This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

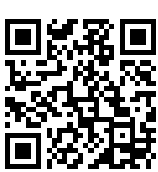

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 493065

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
162
.P363
v.13-14

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES

ET

TRAVAUX

DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

Quatorzième volume.

2e TRIMESTRE 1851. — 3e TRIMESTRE 1851.

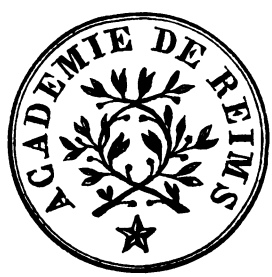

REIMS

P. REGNIER, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE,

BRISSART-BINET, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE.

—

MDCCCLI

Digitized by Google

Digitized by Google

SÉANCES ET TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE DE REIMS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1851-1852.

—

N° 1. — *Trimestre d'Avril* 1851.

SCIENCES.

—

Lecture de M. J. Sornin.

—

Séance du 14 *Mars* 1851.

—

SUR UNE EXPÉRIENCE RÉCENTE DE M. FOUCAULT.

—

Messieurs,

Un jeune physicien, déjà connu dans le monde scientifique par plusieurs travaux sur l'électricité et la lumière, M. Léon Foucault, vient d'attacher à son nom une gloire durable, en trouvant dans une expérience bien connue le moyen de prouver que la terre tourne sur elle-même.

Ce n'est sans doute rien de nouveau à nous apprendre; mais, en rappelant quelles sont les

Digitized by Google

preuves que nous avions jusqu'à ce jour du mouvement de rotation de la terre, on verra de quelle utilité est l'expérience de M. Foucault, d'ailleurs si ingénieuse et si remarquable par sa simplicité.

La croyance au mouvement de la terre est un des faits les plus anciens de la science. L'école de Pythagore et plusieurs autres écoles grecques l'admettaient comme seule capable d'expliquer le mouvement diurne du ciel. Mais la force des préjugés, ou, si l'on veut, l'absence d'une preuve matérielle, ont été les causes des obstacles qui repoussèrent si longtemps cette idée. Il y a deux siècles à peine, Galilée, moins prudent que Copernic, osa écrire et enseigner que la terre n'était pas immobile dans l'espace. La terre tourne, disait-il, et la preuve en est dans l'aspect des cieux qui nous entourent. Comment concevoir, en effet, que le soleil, les étoiles, ces mondes auprès desquels le nôtre est un atôme, s'accordent tous à tourner dans le même temps autour de nous, et quelle vitesse ne faudrait-il pas leur supposer pour accomplir cette révolution en 24 heures, vu l'immense distance qui les sépare de la terre? N'est-il pas plus simple et plus rationnel d'admettre que ces astres sont fixes et que la terre seule tourne sur son axe, en sens contraire du mouvement apparent des corps célestes.

A ces raisons parfaitement justes, il faut dire que Galilée mêlait des idées fausses : ainsi, dans la fameuse expérience qu'il fit sur la tour de Pise, il n'expliquait pas pourquoi une pierre tombant du sommet atteignait le pied de la tour. Si la terre est en mouvement, disaient ses adversaires, elle doit avoir avancé pendant le temps de la chûte, et la pierre

Digitized by Google

ne participant pas de ce mouvement de l'ouest à l'est, doit tomber bien loin à l'ouest de la tour.

Galilée essayait de cacher sous des subtilités métaphysiques l'insuffisance de sa théorie ; il ne remarquait pas qu'au moment où la pierre va être lâchée, elle possède la vitesse de translation de la tour, et que, par suite, elle doit l'accompagner dans son mouvement. De là l'erreur de ce grand génie, qui voyait la vérité et ne pouvait, à des esprits prévenus, la démontrer par des preuves prises sur la terre elle-même.

Mais, chose merveilleuse, Galilée venait précisément d'inventer un instrument à l'aide duquel il pouvait démontrer aux plus incrédules le mouvement de la terre. Il venait d'inventer le pendule. C'est, en effet, avec le pendule de Galilée que M. Foucault a démontré le fait dont l'intuition a coûté si cher à son auteur.

Supposons une boule de métal attachée à un fil de fer, sans élasticité ; que ce fil, long de plusieurs mètres, soit suspendu à un point immuable. Si l'on vient à écarter ce point de la verticale, et qu'ensuite on l'abandonne à lui-même, il oscillera pendant un temps assez long de chaque côté de cette verticale. La cause de ce mouvement régulier, c'est l'attraction terrestre. Cette attraction tend à ramener le pendule vers la verticale dont il s'écarte ; mais il dépasse cette position en vertu de sa vitesse acquise, et de là ces oscillations qui ne s'éteignent que par la résistance de l'air. Or, la masse attirante de la terre ne changeant pas, il est facile de concevoir et de démontrer que le mouvement de rotation de la terre est tout à fait indifférent au mouvement du

Digitized by Google

pendule. Il est vrai que le point de suspension est entraîné avec le méridien dans lequel il se trouve; mais l'orientation du plan dans lequel se font les oscillations n'est pas altérée. Voilà donc un plan dont la trace sur notre horizon est parfaitement invariable, et par rapport auquel on pourra apprécier le changement de position d'un observateur en mouvement. Si, en effet, l'observateur est emporté vers l'orient, il lui paraîtra, à lui qui se croit fixe, que le plan d'oscillation du pendule a un mouvement inverse vers l'occident.

C'est ce que confirme l'expérience. Il suffit, pour bien constater le résultat, de placer un repère près du point de départ. Si le fil est assez long, ou si les oscillations sont assez lentes, on peut remarquer, pour chacune d'elles, une distance sensible entre le point extrême de la course du pendule et sa position précédente. On voit ainsi le plan d'oscillation se mouvoir uniformément vers l'occident, ou dans le sens même du mouvement du ciel: ce qui prouve, d'après les considérations précédentes, que la terre se meut en sens contraire, c'est à dire vers l'orient.

Il ne faut pas croire, cependant, que le déplacement du plan d'oscillation soit justement égal au déplacement du méridien, il n'en est qu'une fraction, laquelle dépend de la latitude du lieu où l'on opère. Une note que je joins ici le montre aisément, à l'aide de quelques considérations géométriques (1).

(1) Supposons, pour fixer les idées, que le pendule oscille primitivement dans le plan du méridien, et un observateur placé dans ce plan, regardant le pôle nord. Pour un déplacement infiniment petit du méridien, le déplacement de l'ob-

Digitized by Google

On voit, en effet, qu'au pôle seul le déplacement serait de 15° par heure, comme la vitesse de rotation de la terre ; à l'équateur, le déplacement serait nul ; et à Reims, le calcul donne environ 11° 1/3 par heure.

M. Foucault a d'abord fait son expérience dans une cave pour se mettre à l'abri de toute perturbation extérieure. Il l'a reproduite ensuite dans la grande salle de l'Observatoire ; et aujourd'hui, tout Paris peut aller voir au Panthéon un pendule de 60 mètres, dont chaque oscillation atteste la rotation de la terre.

Votre section des Sciences se propose, Messieurs, si elle peut se procurer les moyens d'exécution nécessaires, de vous faire assister incessamment à la reproduction de l'expérience de M. Foucault dans la grande salle du Palais archiépiscopal.

servateur, par rapport au plan d'oscillation, est mesuré par l'angle des deux tangentes aux méridiens menées au lieu de l'observateur. Or, cet angle est égal au déplacement angulaire du méridien, multiplié par le cosinus de l'angle du plan de l'équateur et du plan tangent (limite du plan des deux tangentes) ; ou, ce qui est la même chose, multiplié par le sinus de la latitude. Donc, après un temps fini, la somme des angles est égale au déplacement angulaire total multiplié par le sinus de la latitude.

Par exemple, le déplacement angulaire étant 15° par heure pour une latitude λ il sera 15 sin λ.

Il est clair que ce calcul subsiste, quel que soit le plan initial d'oscillation, la méridienne n'étant prise ici que comme ligne de repère.

Pour Reims, on trouve par logarithmes 15° sin λ = 11° 20 = 11° 1/3.

Digitized by Google

Lecture de M. Velly.

Séance du 27 Juin 1851.

NOTICE SUR LA DISTILLATION DU VIN.

Placés comme nous le sommes dans un pays essentiellement vinicole, j'ai pensé qu'il pourrait y avoir utilité à soumettre à l'Académie quelques expériences auxquelles je me suis livré sur la distillation du vin.

Le vin, connu dans les temps les plus reculés, a été pendant longtemps l'apanage des tables royales. Peu à peu les classes élevées s'en sont emparées, et l'usage de cette boisson est tellement répandu aujourd'hui, qu'il forme un des condiments indispensables à notre système alimentaire. Aussi, sa préparation forme-t-elle de nos jours une des branches les plus importantes de notre industrie agricole.

Tout le monde connait les effets singuliers qu'il produit sur l'économie animale. Pris modérément, son action bienfaisante se porte sur le système nerveux, auquel il apporte plus d'activité et plus d'énergie. Pris en plus forte proportion, il le paralyse, et cela d'une manière si complète qu'il peut déterminer la mort dans certains cas, heureusement ce sont les

Digitized by Google

plus rares ; mais il arrive trop fréquemment qu'il amène la paralysie de tous nos membres. J'aime mieux croire, pour notre nature, qu'elle ne se rend pas bien compte de ces effets singuliers, plutôt que de lui faire un reproche d'intempérance quand elle en abuse. Mais comme le bienfait obtenu sert à faire oublier le mal, il s'ensuit que nous voulons profiter du bienfait, ce qui souvent peut nous entraîner trop loin.

La nature des vins varie à l'infini, suivant la contrée qui les produit. Les terrains même ont une action qui peut y déterminer des saveurs particulières qui leur sont propres, et en font souvent reconnaître la provenance. C'est à l'aide de ces indications que l'on détermine généralement la diversité des crûs producteurs ; dans ce cas, le commerce tire profit à les classer par espèces. C'est là évidemment ce qui constitue le commerce des vins proprement dit.

Chaque espèce de vin soumis à la dégustation donne au palais une impression particulière. Cette saveur devient d'autant plus sensible que le vin arrive à un état plus parfait de composition ; aussi, est-il facile au palais bien exercé de reconnaître non seulement le lieu de production, mais souvent d'indiquer l'année où il a été récolté.

Pendant des siècles, on a bu le vin sans savoir ce qu'il contenait ; il a fallu que la chimie vînt en déterminer les divers principes en les distillant. Elle en a obtenu un liquide blanc, qu'elle a d'abord appelé esprit de vin, que nous désignons sous le nom d'alcool aujourd'hui ; c'est à la présence de ce corps liquide qu'il doit la propriété la plus essentielle

Digitized by Google

de ses effets sur notre économie, et c'est surtout à la présence de ce corps qu'il doit la possibilité de sa conservation pendant plusieurs années.

Toutes les fois que vous laissez du vin exposé à l'action de l'air libre, dans un vase quelconque, vous le voyez bientôt perdre de ses propriétés ; il absorbe l'oxigène de l'air, passe à l'état acide ; il tourne, ce que l'on appelle vulgairement, après avoir perdu une portion de son alcool, et bientôt sa destruction est complète si l'exposition à l'air continue.

Si vous le soumettez, au contraire, à l'action de la chaleur, dans un vase clos, et que vous disposiez l'appareil de manière à recueillir les produits volatilisés, vous obtenez alors un liquide blanc comme de l'eau, c'est l'alcool plus ou moins étendu d'eau : dans tous les cas, les résultats sont les mêmes, sauf la proportion d'alcool dans le mélange ; il n'est même pas de moyen plus certain de déterminer la richesse du vin en alcool. Ce dernier ne varie pas dans sa composition ; il peut cependant se distinguer en diverses espèces, suivant la provenance des vins soumis à la distillation, car il est ordinairement d'une odeur qui peut rappeler celle du vin employé. Dans ce cas, on le distingue par le nom des crûs d'où il tire son origine.

On a déjà cherché à déterminer la nature de cette saveur particulière des diverses espèces de vin appelée *bouquet;* elle provient, suivant certains chimistes, de la formation de plusieurs éthers dans leur milieu. Je suis assez disposé à me ranger à cette idée, bien que la chimie ne soit pas encore parvenue à les déterminer d'une manière bien certaine.

En se rendant compte de leur composition la plus

Digitized by Google

générale, on arrive assez facilement à porter ce jugement; avec le temps, les divers principes du vin, réagissant dans leur ensemble, peuvent faire comprendre ce résultat.

En réfléchissant à cet ordre d'idées, je me suis demandé s'il ne serait pas possible de hâter la formation de ce caractère particulier à chaque espèce. Je me suis dit : les vins sont pour la plupart acides, il est probable que la formation du bouquet est due, en grande partie, à la réaction de l'acide du vin sur l'alcool ; cette action, prolongée pendant des années en présence des diverses substances qu'il contient, peut avoir pour résultat de produire des éthers pouvant eux-mêmes varier à l'infini, suivant la proportion d'alcool et des principes divers qui en forment la base.

C'est en poursuivant l'examen de cette conclusion que j'ai été amené à faire quelques essais, dont je viens entretenir l'Académie.

Muni d'un petit appareil distillatoire, propre à déterminer la richesse des vins en alcool, j'ai fait plusieurs distillations, dont voici des échantillons sous vos yeux. Dans ma pensée, ces divers essais confirmeraient l'opinion, déjà émise, que le bouquet proviendrait, en grande partie, de la réaction acide sur l'alcool et les différents principes du vin, tels que la matière colorante, l'acide acétique, le tartrate acide de potasse, le tartrate de chaux, le muriate de soude, le sulfate de potasse, le tannin, etc.

J'ai pris pour type du vin de Rilly-la-Montagne, de 1848, en bouteilles depuis dix-huit mois; j'ai commencé par le distiller pur, j'en ai obtenu par ce moyen un alcool dans deux opérations successives,

Digitized by Google

la même odeur et la même saveur. Ça été là mon point de départ.

Puis, successivement et dans des conditions analogues, j'ai soumis ce même vin à la distillation, sous l'influence de plusieurs acides pris séparément. J'ai procédé d'abord par l'emploi de l'acide sulfurique, que j'ai ajouté au vin dans la proportion de cinq grammes par litre, puis j'ai distillé. Le produit, obtenu par cette opération, m'a fourni un alcool d'une odeur et d'une saveur différentes de celui obtenu par la distillation du vin pur. Une seconde distillation, dans les mêmes conditions, a donné un produit identique ; j'en ai conclu que, dans cette circonstance, l'acide sulfurique avait réagi d'une manière très sensible sur les divers principes du vin soumis à l'épreuve.

Poursuivant mes expériences, j'ai employé dans une série de distillations différents acides, toujours dans les mêmes proportions que l'acide sulfurique. Tous les résultats obtenus séparément et à diverses reprises, m'ont toujours donné de l'alcool d'une odeur plus prononcée que celle du type de comparaison. J'ai expérimenté l'acide sulfurique, l'acide azotique, l'acide chlorydrique, oxalique, citrique, tartrique. Tous ces différents acides ont réagi dans les mêmes conditions et d'une manière identique, bien que l'examen le plus attentif puisse donner une différence dans l'alcool, suivant les acides employés. En somme il est très facile de reconnaître, dans ces différents alcools, une odeur, un bouquet, en un mot, plus ou moins distincts, suivant que l'acide a été plus ou moins énergique. Aussi, tous les acides minéraux ont donné à la distillation avec le vin le bouquet

Digitized by Google

le plus prononcé ; cela tient évidemment à leur propriété plus énergique, comme acides. Les acides végétaux ont fourni de l'alcool, franc de goût, et avec un bouquet moins prononcé. Dans tous les cas déjà cités, il est à remarquer que, sous l'influence de l'acide, la distillation a présenté un alcool n'ayant pas la moindre odeur empyreumatique, tandis qu'il a été facile de la constater dans la distillation du vin pur.

Toutes ces indications tendraient à démontrer qu'il y a dans ces réactions une influence réelle de la part des acides sur le vin, qui pourrait expliquer la formation du bouquet dans les vins de différents crûs.

En réfléchissant à ces divers effets, on est amené naturellement à se demander si l'industrie de la distillation des vins en grand ne pourrait pas employer ce moyen pour obtenir des alcools francs de goût du premier jet.

L'acide sulfurique, employé dans la proportion de 500 grammes par hectolitre, serait une petite dépense. Les diverses expériences auxquelles je me suis livré m'ont démontré que, sous l'influence de l'acide sulfurique, le degré alcoolimétrique avait été sensiblement plus élevé que dans les distillations ordinaires. Je conclus que son emploi dans ces circonstances ne pourrait qu'avoir une bonne influence sur le rendement.

Pour ceux qui connaissent la distillation du vin, il leur est bien démontré qu'à chaque opération l'alcool produit conserve une odeur empyreumatique qui en cache le bouquet. Cette odeur persiste souvent d'une manière si permanente, qu'il faut plusieurs

Digitized by Google

années pour la faire disparaître. Sous l'influence d'un acide, surtout énergique comme l'alcide sulfurique, cette odeur ne se produit pas comme dans la distillation ordinaire du vin pur. C'est ce qui me porte à penser que l'industrie pourrait trouver profit à utiliser cette réaction ; la dépense, par hectolitre, serait de 7 centimes environ, dépense qui serait largement couverte par l'augmentation du degré alcoolimétrique.

Préoccupé des résultats déjà obtenus en distillant du vin vieux, j'ai voulu voir si j'obtiendrais les mêmes effets avec le vin nouveau. J'ai donc pris du vin nouveau de Rilly, que j'ai distillé pur; j'en ai obtenu de l'alcool, qui est là, sous vos yeux ; puis j'ai distillé le même vin avec addition d'acide. La différence de bouquet dans les deux alcools a été, comme précédemment, très facile à établir.

Digitized by Google

RAPPORTS

SUR PLUSIEURS APPAREILS PRÉSENTÉS PAR LE Sr CAILLET, DE CHALONS-S.-MARNE,

Par M. **LEBRUN**, membre correspondant.

Séance du 27 Mai 1851.

Monsieur le Président,

Je me suis livré, sur l'invitation de M. le Secrétaire général, à l'examen des trois objets présentés ou indiqués par M. Caillet, de Châlons. Ces objets sont :

1° Un appareil portatif pour bains de vapeur ;

2° Une pompe aspirante et foulante pour arrosements et épuisements ;

3° Une pompe à incendie, à volonté aspirante et foulante, ou simplement foulante.

L'appareil pour chauffer les bains de vapeur est simple, en même temps que bien complet. Il consiste en une petite chaudière de forme arrondie en tous sens, avec tuyau de dépense; en quatre pièces articulées pour allonger, raccourcir, élever ou abaisser, à volonté, le jet de vapeur. Cette chaudière est munie d'une soupape de sûreté. A son sommet se trouve vissée une cage, ou réservoir cylindrique, percée d'un grand nombre de trous et plongeant en partie dans le liquide. Ce réservoir est destiné aux plantes aromatiques qui devraient entrer dans la composition du bain.

Digitized by Google

Le liquide peut être de 10 à 11 litres, ne remplissant que les 2/3 de la capacité de la chaudière, que l'on pose sur un petit fourneau portatif.

Il paraît que cet appareil, destiné à porter à domicile les bains de vapeur, fonctionne bien; j'ignore s'il en existe de semblables ou d'analogues.

La pompe pour arrosements et épuisements se compose d'une pièce de fondation et d'un corps servant de récipient, en 2 pièces en fonte.

Elle est à double mouvement, c'est à dire, à balancier.

Dans le récipient sont placés deux cylindres en cuivre mince, dans lesquels fonctionnent les pistons. Le cuivre peut y être très mince, parce qu'à l'extérieur du corps il est soutenu d'un côté par la paroi demi-cylindrique, en cette partie, du récipient, et, de l'autre, par la pression de l'eau dans le récipient.

Les clapets d'aspiration sont posés à plat sur la pièce de fondation, à laquelle s'attache verticalement, au dehors, le boyau d'aspiration. Les pistons ne ressemblent en rien à ceux des pompes aspirantes et foulantes ordinaires; ils sont munis de clapets comme ceux des pompes simplement aspirantes. Dès lors, on comprend que, au moment où le piston remonte, il aspire ou fait ouvrir la soupape inférieure pour remplir le corps; en même temps les clapets du piston sont fermés, et celui-ci, pressant l'eau du récipient contre ses parois, lance l'eau d'arrosement en même temps qu'il aspire.

Une capacité, terminant en dôme le récipient et contenant de l'air, fait l'office de régulateur. Elle est surmontée d'un orifice hermétiquement fermé, mais

Digitized by Google

que l'on peut ouvrir pour y introduire de l'eau pour amorcer la pompe, s'il en est besoin.

Aspirer et refouler en même temps dans le même cylindre, et surtout au moment où les travailleurs soulèvent le levier au lieu d'y peser de leur poids, serait un grave défaut pour l'emploi du travail mécanique, s'il s'agissait d'une pompe ordinaire à simple mouvement. Ici, où les hommes agissent aux deux extrémités d'un balancier, les uns en soulevant, les autres en pesant, il n'y a nul inconvénient.

La pompe fonctionne bien ; elle est simple de construction. Elle est montée sur deux roues basses et un avant-train à une seule roue. On peut la traîner par un cheval, ou à bras d'homme avec l'avant-train ou avec des leviers.

Son poids total est de 355 kil., et le prix, probablement, de 400 fr.

Cette pompe a servi à des arrosements et, particulièrement, à des épuisements de puits infectés et alimentés, à ce qu'il paraît, par de fortes sources. Aussi, le volume effectif par chaque coup de piston est-il considérable (2 litres 11, produit d'un volume engendré de 2 litres 78). Le produit net est les 0,76 du volume engendré.

Ce produit de 76 p. %, tandis que certaines pompes à incendie produisent jusqu'à 90 p. %, est peut-être inférieur à ce qu'il aurait dû être. Dans notre opération, où l'on a puisé l'eau à 5 mètres 50 de profondeur, la pompe n'était manœuvrée que par quatre hommes au lieu de huit, et, par conséquent, elle marchait trop lentement.

Cette pompe est construite ingénieusement dans tous ses détails, comme tous les ouvrages de ce

Digitized by Google

genre exécutés par M. Caillet; mais je pense que si elle devait être employée aux seuls arrosements, elle devrait être de beaucoup réduite dans ses dimensions, et particulièrement dans celles qui règlent le volume de la dépense. On n'a pas facilement, et pour un travail de durée, huit hommes à mettre au balancier. Il serait, le plus souvent, préférable de ne tirer qu'une quantité d'eau moins considérable dans un temps donné, moitié, par exemple, et de n'y employer que quatre hommes aux leviers.

J'insisterai peu sur la pompe à incendie, que l'on peut, à volonté, rendre aspirante et foulante, ou seulement foulante. Le principe des pistons à clapets y est le même, mais sans avoir l'avantage de simplification qui se fait remarquer dans la petite pompe à épuisements et arrosements.

On peut dire qu'elle est un passage pour arriver à la petite pompe à épuisements que je viens d'essayer de décrire.

Du reste, la pompe à incendie, aspirante et foulante, a déjà été mentionnée honorablement en 1849 par la Société d'agriculture du département de la Marne.

Pour apprécier à leur véritable valeur des pompes, il faudrait se livrer à de longues expériences comparatives, avec des instruments que je n'ai pas à ma disposition. Je crois, cependant, avoir fait ressortir le mérite de simplicité de la petite pompe. Quelle récompense proposer pour les trois appareils présentés? Je serais fort embarrassé à le dire; mais je pense qu'ils peuvent mériter un encouragement.

Je vous prie d'agréer, M. le Président, etc.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

—

Lecture de M. Max. Sutaine.

—

Séance du 23 *Mai* 1851.

—

NOTICE

SUR EDME MOREAU, GRAVEUR, (XVI^e^-XVII^e^ SIÈCLE).

—

L'artiste qui fait le sujet de cette notice n'est pas, il est vrai, né à Reims; mais il y avait fixé sa résidence à peu près continuelle. De plus, ses nombreux travaux, presque entièrement consacrés à l'histoire de notre ville, lui avaient justement acquis son droit de cité; ses œuvres sont tellement liées à nos souvenirs, que l'absence de son nom dans ce recueil constituerait une lacune que nous ne pouvons laisser subsister.

Edme Moreau naquit à Châlons-sur-Marne vers la fin du XVI^e^ siècle, et florissait pendant la première moitié du XVII^e^. Il vint de bonne heure à Reims, et, soit que notre ville offrit un théâtre plus vaste à son imagination, soit qu'elle lui présentât des chances plus probables de succès, il finit par s'y fixer.

Digitized by Google

L'œuvre de cet artiste ne manque pas d'importance sous le double rapport du nombre et du mérite des pièces qui le composent. Nous allons nous occuper de celles qui concernent plus spécialement notre ville.

Edme Moreau a gravé trois plans de Reims. L'un d'eux, dont le fond représente une draperie ornée de franges, est entouré de vignettes représentant : la Cathédrale, le Tombeau de saint Remi, le Portail de Saint-Nicaise, le Baptême de Clovis, l'Hôtel-de-Ville et les armes de la Ville avec la devise : *Dieu en soit garde.*

Le second a été exécuté d'après le dessin de Chastillon, oncle de Moreau, et qui a laissé lui-même, comme graveur, un assez grand nombre de pièces sur Reims et les environs. A en juger d'après une espèce de dédicace qui accompagne ce plan, il dut être l'un des premiers travaux de notre artiste, et comme un hommage rendu à la cité qu'il avait, comme il le dit lui-même, choisie pour son séjour. Voici cette lettre *adressée à Messieurs les habitants de la ville de Reims.*

« Messieurs,

» Ayant faict choix de cette ville pour mon séjour, » j'ai bien voulu vous faire paraître par quelque » traict de mon art en témoignage de mon labeur » et du service que je vous ai voué dès l'heure où » j'ai eu l'honneur de m'approcher de vous, et » n'ayant rien trouvé de plus digne de vous être » offert que le pourtraict de cette ville, de qui vous » êtes le plus beau lustre et qui lui servez de ferme » appui, il m'a semblé fort à propos de m'en ac- » quitter par l'entremise de mon burin, qui l'a tracé

Digitized by Google

» d'après un dessein que j'ai rencontré, ainsi que » M. de la Cheze vous le dira cy dessoube. Je vous » l'offre donc, Messieurs, et vous prie de le rece- » voir avec autant de faveur que j'ai d'affection à » me faire connaître.

» Signé : Votre très humble serviteur, Edme » Moreau, châlonnais, graveur en taille-douce. »

On trouve en effet, au bas de ce plan, une longue notice sur Reims écrite par *René de la Cheze*, *rémois*, indiquant qu'il faisait partie des dessins de feu le Sieur de Chastillon, oncle de notre graveur et digne topographe du Roi. G. Beaussonnet avait retouché et augmenté ce dessin (1).

Enfin, le troisième plan de Moreau, qui est en même temps le plus connu, est intitulé : *Le Pourtraict de la Ville, Cité et Université de Reims.* Il est daté de 1635, et signé Ed : Moreau *del : et scul:* Au bas, on lit les vers suivants (2).

Je suis Reims dont les fondementz
Ont pris leur vrays commencementz
Quand Ilion fut mise en proye,
Et Rémus me donna son nom,
Au temps que la ville de Troye
Perdit son lustre et son renom
Si Rome entre ses vanitez
Vante un nombre d'antiquitez,

(1) Claude de Chastillon était de Châlons-sur-Marne, comme Moreau. Il naquit vers 1545 ou 1550, et signait *Ingénieur topographe du roy.* On lui doit une foule de vues de villes et châteaux. Parmi celles qui intéressent Reims, nous remarquons : *Le vieil Château de Reims ruiné ; les Châteaux de Verzenay, Sillery, Sept-Saulx ; le remarquable bourcq d'Ay.*

(2) M. Brissart fils, libraire de l'Académie de Reims, publia en 1845 une nouvelle édition de ce plan, lithographié par MM. Boudié et Camuset, de Reims.

Digitized by Google

Dans moy mille antique s'enserre
De qui l'un pour oindre nos roys
Fut envoyé du ciel en terre
Au plus saint prélat des François.

Outre ces trois plans, qui tous sont de petite dimension, notre artiste a encore publié sur Reims un grand nombre de pièces, dont voici les plus importantes et les plus connues :

Le Portail de la Cathédrale, pièce assez médiocre, datée de 1625.

L'Hôtel-de-Ville, belle estampe assez grande et dédiée à « Messieurs *le Lieutenant*, *Gens du Conseil*, *Echevins de la Ville de Reims.* » Les planches sont conservées à la bibliothèque municipale.

Le Portrait de Louis XIII, d'après le bas-relief qui orne la façade de l'Hôtel-de-Ville, daté de 1636.

Le sacrum Palladium Remense, assez grande pièce exécutée d'après un dessin de G. Beaussonnet (1).

Le rare et somptueux Tombeau de saint Remy, pièce importante, au bas de laquelle on lit : Rem
Regem
Rege
Remigi (2).

Le même Tombeau de saint Remy, d'une plus petite dimension.

(1) Voir la notice sur G. Beaussonnet.

(2) Dans cette pièce, très curieuse et très rare, neuf statues servent d'ornement au Tombeau. Voici, en commençant par la gauche, les personnages qu'elles représentent : *Clovis. Archiepiscopus Remensis. Episcopus Laudunensis. Episcopus Lingonensis. Louis XIII. Episcopus Bellovacensis. Episcopus Catalaunensis. Episcopus Noviodunensis. Saint Louis.*

Digitized by Google

La Porte Basée, gravée pour l'Histoire de Reims, de N. Bergier (1).

Un Portrait de N. Bergier, avec ces vers :

La Parque, nous privant des fruits de notre histoire,
N'a pourtant pu ravir ce grand Bergier Rémois;
Car son corps vit par l'art, ainsi que tu le vois,
Et par ses beaux discours son esprit plein de gloire

On voit, par la nomenclature qui précède, qu'Edme Moreau s'est effectivement beaucoup occupé de notre ville. Il est certain qu'il y a exécuté ses plus importants et ses meilleurs travaux, et qu'à ce titre nous devons, comme nous le disons au commencement de cette notice, le comprendre dans la famille de nos artistes rémois.

La bibliothèque nationale possède une bonne partie de l'œuvre de Moreau. Parmi les planches de cette collection, nous avons remarqué plusieurs grandes pièces allégoriques accompagnées de l'anagramme I I^{t}I S, et deux estampes très curieuses, l'une intitulée : *Arc de triomphe de la Mort*, l'autre *dirigée contre les Dissidents* (les Protestants). Nous allons donner la description de cette dernière.

Elle représente un moulin construit sur une île flottante, et sur le toit duquel on voit Calvin perché en compagnie du diable. Une seule aile est tendue de voiles, au bas de la gravure, on lit ce sonnet :

Ce moulin que le vent de la dissension
Faisait aller au gré de celui qui le meine,
Quand le libertinage et la rébellion
Abusaient ses chalands d'une espérance vaine.

(1) Ces deux dernières pièces, également d'après Beaussonnet, ornent l'Histoire de Reims de N. Bergier.

Digitized by Google

Le Démon du midi manquant d'invention
Pour faire que Calvin ne manque pas d'haleine,
Maintenant ce moulin ne tourne plus qu'à peine
Sur le pivot rouillé de sa religion.

Il fournissait jadis Nismes et la Rochelle ;
Il fournissait Sedan devant qu'il fut François ;
Mais ne les ayant plus, il ne bat que d'une aile.

Et si Genève enfin, connaissait ses faux poids,
Ne trouvant plus à qui débiter sa farine,
Musnier, asne, moulin, tout irait en ruine.

Cette gravure, qui se vendait chez Edme Moreau lui-même, avec *privilége*, ne porte pas de date ; mais elle a dû être exécutée après l'année 1628, qui est celle de la soumission de la Rochelle. Elle porte bien l'empreinte et le caractère des dissensions religieuses qui divisaient la France à cette époque, et auxquelles notre artiste ne voulut pas rester étranger.

Le sonnet ne manque pas d'originalité ni d'une certaine facilité de versification. Nous regrettons de n'en pas connaître l'auteur.

Edme Moreau était loin d'être sans mérite : son burin avait de la finesse et de la légèreté, et plusieurs pièces de son recueil sont remarquables.

N'oublions pas qu'il précéda la grande école française, et qu'à l'époque où il vivait, l'art de la gravure était loin d'avoir acquis le degré de perfection qu'il a atteint depuis.

Voici ce que dit de lui Alf. Bomardot, dans son *Histoire artistique-archéologique de la gravure en France* :

Digitized by Google

« Edme Moreau était né à Reims (1) ; il grava et » édita, en 1619, des vignettes pour l'ouvrage inti- » tulé : *les Roses de l'Amour céleste*.. par de Rosieres » de Chaudeney. Son burin léger rappelle *Crispin* » *de Pas*. En 1635, il grava sept vignettes (2) pour » *le Dessein de l'Histoire de Reims, par Nicolas* » *Bergier*. On lui doit entre autres le *Tombeau de* » *saint Remy*, aujourd'hui démoli ou mal restauré. » Un autre Moreau, ou peut-être le même, gravait » des modèles d'écriture. »

(1) On sait que c'est une erreur.

(2) Autre erreur : il ne grava, pour cette histoire, que la *Porte Basée* et le *Tombeau de saint Remy*.

Digitized by Google

LETTRES.

—

Lecture de M. Mourin.

—

ÉTUDES BIOGRAPHIQUES. — IXe ET Xe SIÈCLE.

—

Introduction.

—

MESSIEURS,

L'Histoire de France a été presque entièrement renouvelée de nos jours. D'un côté, de laborieux érudits, rassemblant et coordonnant les matériaux épars, ont éclairé de leurs savantes investigations les points les plus obscurs, et de l'autre, de hardis penseurs ont déterminé les lois philosophiques de son développement. Les travaux de MM. Thierry, Guizot, Fauriel, Bagnanard, Michelet, Sismondi, Henri Martin, Chateaubriant, de Barante, etc., ont popularisé la science nouvelle. Grâce à ces illustres maîtres, dont quelques uns sont aussi de grands écrivains, notre vieille France a recouvré sa physionomie vraie et dépouillé cette apparence à la fois mensongère et uniforme dont l'avaient revêtue les historiens du XVIIe et du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

En général, l'attention de ces rares esprits s'est portée de préférence sur les époques agitées par quelque grande révolution. C'est, sans doute, parce que, dans nos commotions politiques ou sociales, il se fait tout à coup une vive lumière, éclairant le passé et l'avenir, et à l'éclat de laquelle il est plus facile de saisir et d'apprécier la marche des faits généraux. Ainsi, nos historiens se sont occupés avec une légitime prédilection de ces grands événements qui donnèrent aux rois Mérowings un débris du colosse romain; qui, après de longues et dramatiques luttes, firent passer la couronne sur la tête du chef de l'Austrasie victorieuse; qui, plus tard, déchirèrent en lambeaux l'empire de Charlemagne et morcelèrent les vieilles Gaules en 70,000 fiefs; qui enfin, brisant les entraves féodales, émancipèrent à la fois la bourgeoisie et la royauté nationales. Descendez plus bas encore le cours des âges, et vous trouverez sur chacune des grandes phases de notre histoire des travaux considérables.

Il est cependant une révolution, importante entre toutes, que l'école contemporaine n'a point absorbée avec tout le soin, tout l'intérêt qu'elle mérite : c'est celle qui transféra la couronne de Pépin-le-Bref dans la famille de Robert-le-Fort.

Il était digne, je pense, de l'un des plus illustres maîtres, et je m'étonne qu'aucun ne l'ait tenté, de s'arrêter quelques instants au IX^e^ et au X^e^ siècle, et d'élever, avec la science et le génie, sur le berceau des Capétiens, un monument qui servît de portique à notre histoire.

On parle souvent des quatorze siècles de notre monarchie. A Dieu ne plaise que je touche à la

Digitized by Google

vénérable antiquité de nos origines. Mais il faut cependant s'entendre et ne pas confondre la monarchie barbare des fils de Clovis, la monarchie impériale de Charlemagne et la monarchie vraiment française des Capétiens. Il est d'une vérité aujourd'hui vulgaire qu'on ne peut reconnaître une France, dans la bonne acception du mot, qu'à partir de la troisième race. Les deux premières ont tout au plus préparé le terrain si heureusement fécondé par les fils de Hugues Capet. La carte du pays, notre système administratif, l'édifice de nos institutions, nos mœurs publiques, notre esprit national, notre caractère, notre civilisation, notre langue, notre gloire, tout cela naît, se forme, s'élève, se développe sous les rois Capétiens (1). Je n'ai pas à apprécier la part directe prise par les monarques dans cette grande œuvre historique. Mais il suffirait que, dans la plupart des cas, ils se fussent contentés de suivre l'impulsion populaire, pour qu'à mon sens, on les eût appelés, à juste titre, notre dynastie nationale.

Or, la famille Capétienne ne date pas seulement du jour où elle s'est affermie sur ce trône glorieux qu'elle ne devait perdre que de notre temps. Son histoire compte en deçà plus de cent années, pendant lesquelles elle soutint, avec les descendants de Charlemagne, une lutte ardente et laborieuse. Ce sont ces cent ans, occupés par l'enfance des Capétiens, dont on a jusqu'ici trop négligé l'étude. Nous avons fait comme ces peuples d'Afrique dont les champs sont périodiquement fécondés par les

(1) Il est bien entendu qu'en parlant ainsi, je reste dans les domaines purement historiques et que je ne franchis pas 1789, date qui ouvre aussi une France nouvelle.

Digitized by Google

eaux d'un grand fleuve, et qui n'en recherchent pas la source.

Il est vrai qu'au XVII^e^ siècle et au XVIII^e^, on s'est vivement préoccupé de la généalogie des Capétiens. On trouve dans la bibliothèque du Père le Long (tome II), la liste de cinquante-deux ouvrages, dont quelques uns considérables, sur cette question. Les Bénédictins ont savamment résumé, dans la préface du 10^e^ volume des historiens de France, le mémoire le plus connu sur cette matière, celui de M. de Fancemagne. Mais ce n'est là, à coup sûr, qu'un des côtés secondaires de la question. Peu importe, en définitive, que Robert-le-Fort ait été le petit-fils de Wittikind, suivant l'opinion la plus probable, ou qu'il ait eu pour premier aïeul Childebrand, frère de Charles-Martel, comme le prétendent les partisans de l'unité de nos races royales, ou enfin qu'il ait tiré tout simplement son origine d'un boucher de Paris, ainsi qu'on le croyait vulgairement au XIII^e^ et au XIV^e^ siècles. Ce qui importerait bien davantage, ce serait de déterminer par quelle série de causes et de faits, une famille d'origine obscure, supplanta les descendants d'un des rois les plus glorieux et les plus populaires qu'ait vu naître l'humanité. Il faudrait établir, dans toute son étendue, le sens vrai de l'avènement des Capétiens. Mais, pour arriver à une conclusion sérieuse, il est indispensable d'étudier de plus près qu'on ne l'a fait, le IX^e^ et le X^e^ siècles.

De nos jours, les écrivains qui ont jeté un coup-d'œil sur cette époque, en ont fait la théorie au gré de leur fantaisie et ont passé rapidement. Les uns ont vu dans l'avènement de Hugues Capet le

Digitized by Google

dénouement d'une rivalité de races et le triomphe d'un prétendu parti national; pour d'autres, les Capétiens n'ont représenté que la défense du sol contre les Northmans; d'autres enfin ont considéré les Capétiens comme la haute personnification de la féodalité victorieuse. Chacun a donné son avis en courant; il semble que nos historiens ont hâte d'entrer dans la France nouvelle et d'aller applaudir à la naissance de la chevalerie, à l'ébranlement européen de la première croisade et au double réveil de la royauté et des communes.

Et cependant ce sujet, négligé avec un singulier dédain, renferme, à mon avis, une de ces mines fécondes dont les richesses devaient tenter un de ces beaux talents, comme il s'en rencontre aujourd'hui, qui savent unir à l'infatigable patience de l'érudit, le feu, la couleur, la poésie du grand écrivain.

Je n'ai pas la prétention d'aborder cette tâche. Je voudrais seulement en détacher des fragments et faire passer devant vos yeux quelques unes des grandes figures qui dominent l'époque et furent les principaux rôles dans le drame historique. Mais avant de vous les présenter, je dois tracer le cadre général et définir le milieu dans lequel elles se meuvent et s'agitent. Je suis obligé pour cela de rappeler rapidement des faits bien connus.

Considérés d'ensemble, le IX^e^ et le X^e^ siècle portent l'empreinte d'une profonde tristesse. Les Gaules n'avaient jamais traversé d'aussi douloureuses épreuves. Aussi, quand on parcourt les documents de cette époque, on croit entendre sortir de chaque page un long gémissement.

Digitized by Google

Invasions, guerres privées, famines, contagions, tous les fléaux frappent à la fois ou tour à tour. Les pirates Northmans avaient commencé leurs incursions en France dans la première moitié du IXe siècle. Ils les renouvelèrent sans relâche pendant cent cinquante années, bien au-delà, quoiqu'on en ait dit, du célèbre traité de Saint-Clair-sur-Epte. Vers 919, apparurent dans l'Est les premières hordes des Hongrois, dont la férocité laissa dans plusieurs provinces une si profonde impression de terreur.

M. Guizot fait remarquer dans ses *Essais* que ce qui frappe et attriste dans la lecture des documents de la grande invasion, c'est que rien n'y révèle l'existence d'une nation. Il semble que les Barbares parcourent un désert inhabité. Il n'en est pas ainsi au IXe et au Xe siècle. Les étrangers qui viennent piller les Gaules y trouvent une société, mais une société sans défense, sans énergie, sans espoir. Dès que le cor d'ivoire des rois de la mer a résonné sur les rives incendiées de la Loire ou de la Seine, ou qu'on entend dans les plaines de la Lorraine, de la Champagne et de la Bourgogne, le galop précipité de la cavalerie hongroise, les populations s'enfuient, éperdues d'épouvante. Les paysans poussent devant eux leurs troupeaux; les habitants des bourgs et des villes chargent sur leurs chariots leurs objets les plus précieux; les moines emportent sur leurs épaules les reliques vénérées de leurs couvents. Ce tableau, qui rappelle la fuite des Romains, à l'approche des Gaulois, si dramatiquement décrite par Tite-Live, se retrouve à chaque instant dans les légendaires et dans les chroniqueurs. Chaque année, chaque saison, se reproduisaient les mêmes

Digitized by Google

dévastations, les mêmes terreurs, les mêmes misères. Les corsaires, remontant le cours des fleuves, pénétraient si avant dans l'intérieur, que l'on compte à peine quelques villes qui aient été épargnées par les flammes. Pour se mettre à l'abri, les habitants qui ne fuyaient pas au loin, cherchaient un asile dans de profonds et vastes souterrains creusés près des villages ; d'autres, moins craintifs, fortifiaient leurs bourgades, crénelaient les abbayes et les églises, et, dévorés d'anxiété, guettaient du haut des clochers les hordes dévastatrices dispersées dans les campagnes en flamme.

Aux maux de l'invasion venaient souvent se joindre les fléaux qui sont la suite des misères publiques : des maladies pestilentielles ou de cruelles famines emportaient ceux qu'avaient épargnés les rois de la mer et les descendants des Huns.

A chaque heure était réservée sa souffrance ; et, pour comble de tristesse, les imaginations ébranlées par de si douloureux spectacles voyaient apparaître dans le ciel des signes effrayants, présages d'un avenir plus sombre encore.

Enfin, il arriva un jour où la somme des maux sembla dépasser les forces humaines. Alors l'Europe chrétienne chancela sous le poids de ses angoisses et perdit toute espérance. Comme le bûcheron de la fable, elle jeta là son fardeau, et s'affaissant dans un sombre désespoir, elle attendit la mort. Ce fut une croyance universelle que l'an mil était le terme fatal marqué pour la suprême catastrophe.

Voilà, Messieurs, la physionomie générale et douloureusement monotone de cette époque, telle qu'elle

Digitized by Google

est retracée dans tous nos historiens. Mais si nous franchissons le cadre et que nous pénétrions au cœur de la société, dans ce que l'on appelle le monde politique, nous nous trouvons en présence d'un tout autre spectacle.

Dans ces jours de défaillance populaire, tous n'avaient point fléchi. Il était resté quelques vaillants cœurs, luttant contre l'étranger et poursuivant la carrière des ambitions humaines, comme s'ils croyaient la France éternelle.

Cette société politique achevait de prendre sa forme, complétait son organisation, au prix des plus dures expériences. Elle était déjà divisée en deux corps distincts, rivaux, campant, pour ainsi dire, en présence et invoquant des principes opposés. L'un, c'était la féodalité, grandie à la faveur des malheurs publics, consacrée par le capitulaire de Kiersy-sur-Oise, et maîtresse en grande partie du pays dont elle couronnait toutes les hauteurs de ces donjons crénelés, surgis du sol national, dès les premières invasions normandes ; elle représentait la force vive, brutale, l'indépendance individuelle, l'orgueil de la personnalité, et semblait porter dans son sein toutes les passions nobles mais désordonnées des anciennes bandes germaines. L'autre, c'était l'Eglise, disposant aussi d'immenses ressources matérielles, entraînant à sa suite les masses croyantes de l'époque et, quoique profondément altérée au contact de la barbarie, opposant déjà le droit, la loi morale, comme une barrière à la violence, comme un bouclier pour l'opprimé. Cet antagonisme est le fait essentiel du moyen-âge ; il doit se produire plus tard avec éclat sous le nom de lutte du sacerdoce et de l'empire.

Digitized by Google

Il est déjà sensible dans la période dont je m'occupe et s'accuse dans une multitude de faits.

Entre ces deux puissances, entre ces deux camps sur lesquels se porte d'abord le regard philosophique de l'historien, s'agitent, luttent et dépérissent les descendants de Charlemagne, non pas aussi dégénérés, aussi incapables que l'ont dit les flatteurs des Capétiens; mais souvent braves, actifs, résolus, combattant avec persévérance et presque avec génie. Mais le mouvement féodal l'emporte. C'est en vain que Charles III, Louis d'Outremer, Lothaire, s'épuisent en efforts. La féodalité, comme les flots de la mer, monte sans cesse autour du trône Carolingien, qui s'abîme insensiblement. Un jour viendra où les fils du grand empereur, ayant vu tomber un à un les fleurons de leur couronne, erreront comme des proscrits dans le domaine de leurs ancêtres.

La lutte fut longue, cependant. A quoi doit-on attribuer ce fait singulier d'une race survivant, pour ainsi dire, à ses principes de vie? Sans doute qu'on peut expliquer, en partie, ce phénomène historique par le prestige qui s'attache aux vieilles royautés. La gloire de Charlemagne vivait encore dans la mémoire des peuples et planait comme une égide sur ses descendants avilis. On se souvenait aussi, peut-être, des anathèmes portés par le pape Etienne II contre les Francs, s'ils mettaient sur le trône un roi issu d'un autre sang que de celui de Pépin le Bref. Mais, en vérité, si les Carolingiens n'eussent eu autour d'eux que ce rempart moral, je doute qu'ils eussent aussi longtemps arrêté la féodalité conduite à l'attaque par l'ambition Capétienne. Ils en avaient un autre plus matériel et plus sûr.

Digitized by Google

Tandis que la féodalité adoptait pour chefs les fils de Robert-le-Fort, l'Eglise prit la défense des vieilles traditions et protégea les héritiers de Charlemagne. Les chefs de cette église étaient les archevêques de Reims. Aussi peut-on considérer Reims comme la véritable capitale des derniers jours Carolingiens. Cette ville est du moins le centre principal des événements : à vrai dire, l'histoire de France se fait pendant cent ans sous ses murs. Durant cette longue période, le siége archiépiscopal fut occupé par une suite de grands prélats que nous retrouverons bientôt, Foulques, Hérivée, Artaud, etc., tous partisans et champions actifs de la cause Carolingienne. Mais après ces illustres chefs de l'Eglise gallicane, il en vint un qui oublia les traditions de son siége, et qui, entraîné par le mouvement général, passa dans le camp capétien. C'en était fait désormais du trône consacré par Etienne II.. L'archevêque Adalberon ayant retiré la main qui soutenait l'édifice... l'édifice s'écroula.

Telle est, Messieurs, l'action qui commence, se développe et se dénoue, sur une scène fort changeante, à travers de dramatiques péripéties dans la période qui s'étend de la déposition de Charles le Gros (887) à la captivité de Charles de Lorraine, le dernier prétendant Carolingien (991). J'essaierai, dans une série d'études biographiques, de vous en retracer les phases caractéristiques.

Un mot maintenant sur les sources auxquelles je puiserai. Par un bonheur qu'un singulier hasard a réservé à notre époque, on peut aujourd'hui, ce que n'ont pu faire nos devanciers, interroger sur le x^e^ siècle un document du plus haut intérêt.

Digitized by Google

Les matériaux historiques sont fort rares au IXe et au Xe siècle. Quand on a épuisé Flodoard, Albon de Fleury, Raoul Faber, quelques légendes de Ballandistes, les lettres de Gerbert et de quelques autres personnages, les actes d'un très petit nombre de conciles, quelques chartes, on est obligé de recourir aux chroniqueurs mensongers et crédules des XIe, XIIe, XIIIe, XIVe siècles, ou même aux poèmes de la même époque.

Deux causes principales expliquent cette disette de documents. Il faut se souvenir d'abord que nous sommes aux plus mauvais jours de l'époque la plus tourmentée de notre histoire. Le sol est morcelé à l'infini par le système féodal. Chaque ville, chaque bourgade, chaque château, chaque monastère, devenu le siége d'une petite souveraineté, forme une société isolée, un monde à part, sans rapports suivis avec les contrées voisines. La royauté, avilie, est à peu près annulée; il n'y a plus de pouvoir public dirigeant les intérêts généraux et entretenant une vie commune dans un vaste corps. L'histoire, ne pouvant se rattacher à aucun centre, perd nécessairement son unité et se fractionne comme le territoire. En outre, les relations entre les diverses parties de la France sont de plus en plus rares et difficiles. Les voyages deviennent périlleux; les marchands ne vont d'une ville à l'autre que sous bonne escorte. Sur chaque route, sur chaque pont, à l'entrée de chaque forêt, aux portes de chaque bourgade, il faut payer des droits. Heureux encore les aventureux voyageurs, si, du haut de quelque donjon, aire du vautour féodal, ne descendent pas brusquement de farouches gens d'armes qui les détroussent sans merci.

Digitized by Google

Le fait suivant peut donner une idée aussi vive qu'exacte de cette difficulté de communications. Sous le règne de Hugues Capet, un comte de Corbeil, voulant rétablir le fameux monastère de Saint-Maur, envoya demander l'aide de l'abbé Magal, qui s'était rendu célèbre par la réforme de Cluny. Magal, ayant reçu le messager, s'écria : « N'avez-vous pas, dans votre pays, un assez grand nombre de monastères? Pourquoi n'y cherchez-vous pas ce que vous désirez? Combien il me sera pénible d'aller chercher au loin des nations étrangères et inconnues, d'abandonner mon pays et d'atteindre le vôtre! » *Au loin! des nations étrangères et inconnues!* Et il s'agissait d'une distance de moins de cent lieues.

On conçoit, Messieurs, il eut été difficile, dans un pareil état de choses, de rassembler des renseignements historiques bien complets.

A cet isolement politique et matériel, venait se joindre une extrême ignorance. Permettez-moi de m'arrêter un instant sur cette seconde cause de la pauvreté littéraire de la période que j'étudie.

Pour apprécier l'état des lettres au x^e^ siècle, il suffit de parcourir la préface du quatrième tome de l'Histoire littéraire, une de ces belles préfaces dans lesquelles les savants Bénédictins ont condensé, en quelque sorte, la science rassemblée dans leurs in-f^os^. Voici ce qu'on lit aux premières pages : « Il faut d'abord convenir que l'ignorance y a été grande et fort répandue..., à peine se trouvait-il quelques laïcs qui sussent lire et écrire....» Les Bénédictins notent qu'on trouve, au bas d'un diplôme du roi Raoul, un quatrain fait pour nous apprendre que ce prince savait signer de sa propre main « Il n'y avait que les

Digitized by Google

écclésiastiques et les moines qui se mêlassent de lettres. Encore la plupart des clercs, de l'aveu d'un témoin oculaire, n'entendaient pas ce qu'ils disaient. Il est certain qu'on en voyait rarement qui fussent en état de parler en public et d'instruire le peuple... Tel état le sort des lettres parmi le gros des ecclésiastiques et la multitude des laïcs; tel il fut aussi dans quelques monastères, ces asiles les plus assurés de la littérature depuis sa première décadence. Ceux à qui l'on donnait ordinairement l'administration ne savaient seulement pas lire...» Et un peu plus loin : « Quant aux monastères, ceux qui avaient échappé aux flammes et aux déprédations des barbares, se trouvaient entre les mains d'abbés laïcs, à qui on les avait donnés en fiefs, ou qui s'en étaient emparé de leur propre autorité, et qui y vivaient avec leurs femmes, leurs enfants, leurs soldats et leurs chiens... »

Ainsi, Messieurs, l'ignorance était à peu près générale; les anciennes écoles cathédrales étaient presque toutes désertes, et les écoles des couvents transformées en chenils par la grossière barbarie des abbés laïcs.

Cependant, au milieu de ce chaos social, couvert des ténèbres de la barbarie et de l'ignorance, on voyait, de loin en loin, briller quelques points lumineux. Les écoles de Cluny, d'Aurillac, de Metz, de Lorge, de Toul, de Fleury, de Luxeuil, etc., étaient autant d'asiles pour les sciences et les lettres. De nombreux écoliers y affluaient.

Entre tous ces foyers, encore ardents, où l'on entretenait avec soin le flambeau rallumé par Charlemagne, l'Europe entière remarquait la grande école de Saint-Remy de Reims. Je le constate avec plaisir, Reims fut, au moyen-âge, une des rares cités qui

Digitized by Google

surent conserver presque toujours intact le double départ des libertés municipales et des lumières intellectuelles que Rome lui avait confié. Depuis surtout l'archevêque Foulques, successeur, en 882, du grand Hincmar, qui restaura l'enseignement de saint Remy, une série de savants écolâtres, commençant avec Hucbald et Remy pour aboutir à l'illustre Gerbert, se succédèrent avec un grand éclat. On venait de fort loin pour entendre la voix de ces grands maîtres. Dom Marlot donne la liste des personnages distingués qui se formèrent successivement aux leçons des moines de Reims. Gerbert, dont un livre qui a fait récemment quelque bruit a popularisé la vieille renommée, fut le plus habile de ces écolâtres. Il vit s'asseoir autour de sa chaire plusieurs illustres disciples. Deux étaient destinés à porter la couronne, Othon II et Robert Ier. Un troisième, et le plus remarquable sans doute par son intelligence, porta, au lieu de pourpre royale, la bure modeste des moines. C'est le chroniqueur Richer. Je vais finir, par l'histoire de son livre, cette longue course à travers le IXe et le Xe siècle.

On sait que l'histoire de Flodoard se termine en 966. Gerbert, en devenant archevêque de Reims sous Hugues Capet, chargea son disciple, le moine Richer, de continuer l'œuvre et de raconter à la postérité les événements qui remplissent cette période si importante qui s'étend de 966 à l'affermissement des rois Capétiens. Le travail fut fait, publié, et parut digne du maître et du disciple. Mais, par une fatalité singulière, cette chronique disparut au XVe siècle. Les dernières traces étaient restées dans Tritheme, moine qui vivait vers 1480, et qui a écrit la chronique d'Hirsange. Le Tritheme admirait beaucoup Richer;

Digitized by Google

il dit de lui : « Claruit hoc tempore in Gallia Richerus, » monachus Remensis, ordinis nostri, homo studiosus, » et tam in divinis scripturis quam in secularibus » litteris egregiè doctus, ingenio promptus, et clarus » eloquio : qui scripsit ad Gerbertum Rhemorum ar- » chiepiscopum, pulchrum et compendiosum opus de » gestis Gallorum quod sic incipit : Orbis itaque plaga » quæ mortalibus sese commodam præbet. »

Qu'était devenu, depuis le chroniqueur d'Hirsange, le précieux ouvrage, *Pulchrum et compendiosum opus ?* Nul ne le savait... Ce qui contribuait à le maintenir dans l'obscurité, c'est qu'on avait fini par confondre généralement le Richer du Xe siècle avec un autre Richer, moine Bénédictin du XIIIe siècle, auteur de la chronique de Senones.

Enfin, Messieurs, un heureux hasard a permis de secouer la poussière qui couvrait injustement le manuscrit du disciple de Gerbert. M. Pertg, l'éditeur des *Monumenta Germaniæ Historica*, est, comme on sait, un de ces Bénédictins modernes, qui s'occupent, de nos jours, à recueillir les vestiges littéraires du passé. L'infatigable savant a fouillé les bibliothèques, les archives, les dépôts, les collections de la France, de l'Italie, de l'Allemagne. Il est parvenu ainsi à élever à la tradition historique de la patrie un véritable monument.

Dans un de ses voyages d'exploration, M. Pertg visita, vers 1833, la bibliothèque publique de Bamberg. Il y découvrit un vénérable manuscrit portant, en écriture du Xe siècle, le titre : Historia Richeri Monachi, — et au-dessus, mais d'une écriture plus récente, ce titre plus étendu : Richeri monachi Senensis ord. S. Benedicti libri quatuor Historiæ. *(Achery Ipicili, t. II, non convenit.)*

Digitized by Google

Heureusement que cette indication n'arrête point le savant allemand, comme elle en avait sans doute arrêté beaucoup d'autres avant lui. Il parcourut les premières lignes du manuscrit et s'aperçut, avec une joie... d'érudit, qu'il avait mis la main sur un trésor. Le manuscrit commençait par la phrase indiquée dans Tritheme : Orbis itaque plaga, &c. Le moine Richer, l'intelligent disciple de Gerbert, le témoin oculaire de la révolution Capétienne, revoyait le jour après un si long, un si étrange oubli.

M. Pertg inséra Richer dans sa collection, en 1839. Il établit, avec toute l'autorité de la science, l'authenticité de l'ouvrage. Par un bonheur singulier, le manuscrit porte tous les caractères d'un autographe, et ni M. Pertg, ni aucun savant, ne doutent que nous n'ayons l'original même de Richer.

Cette publication a ému toute l'Europe savante. En France, l'Institut s'est occupé plusieurs fois de Richer. Le journal des savants lui a consacré de nombreux articles. Enfin, la société de l'Histoire de France a fait publier et traduire, par M. Guadet, l'un de ses membres, cet important ouvrage.

On n'a sur l'auteur que les renseignements qu'il fournit lui-même dans le cours de son livre. Il parle d'ailleurs fort peu de sa personne. Il n'est pas un de ces écrivains, si nombreux à notre époque, qui, dans leur naïf amour-propre, se persuadent que la postérité se préoccupe avec anxiété de tous leurs faits et gestes. Qu'aurait-il, du reste, à raconter, le modeste moine, sinon la vie commune, paisible, studieuse, monotone, des monastères de St-Remy ?

Son père, qu'il nomme Raoul, était un partisan ardent de la cause Carolingienne. Il suivit, en brave

Digitized by Google

soldat, pendant une longue et aventureuse carrière, la fortune changeante de Louis d'Outremer et de Lothaire.

Sans doute, qu'avant d'entrer au monastère, Richer, tout enfant, assis sur les genoux du vieux soldat, écouta les longs récits des luttes qu'il devait un jour retracer. Il connut ainsi, par un des acteurs les plus actifs, plusieurs circonstances, plusieurs faits ignorés du vulgaire.

C'est vers 969, par conséquent trois ans après la mort de Flodoard, comme le conjecture M. Pertg, que Richer fut admis dans l'abbaye de Saint-Remy.

Il devint aussitôt un des disciples favoris de Gerbert, qui l'initia à toutes les sciences qu'il enseignait aux applaudissements d'une partie de l'Europe. Richer voua à son illustre maître une sorte de culte. Il consacre vingt-deux chapitres à l'histoire ou plutôt à l'éloge de cet homme étrange, si diversement jugé, calomnié par ses contemporains, et relevé, je crois, outre mesure, par le XIX^e^ siècle.

Le pauvre moine suivit le grand homme dans les phases diverses que parcourut sa fortune. Il l'accompagna sans doute, suivant les ingénieuses conjectures de M. Lenormant, dans son second archevêché à Ravenne, et vécut peut-être encore à ses côtés, lorsque le fils du pâtre de Bellias eut été couronné de la thiare, sous le nom de Sylvestre II. Après la mort du maître, le moine se retira en Allemagne, où il passa ses derniers jours. Cette circonstance explique la découverte de son manuscrit à Bamberg.

L'ouvrage de Richer s'étend de 888 à 995, avec un appendice qui fournit des faits jusqu'en 998.

Digitized by Google

Je n'ai pas le dessein d'apprécier longuement cette précieuse chronique; le travail n'est pas à faire, et vous me permettrez de vous renvoyer au Journal des savants. Qu'il me suffise de dire que, par l'abondance des faits et la sûreté des renseignements, Richer est la source principale de toute la période ; qu'il fait connaître un grand nombre d'événements ignorés jusqu'ici, et qu'il dissipe l'obscurité qui recouvrait certains autres.

Du reste, si l'on considère sa haute intelligence, son expérience d'homme mêlé aux affaires, son talent d'écrivain, il est à une prodigieuse distance de tous les auteurs de son temps.

Flodoard ne peut lui être comparé sous aucun rapport. On pourrait, en le plaçant toutefois à un degré au dessus, trouver quelque analogie entre lui et l'auteur de l'Histoire ecclésiastique de France.

J'ai insisté un peu longuement sur Richer, parce qu'il est l'un des éléments principaux et le moins connu du travail que j'aurai l'honneur de vous soumettre. Je n'ai point tout dit, cependant; mais comme il me servira habituellement de guide, je lui laisserai souvent la parole, et quand, en passant auprès des grands personnages que je me propose d'étudier, il dira un mot de lui-même, je le recueillerai afin que nous fassions peu à peu une connaissance complète avec le Grégoire de Tours du x^e^ siècle.

Digitized by Google

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE.

Communication de M. Oppert,

Membre correspondant.

DE L'IMPORTANCE HISTORIQUE DES INSCRIPTIONS ASIATIQUES NOUVELLEMENT DÉCHIFFRÉES.

Deuxième article.

La grande inscription de Bisontoun, dont j'avais l'honneur de parler à l'Académie, se trouve gravée sur un grand rocher sur la route de Kirmanshah à Egbatane. Elle est, pour ainsi dire, l'explication des sculptures par lesquelles Darius croyait terrifier les nations de son vaste empire.

On voit, sur un roc escarpé, représenté le roi Darius, suivi de deux serviteurs. Du pied gauche, le monarque foule le mage pseudo-Smerdis, et devant lui se tiennent neuf individus, les bras liés au dos et la corde au cou. Au dessus du groupe édifiant plane Ormuzd; le bon principe, d'après la croyance de Zoroastre.

Quarante-six inscriptions d'étendue fort différente ornent ces sculptures gigantesques, exécutées à peu près à 300 pieds au dessus de la route. De ces quarante-six inscriptions, seize sont en langue perse, sept sont conçues dans l'idiome scythique, et treize en assyrien. Nous ne connaissons jusqu'ici que les seize tablettes achéméniennes; les traductions sont

Digitized by Google

copiées par M. Rawlinson, qui ne les veut pas publier pour ne pas laisser à un autre savant la gloire de déchiffrer les documents de Ninive.

Des seize inscriptions dans l'idiome des anciens Perses, onze servent à expliquer les figures sculptées de Darius et de ses ennemis vaincus. Les autres tables, d'une longueur tout autrement considérable, racontent l'histoire des premières années du règne de Darius, fils d'Hystaspe. C'est sur ces tables et sur les données intéressantes qu'elles nous fournissent, que je voudrais fixer l'attention de l'Académie.

Voici le commencement de la première table, longue de 96 lignes. Nous la donnons d'après l'interprétation modifiée dans les points les plus importants, que nous avons justifiés ailleurs :

« Je suis Darius grand roi, roi des rois, roi en Perse, roi des provinces, fils d'Hystaspe, petit-fils d'Arsamès, Achéménide.

Le roi Darius déclare : Mon père est Hystaspe, le père d'Hystaspe est Arsamès; le père d'Arsamès, Ariaxamnès; le père d'Ariaxamnès, Teïspes; le père de Teïspes, Achémènes.

Le roi Darius déclare : C'est pour cela que nous sommes intitulés Achéménides; depuis longtemps nous sommes puissants, depuis longtemps notre race est une race royale.

Le roi Darius déclare : Huit de notre race furent rois avant moi, je suis le neuvième; nous étions neuf rois en deux branches.

Le roi Darius déclare : Je suis roi par la grâce d'Ormuzd, Ormuzd m'a conféré l'empire.

Le roi Darius déclare : Voici les pays qui étaient

Digitized by Google

sous ma domination ; par la grâce d'Ormuzd je fus leur roi : la Perse, la Médie, la Susiane, la Babylonie, l'Assyrie, l'Arabie, l'Égypte, les Ioniens maritimes, la Lydie, l'Ionie continentale, l'Arménie, la Cappadoce, la Parthie, la Larangie, la Sagartie, l'Ariane, la Chorasmie, la Bactriane, la Sogdiane, la Sacie (Scythie), la Sallagydie, l'Itrachosie, la Mucie ; en tout, 23 provinces.

Le roi Darius déclare : Voilà les provinces qui étaient sous ma domination ; par la volonté d'Ormuzd, elles étaient mes esclaves, elles me portaient leurs tributs ; jour et nuit on exécutait ce qui avait été ordonné par moi.

Le roi Darius déclare : Celui qui, dans ces pays, était étranger, je l'ai supporté s'il était supportable ; celui qui était ennemi, était éprouvé comme il le méritait. Par la volonté d'Ormuzd, ces pays suivaient ma loi ; ainsi que j'ordonnais, ainsi ils le faisaient.

Le roi Darius déclare : Ormuzd m'a confié l'empire, Ormuzd m'a accordé son secours jusqu'à ce que je parvins à l'empire ; c'est par la grâce d'Ormuzd que je tiens la royauté.

Le roi Darius déclare : Voici ce que je fis avant d'être roi. Le nommé Cambyse, fils de Cyrus, de notre famille, fut roi ici avant moi. Ce Cambyse avait un frère nommé Smerdis (Bardiga), issu de la même mère et du même père. Puis Cambyse tua Smerdis. Lorsque Cambyse tua son frère, le peuple ignorait que Smerdis fût mort. Ensuite Cambyse allait en Egypte. Pendant que le roi était en Egypte, le peuple devint rebelle, l'imposture fit des progrès en Perse, en Médie et dans les autres pays.

Digitized by Google

Le roi Darius déclare : Il y eut un homme, un mage nommé Gomatès ; celui-là se révolta ; il existe une montagne nommée Arkadris, c'est de là qu'il s'insurgea ; c'est le 14 du mois de Viyakhna qu'il se révolta. Il trompa le peuple en disant: « Je suis Smerdis, le fils de Cyrus, le frère de Cambyse. » Ensuite l'Etat entier fit défection de Cambyse; et la Perse et la Médie et les autres provinces; ce fut le 9 du mois de Garmapada qu'il ravit la royauté ; puis Cambyse mourut en se blessant lui-même.

Le roi Darius déclare : L'empire que le mage Gomatès usurpa, avait été à notre race depuis longtemps. Gomatès le mage déroba Cambyse de la Perse, de la Médie et des autres provinces ; il fit d'après sa volonté; il fut roi.

Le roi Darius déclare : Et il n'y avait ni Perse, ni Mède, ni de notre race, quelconque qui aurait dépouillé de sa couronne ce Gomatès le mage. Le peuple le craignait à cause de sa férocité. Il aurait volontiers tué beaucoup de monde qui connaissait l'ancien Smerdis, pour cela il aurait tué le peuple. « Afin que l'on ne me reconnaisse pas que je ne suis pas Smerdis, le fils de Cyrus. » Personne n'osait dire quoi que ce fût à l'égard de Gomatès le mage, jusqu'à ce que je vins. Alors je priai Ormuzd ; Ormuzd m'apporta son secours. Ce fut le 10 du mois de Bâgayâdis que je tuai, accompagné d'hommes fidèles, Gomatès le mage et les hommes qui étaient ses principaux complices ; il y a un fort nommé Sikhanvatis dans le pays de Nicée en Médie, c'est là que je le tuai. Je lui ravis l'empire. Par la volonté d'Ormuzd je devins roi ; Ormuzd me conféra l'empire.

Digitized by Google

Le roi Darius déclare : L'empire qui avait été arraché à notre race, je l'ai restauré. Je l'ai remis à sa place. Comme il avait été avant moi, ainsi je l'ai rétabli. Les autels que Gomatès le mage avait renversés, je les ai restaurés en sauveur du peuple, j'ai rétabli le monde et le ciel (les chants et le saint office) ; et j'ai rétabli l'ordre dans le peuple en Perse et en Médie et dans les autres provinces. Comme ç'avait été avant moi, ainsi j'ai restauré ce qui était renversé. Par la volonté d'Ormuzd, j'ai fait tout cela. J'ai disposé tout jusqu'à ce que j'eusse rétabli l'État. Je l'ai arrangé par la volonté d'Ormuzd comme ç'avait été avant moi, lorsque Gomatès le mage n'avait pas usurpé notre pays.

Le roi Darius déclare : Je fis cela après que je devins roi. »

Voilà le commencement de la première table. La fin, comme la seconde et la troisième, et enfin la cinquième inscription, font l'historique du règne de Darius, fils d'Hystaspe, jusqu'au deuxième siége de Babylone.

Nous avons essayé d'établir la chronologie et de la mettre en accord avec les événements transmis par les Grecs.

Darius, après avoir vaincu le mage, avait à réprimer les révoltes des peuples que l'absence de Cambyse avait porté à secouer le joug incommode des Perses. Les Indiens se révoltèrent les premiers, commandés par un nommé Alkrina, fils d'Elpadarma ; ils furent vaincus. Mais, après cette défaite, une insurrection beaucoup plus redoutable éclata, celle de Babylone. Nous savons maintenant les détails de cette affaire : un nommé Naditabira prit les rênes du gouvernement sous le nom de Nabonchodo-

Digitized by Google

nosor II, fils de Nabonide, vaincu par Cyrus. A la nouvelle de la révolte, Darius marcha vers Babylone, mais Naditabira l'attend déjà sur les bords du Tigre. Le monarque franchit le fleuve et repoussa l'insurgé le 27 du mois d'Akigâda, en Octobre 5210. A. P. C. Il poursuivit son adversaire jusqu'à l'Euphrate et lui livra une seconde bataille le 2 Anâmaka, en Décembre de la même année. Cette bataille malheureuse livre au vainqueur le chemin de Babylone, où s'était réfugié le prétendu Nabonchodonosor.

N'oublions pas pourtant que le document de Bisontoun est une pièce toute officielle, et il est curieux à voir que le monarque Perse parle avec la même réserve de ses échecs que, dans nos jours, le faisaient les généraux Autrichiens et Russes, quand il s'agissait des Hongrois et des Tartares. Darius dit qu'il prit Babylone ; il raconte ce que ses généraux ont fait pendant son séjour, mais il se garde bien de nous dire quelles circonstances le retinrent si longtemps dans la cité de Sémiramis. Nous savons par Hérodote ce qu'il sait, c'est-à-dire qu'il fallut vingt mois pour dompter ces prétendus rebelles.

Pendant le siége de Babylone, toutes ces provinces se soulèvent; à la tête de chacune surgit un autre prétendant, ou, comme le monarque Perse dit, un autre imposteur, produisant le titre légitime de ses ancêtres. Divers insurgés, Omane en Susiane, Citratakhmes en Sugartie, Frâdor en Margiane, Arakha en Arménie, sont successivement vaincus par les généraux de Darius. Mais surtout la Médie s'arma pour secouer le joug des successeurs de Cyrus, et il fallut quatre batailles, livrées en décembre 518, en mai, en août et en novembre 517 pour rétablir l'ordre parmi les Mèdes révoltés.

Digitized by Google

Cambyse avait tué son frère Smerdis ; mais malgré l'aveu fait, sur son lit de mort, par le frère dénaturé, le peuple Perse croyait à la vie du fils puîné de Cyrus. Un nommé Veïsdales arbore, au nom de Smerdis, le drapeau de la légitimité, et faillit arracher réellement le sceptre des mains énergiques qui s'en étaient emparées. Cette insurrection d'un second pseudo-Smerdis n'est connue que par le roc de Bisontoun ; aucun historien n'en a gardé le souvenir, malgré l'importance de la révolte, qui fait dire au monarque Perse, à l'endroit de Veïsdales : « Il fut roi en Perse.

Ce deuxième imposteur est autrement énergique que l'était le Mage. Disposant d'une armée considérable, ce n'est qu'après deux batailles, en mai et en juillet 517, qu'il est anéanti par le général de Darius, Artaordis Mais l'insurrection survécut à celui qui l'avait fomentée; il ne s'était pas contenté d'ameuter la Perse ; il avait jeté des armées considérables dans les provinces orientales de l'empire, et ce n'est qu'après deux batailles successives, en décembre 517 et avril 516, que l'armée insurrectionnelle est détruite. Il est curieux à lire, dans le récit officiel du roi Perse, comment cette armée résista, pendant presque une année, après que le prétexte légitime de la révolte lui a été enlevé.

Darius nous raconte une dernière tentative des Babyloniens de regagner leur indépendance ; mais la ville fut détruite. Il nous parle d'une expédition contre les Scythes; mais ce ne fut certes pas la fameuse guerre qui a tant de ressemblance avec la grande expédition de Russie, faite presque sur le même terrain par Napoléon.

C'est ici, après une longue prière à la postérité de garder intactes ces inscriptions, que se termine ce document, dont je n'ai donné que les détails principaux.

Digitized by Google

Lectures de M. Loriquet.

Séances des 26 *Juin et* 25 *Juillet* 1851.

RAPPORT

SUR LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ, XXXI^e^ ANNÉE.

Messieurs,

Chargé par vous, conjointement avec M. Paris, de prendre connaissance du volume que l'Académie de Metz vous a récemment envoyé, et muni des pleins pouvoirs de notre honorable collègue, je viens vous rendre compte des travaux de cette Société.

Savante parmi les plus savantes, la cité Messine a sur une foule d'autres de son rang l'avantage de posséder dans la sience et le génie militaire un contingent aussi nombreux qu'éclairé, dont s'enrichit son Académie nationale. Après la liste de ses membres et l'ensemble de ses travaux, nous en avons pour preuve les paroles mêmes de son Secrétaire qui, dans le compte-rendu annuel, et avec l'expérience

Digitized by Google

des trente-une années d'existence de l'Académie de Metz, nous assure que, « sans être complètement inconnues sur les bords de la Moselle, les muses en aucun temps n'ont beaucoup hanté cette société, intimidées qu'elles sont par les fronts calmes et froids du chimiste et du géomètre. » M. le secrétaire avait sans doute ses raisons pour s'exprimer ainsi; c'était peu poli, toutefois, qu'il nous permette de le dire, à l'égard de la musique, du moins, « cette muse aimable et gracieuse qui est toujours venue prêter à l'Académie de Metz son concours harmonieux et rehausser l'éclat de ses solennités (1), » de la musique enfin, qui avait, cette année même, les honneurs du discours présidentiel.

M. le secrétaire a-t-il également raison quand il plaint l'Académie de Metz d'avoir peu produit ? Vous en jugerez plus favorablement. C'est beaucoup, au reste, suivant nous, que de répandre, comme elle le fait, autour d'elle, l'instruction et les encouragements. Les beaux-arts et l'industrie notamment reçoivent de l'Académie de Metz une salutaire impulsion. Des expositions ont lieu, sous ses auspices, tous les deux ans pour les premiers, de cinq ans en cinq ans, pour la seconde, et l'on paraît s'applaudir du succès obtenu. De plus, « répondant, dit M. le secrétaire, au vœu qui lui en a été exprimé par l'administration municipale, l'Académie a continué ses lectures du soir, qui, pendant quatre mois de l'hiver, ont réuni, trois fois la semaine, un auditoire aussi calme et honnête qu'intelligent et sympathique. » De tels soins de la part d'une Académie sont de ceux qui satisfont le plus aux besoins des populations, et les résultats heu-

(1) Paroles de M. A. Malherbe, président : Séance du 19 mai 1850

Digitized by Google

reux qu'elle est appelée à recueillir, doivent la consoler amplement, ce nous semble, de l'absence de tout mémoire en réponse aux diverses questions qu'elle avait proposées et mises au concours pour cette année. « Les sociétés savantes, qui s'efforcent d'éclairer du flambeau de la science le développement des arts, les progrès de l'industrie et de l'agriculture, ne sont pas un rouage superflu dans la grande machine sociale ; et, à quelque point de vue que l'on se place, on ne saurait dédaigner ces travaux obscurs, cette influence lente et cachée, dont l'effet est d'autant plus assuré qu'elle s'exerce plus loin du conflit des intérêts et des passions. » C'est encore M. le secrétaire de l'Académie de Metz qui parle ici ; nous ne pouvons mieux appliquer ses paroles qu'au corps savant auquel il appartient.

Je ne suivrai pas M. le secrétaire dans l'énumération complète des travaux de son Académie. Sans parler d'objets d'une importance toute locale, d'observations météorologiques, par exemple, de renseignements sur le poids moyen des animaux livrés à la boucherie de Metz, sur l'état de la population, sur l'amélioration de l'espèce chevaline dans le pays, il y a dans ce volume une foule de choses à l'égard desquelles je dois, en toute humilité, me déclarer incompétent. J'ai mieux aimé faire un choix approprié à ma convenance, que de me fourvoyer dans des sujets tels que ceux-ci :

Rapport sur le télégraphe électrique de MM. Schiavetti et Belliéni, par M. E. de Saulcy ;

Sur le daguerréotype, par M. Vincenot ;

Sur les essais faits à Metz des produits de la société du blanc de zinc et couleurs à base de zinc, par M. Langlois ;

Digitized by Google

Sur des minerais de fer du département de la Moselle, par le même ;

Sur la maladie du froment, qualifié blé vibrioné, par M. André ;

Mémoires sur les moyens d'apprécier la situation des exploitations agricoles, par le même ;

Rapport de M. Génot sur les expériences faites par M. Keinholt, relatives à la maladie des pommes de terre.

En pareilles matières, il m'eut été difficile de ne pas commettre d'hérésies.

Il y a d'autres travaux sur lesquels je ne puis me taire absolument, dussé-je y toucher téméraire-ment. Ce sont ceux qui ont pour objet l'amélioration du sort des classes souffrantes, question à l'ordre du jour depuis quelques années surtout, mais dont, il faut le dire, on n'aurait pas tant à s'occuper, si les idées et les habitudes rentraient dans le calme que protégeaient autrefois des institutions, soit civiles, soit politiques, soit religieuses, sans lesquelles, suivant nous, il n'y a que trouble et confusion.

Une commission prise dans le sein de l'Académie de Metz avait été chargée de constater les causes et le degré d'insalubrité des habitations de cette ville et des campagnes environnantes, elle devait rechercher en outre les moyens d'y remédier. La peinture que fait M. le docteur Laveran des habitations d'ouvriers dans la ville de Metz, peut s'appliquer à toutes les cités industrielles, et particulièrement à la nôtre : les remèdes proposés, en attendant mieux, pourraient être les mêmes. Je mettrai donc sous vos yeux, Messieurs, les conclusions de l'ho-

Digitized by Google

norable rapporteur. Il propose à l'Académie de Metz :

1° D'appuyer de ses vœux la proposition faite à l'assemblée législative, par M. de Melun, de donner à l'autorité municipale le droit de déclarer inhabitables les maisons insalubres;

2° D'éclairer, par des encouragements et des publications, les populations des campagnes, sur les conditions hygiéniques des habitations ;

3° D'attendre que l'expérience ait prononcé sur la convenance d'élever des maisons spécialement destinées aux ouvriers ;

4° Enfin, d'appeler l'attention de l'autorité sur la question de l'insalubrité des habitations.

La législation, vous le savez, a consacré, depuis, plusieurs des dispositions proposées par l'Académie de Metz.

Après ce rapport, vient le compte-rendu de M. de Saint-Vincent sur l'établissement d'une société de prévoyance dans les villes de Charleville et de Mézières. L'organisation de cette société se fait remarquer par des particularités heureuses; elle s'est élevée sans bruit, après avoir reçu son institution de l'autorité locale ; elle ne dédaigne pas la religion pour auxiliaire ; elle n'est exclusive de personne : toutes choses dont nous félicitons fort les fondateurs de cette association, et de celle-ci entre autres et surtout, qu'ils n'ont pas perdu leur temps à faire des règlements, ni dépensé, comme il arrive quelquefois, leur zèle dans le travail de l'enfantement.

C'est quelque chose, sans doute, que tous ces mérites; on peut même produire quelque bien en mettant en œuvre les conclusions exposées au sein

Digitized by Google

de l'Académie de Metz, au sujet des habitations insalubres. Mais vous conviendrez probablement avec moi que le mal qui travaille nos populations ouvrières a besoin d'autres remèdes, quand je vous aurai fait connaître l'éloquent rapport de M. Faivre sur le livre de M. Robert Guyard, intitulé : Essai sur l'état du paupérisme en France.

« La pauvreté, dit M. Faivre, est un fait ancien, qui a commencé avec le monde, et qui vraisemblablement ne finira qu'avec le monde; le paupérisme est un fait nouveau, ou du moins un fait récemment observé, pour lequel il a fallu inventer un nom, comme pour le magnétisme ou l'électricité..... L'inégalité des conditions, suite inévitable de l'inégalité des aptitudes, est un fait naturel et divin. Il y aura donc toujours des pauvres. La plaie sociale, désignée sous le nom de paupérisme, doit-elle pareillement exister toujours, est-elle sans remède?... » Pour s'en rendre compte, il faut savoir d'abord ce que c'est que le paupérisme. *L'humanité veut jouir,* a dit un apôtre du socialisme. Là est tout le secret du paupérisme, que M. Faivre définit : *l'impatience croissante des pauvres.* « Du jour, dit-il, où l'humanité, libre des entraves antiques, eut en outre répudié les espérances célestes pour aspirer exclusivement aux jouissances de la terre, chacun s'est dit : *Pourquoi pas moi?* Une brûlante émulation s'est emparée de toutes les âmes.... La masse innombrable de ceux que leur faiblesse intellectuelle ou physique retient dans les rangs inférieurs, fit entendre de sourdes menaces et s'expliqua peu à peu plus clairement. » Le paupérisme, maladie nouvelle, apparaissait dans le monde.

Digitized by Google

Comme remède à ce fléau, on a proposé, d'une part, le remaniement complet de la société; c'était transformer le mot que nous avons cité plus haut en celui-ci : *l'humanité veut périr ;* le remède n'est pas du goût de tout le monde. On a indiqué d'autres moyens, tels que les Caisses d'épargne, les Associations de prévoyance plus ou moins mutuelles, les Cités ouvrières, les Salles d'asile, les Crèches, et toutes les inventions de la moderne philanthropie, topiques ou palliatifs, capables au plus de calmer le mal et de lui faire prendre patience.

» Ce qui frappe, continue M. Faivre, dans l'étude qu'ont faite de la situation des hommes tels que MM. Buret, Thiers, Blanqui, et avec eux l'auteur de l'ouvrage soumis à l'Académie de Metz, c'est que, plus ou moins étrangers par leur passé ou par leurs convictions à la foi chrétienne, ils s'accordent à déclarer avec tristesse que le mal est dans la perte de la foi, que le remède est dans le réveil de la foi... Admettons pour un moment que l'Evangile soit la règle de toutes les consciences : à l'instant cette soif de jouir s'apaise,... l'esprit de dévouement se substitue à l'égoïsme,... le riche est tenu d'aimer et de soulager son frère le pauvre ; le pauvre, à son tour, est tenu d'aimer et de respecter son frère le riche. Un lien d'amour, qui, sous le nom de charité, se noue dans le ciel, unit entre eux tous les hommes, et ne fait de toutes les familles qu'une grande, qu'une immense famille. Que reste-t-il encore, je vous prie, de ce hideux fantôme que vous appelez le paupérisme ? »

Tout cela est dit par l'honorable secrétaire de l'Académie de Metz avec l'entrain que donnent le

Digitized by Google

talent et la conviction. Le tableau qu'il fait de la situation est sévère; il est vrai cependant, en partie du moins et à un certain point de vue : mais est-il complet? Le remède indiqué, sans doute, est des plus efficaces : mais croyez-vous qu'il puisse être appliqué sans difficultés? Croyez-vous aussi qu'il n'y ait rien de plus général à dire sur les causes du paupérisme, de cette impatience de toute subordination, de cette ardeur de jouir qui pousse les populations hors des voies tracées par la volonté divine et par la main du temps? Si, par exemple, il y a perturbation dans les régions supérieures de la société, n'est-il pas raisonnable d'y remettre tout à sa place, d'y ramener l'ordre, avant de toucher au désordre des degrés inférieurs? Quand tout le corps est malade, c'est tout le corps qu'il faut réformer et guérir, non pas membre à membre, mais en corrigeant le régime général de l'ensemble et en commençant par la tête. Vous voulez que l'Evangile redevienne la loi des individus; qu'il soit donc aussi la loi des gouvernements, la loi des nations, la loi des sociétés. La morale est une : elle doit être la même pour tous, régler les rapports de tous. Il faut donc que les puissants se replacent dans la justice et la vérité, si vous voulez que les petits y rentrent; et, de même que, suivant l'expression d'un éminent publiciste, il n'est pas au pouvoir des gouvernements qui se sont placés dans le mal d'empêcher le fait qu'ils ont produit de réaliser les conséquences qu'il renferme: ainsi, tout se remettra de soi, dans les sociétés, naturellement et sans secousse, dès que la tête aura repris son assiette.

Les consciences n'appartiennent qu'à Dieu, le

Digitized by Google

pouvoir civil n'a rien à y prétendre ; mais il peut interroger les œuvres qui appartiennent à la loi, a dit M. de Frayssinous (1). C'est en suivant cette pensée que l'auteur du livre examiné, M. Robert Guyard, demande, en faveur du christianisme, des lois et des manifestations officielles. Pour M. Faivre, au contraire, le pouvoir est un auxiliaire suspect : il ne peut et ne doit, suivant lui, qu'assurer à l'Évangile toute sa liberté d'action. Ainsi se trouve posée et jugée la question d'une *religion d'état*, laquelle existe chez nous en fait, vous le savez, sinon dans le texte de la loi. Il n'est pas besoin de vous dire, je crois, de quel côté me paraît être la logique.

La charité n'est autre que l'économie sociale prenant en haut ses inspirations bienfaisantes. Nous ne quitterons donc pas les régions élevées, si nous suivons M. l'abbé Maréchal dans le domaine des lettres divines. Il a enrichi les mémoires de l'Académie de Metz d'un travail important sur le bonheur des élus, et il a joint à cette dissertation des notes fort intéressantes sur le Cantique des cantiques.

Parlons d'abord de la dissertation sur le bonheur des élus. L'auteur l'a partagée en sept chapitres ; mais nous n'astreindrons pas tout à fait notre analyse à cette division.

Saint Augustin, Boëce et Dante l'aident d'abord à définir la béatitude ; il recueille ensuite les différentes dénominations que lui donne l'Écriture, les divers sens attachés aux mots *ciel* et *paradis*, et les traces de la croyance traditionnelle des peuples à une vie future, conséquence de la notion de l'im-

(1) **Craintes et espérances de la Religion.**

Digitized by Google

mortalité de l'âme, comme de celle du bien et du mal. Chez les Juifs, les justes ont entrevu le bonheur éternel; mais il appartenait au Rédempteur seul, chargé de rouvrir aux hommes la porte du ciel, de leur révéler clairement ce bonheur et de le leur donner en perspective.

Quant à l'idée que les hommes se sont faite du séjour et de la vie des bienheureux, nous trouvons dans l'Eden des Juifs, dans les Champs-Élysées des Grecs et des Romains, dans la sphère orageuse des Scandinaves, dans la chasse sans fin de l'Indien, dans les sept paradis de Mahomet, autant de symboles grossiers d'une vie future en rapport avec le degré d'abaissement moral dans lequel chaque nation est tombée. L'Eglise seule, qui possède les paroles de la vie éternelle, possède aussi la notion véritable de ce qu'est le paradis.

Ici, Messieurs, nous touchons à la théologie dans ce qu'elle a de plus intime et de plus sérieux : veuillez vous rappeler que je ne fais qu'analyser. Notre auteur démontre par l'Écriture, par les Pères, par les Conciles, par le sentiment des philosophes chrétiens, tels que Leibnitz, les différents points de doctrine qui concernent la béatitude, savoir : l'intuition surnaturelle de l'essence de Dieu par les bienheureux, sans qu'ils puissent toutefois comprendre Dieu surnaturellement; l'inégalité de cette intuition, selon la diversité de leurs mérites; enfin la jouissance immédiate de la vision béatifique, après la sortie du corps, pour les âmes des justes auxquelles il ne reste rien à expier. La vision intuitive que prétendent établir les partisans du *zoo-magnétisme*, paraît à M. Maréchal très propre à nous donner une idée de la com-

Digitized by Google

munion qui s'établira dans le ciel entre l'homme et Dieu par le moyen du Verbe dieu et homme ; il en tire naturellement un argument en faveur du dogme chrétien qu'il vient d'exposer. Il rapporte ensuite quelques unes des descriptions qu'on a données du séjour des élus ; il qualifie, en passant, la curiosité de ceux qui voudraient savoir où est le paradis et dans quel état y seront les bienheureux ; il termine en proposant à nos méditations les sentiments que doit inspirer aux chrétiens la doctrine de l'Église sur les récompenses de la vie future, renfermant en trois mots, comme saint Augustin, la substance de l'éternelle félicité : Voir Dieu, l'aimer, le louer.

J'arrive aux notes sur le Cantique des cantiques.

Il n'est pas de livre divin qui, autant que celui-ci, ait fourni matière aux interprétations. Entre les commentaires impertinents de Grotius et ceux de Bossuet, entre les petits vers galants de Théodore de Bèze et la glose du Père de Carrières, il y a des degrés infinis. Car tous n'ont pas le sens droit, le cœur chaste et l'élévation d'esprit qu'exige une pareille lecture. En vérité, les Juifs étaient sages en interdisant ce livre à leurs enfants jusqu'à l'âge de trente ans ; pour certaines gens même, il eut été plus utile qu'il demeurât lettres closes : le respect dû à son origine inspirée y eut gagné.

M. Maréchal avait caractère pour toucher à cette arche sainte, et il l'a fait à l'aide des autorités les plus respectables. Il ne s'écarte en rien de l'interprétation symbolique généralement admise dans l'Eglise universelle ; ses notes et ses citations s'emploient concurremment à affermir ce magnifique édifice et à l'embellir. Saint Thomas, qu'il place à tort parmi

Digitized by Google

les saints pères, mais qui brille au premier rang des docteurs de l'Eglise, est la source pure à laquelle il puise principalement. Sans avoir la prétention d'ajouter aux interprétations savantes des Origène, des Théodoret, des Grégoire le Grand, des Bède, des Fromont, des Louis de Léon, des Bossuet, l'auteur éclaircit quelques points jusqu'alors indécis; nous citerons particulièrement ses recherches sur le Nard, sur la Sunamite, sur le symbolisme du lis et de la rose et les applications qu'on en a faites, notamment à l'église du Christ et à la Vierge-Mère. L'érudition littéraire vient parfois en aide à celle du théologien, et si, de près ou de loin, quelque poète a répété un écho du Cantique de Salomon, M. Maréchal le recueille avec soin pour en faire jouir ses lecteurs.

Après les travaux de M. Maréchal, que nous venons d'analyser, le plus important mémoire que renferme le recueil de l'Académie de Metz est celui de M. Victor Simon, qui a pour titre : *Documents historiques sur le verre.* L'auteur, s'aidant des ouvrages déjà publiés sur cette matière, y joint le résultat de ses propres recherches et les données de la science moderne ; il en résulte un traité à peu près complet et plein de faits curieux sur l'industrie verrière depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours.

Ce que dit M. Victor Simon sur l'origine du verre et sur son pays natal, n'est pas ce qu'il y a de moins intéressant dans son ouvrage. A ceux qui ne croiraient pas que de Zabulon, tribu de la Judée, sont venus l'usage du sable et son nom (*sabulum*), il oppose les témoignages concordants de Pline, du Talmud et de Maimonide; il leur montre le verre de couleur fort

Digitized by Google

commun et le verre blanc très recherché parmi les Juifs, voire même des fenêtres vitrées dans le temple de Salomon.

De la Palestine et de la Phénicie, l'industrie verrière passe en Egypte : on y fait des vases à boire de diverses couleurs, on y couvre de verre le pavé des temples, on y coule des statues de verre ; bientôt les Ethiopiens entourent leurs morts d'un cylindre de verre : Alexandre le Grand n'eut pas d'autre cercueil avant celui d'or que Ptolémée-Lagus lui fit faire.

En Chine, le verre précéda la porcelaine.

En Grèce, à Rome, on souffle, on moule, on grave le verre, on le décore de dorures, de filigranes, etc. ; on le colore de toute façon, surtout en bleu : s'il s'agit de verre bleu transparent, c'est avec le cobalt ; s'il s'agit de verre opaque, c'est avec du cuivre. Enfin, on n'ignore aucun des secrets qui concernent le verre et les émaux, pas même celui de les raccommoder.

La Gaule reçut de Rome tous les procédés de cette industrie arrivée à sa perfection. Les premiers siècles du moyen-âge nous offrent les patènes et les calices dont parle Grégoire de Tours, les verroteries et les émaux que recèlent les sépultures.

L'art de la verrerie, qui longtemps paraît sommeiller, reçoit de Venise, au XII^e^ siècle, une impulsion nouvelle. Au XIV^e^, les objets de verre propres au ménage sont encore rares et d'un prix élevé ; témoin la concession faite par Humbert, dauphin de Viennois, à des verriers, et par laquelle il se réserve un certain nombre d'ustensiles pour son usage, tels que : « petits verres évasés, coupes à pied, amphores, urinals, grandes écuelles, plats, aiguières, salières,

Digitized by Google

lampes, chandeliers, tasses, petits barils, une grande nef et six grandes bouteilles pour transporter du vin. »

Au temps de Palissy, le sud de la France possédait de nombreuses verreries ; mais il devint urgent, sous Louis XIV, de venir en aide à ces établissements; ceux de la Lorraine, qui étaient florissants dès le XV^e^ siecle, avaient disparu sous le même règne, ils ne reprirent leur ancienne importance qu'au XVIII^e^ siècle.

Les preuves qu'on a données de l'usage du verre pour vitrer les fenêtres à Rome, avant le IV^e^ siècle, sont peu concluantes. De toutes celles que M. Victor Simon a puisées, soit dans l'histoire de l'Art monumental de Bâtissier, soit ailleurs, une seule me paraît avoir une certaine valeur, c'est la présence de châssis vitrés dans les fouilles d'Herculanum et de Pompéi. Encore n'en pourrait-on conclure, ce me semble, en faveur d'un usage très répandu avant l'époque précitée.

Quant aux miroirs de verre, ils étaient assez communs, paraît-il ; Sidon et l'Egypte avaient le monopole de leur fabrication, comme plus tard il fut à Venise.

Nous arrivons à la grande époque de l'art de la fénestration, celles des vitres peintes, du XII^e^ au XVI^e^ siècle et même au XVII^e^. Le peu qu'on a trouvé de peintures sur verre antérieures est sans importance et ne saurait servir à établir une filiation entre l'art antique et celui du moyen-âge. Les quelques vers de Sidoine Apollinaire, qu'on cite à ce propos sont même plutôt applicables à la mosaïque. Néanmoins, on peut regarder comme certain que les vitres

Digitized by Google

en verres de couleurs assorties furent employées longtemps, avant d'arriver à l'art contemporain de Suger et de notre abbé de Saint-Remi, Pierre de Celles, art dont un artiste de Metz, M. Maréchal, est aujourd'hui l'un des reproducteurs les plus habiles.

M. Victor Simon parcourt rapidement, avec M. de Caumont, les différentes périodes de l'art du peintre-verrier, puis il aborde celui de l'émailleur. Il nous montre ce dernier successivement en honneur dans la Phénicie, l'Egypte, la Babylonie, la Grèce, l'Etrurie, la Gaule, la Chine et la Perse. Au moyen-âge, Constantinople, Venise et l'Italie, la France et surtout Limoges, portèrent au plus haut point de perfection l'art des émaux; les faïences, les grès émaillés devinrent en France, en Flandre, en Hollande, une branche de commerce des plus importantes.

Les mosaïques enfin, dans lesquelles entrèrent souvent le verre et les émaux, sont de la part de l'auteur l'objet d'un chapitre fort curieux. Après les beaux modèles de mosaïque ancienne, il rappelle les morceaux précieux que possédaient Sainte-Sophie de Constantinople, Saint-Marc de Venise, le palais de Ravenne et Saint-Remi de Reims. Il passe ensuite par les mosaïques florentines en marqueterie, à celles de Saint-Pierre de Rome, et aux procédés nouveaux dont l'art s'est enrichi.

Ceci ne veut pas dire absolument que l'art moderne ait tout inventé ou même perfectionné. On en sera convaincu en lisant le chapitre de M. Victor Simon, qui concerne les verres grossissants. On y verra qu'on se servait de pareils verres dès le temps d'Aristophane, pour obtenir du feu. Quant aux lunettes d'approche et aux besicles, il serait difficile d'en

Digitized by Google

préciser l'origine ; mais les anciens savaient filer le verre, ils s'en servaient pour imiter les pierres gravées, ils donnaient à leurs statues des yeux d'émail et de verre ; enfin, l'on n'a pas oublié la sphère de verre d'Archimède.

La dévitrification du verre est pour l'auteur l'occasion d'observations archéologiques très importantes. Il termine par l'énumération de quelques constructions en verre, produit fortuit de la présence de matières vitrifiables qui ont survécu aux matériaux ou friables, ou combustibles, d'anciennes constructions dont elles occupaient les interstices. C'est en France, en Lusace, et surtout en Irlande et en Écosse, que se trouvent ces constructions en verre. Au moment où M. Victor Simon écrivait ce chapitre, le *palais de cristal* n'avait pas encore ouvert l'ère des exhibitions gigantesques, au moyen d'incommensurables chassis de verre. Il a toutefois sa petite *exposition* à lui, si je puis m'exprimer ainsi, car son travail est accompagné d'une fort belle planche reproduisant au trait une curieuse suite de vases et d'anneaux en verre de diverses époques, dont l'origine est grecque ou gallo-romaine.

L'archéologie a fourni à l'Académie de Metz d'autres mémoires d'une moindre importance, dont plusieurs néanmoins méritent une mention. Telles sont les « Réflexions de M. Clercx sur le sceau d'or apposé par François de Guise au bas d'un brevet accordé à l'abbaye de Saint-Arnould » et la Note de M. Charles Robert sur des monnaies de Postume, découvertes, en septembre 1848, aux environs de Pont-à-Mousson. Ces monnaies, parmi lesquelles s'en faisaient remarquer quelques autres, du III^e^ siècle

Digitized by Google

également, étaient au nombre de 207. Les revers assez variés, dont M. Ch. Robert donne la description, sont les mêmes qu'on obtint dans la trouvaille de Damery en 1830. Or, quand on se rappelle l'état des monnaies trouvées à Damery, l'inégalité des types et l'incorrection barbare d'un grand nombre, due principalement au mode grossier de fabrication, il y a lieu de s'étonner des éloges que M. Ch. Robert donne à l'un des deniers de Pont-à-Mousson, qui rappelle, dit-il, le beau temps de la gravure antique et prouve que Postume restaura dans les Gaules les arts libéraux. Je n'entends pas contester, du reste, le mérite des monnaies d'or de ce prince, dont la perfection accuse, comme le dit Eckhel, la présence d'artistes habiles à sa suite.

De son côté, M. le colonel Ulrich a rendu compte de la trouvaille faite dans le Bas-Rhin d'un certain nombre de monnaies du moyen-âge. Il n'a pas voulu que nous ayons à le croire sur parole; une belle planche vient en aide à sa description et permet d'en contrôler l'exactitude. La plupart de ces monnaies appartiennent aux villes de Metz et de Strasbourg. Leur état n'a pas toujours permis à l'auteur d'en juger parfaitement tous les détails. C'est ainsi qu'au troisième type des gros de S^t^-Étienne de Metz, une volute, suivant lui, remplace la main du saint diacre et sort de son vêtement, tandis qu'il fallait y voir une main portant les offrandes des fidèles, indice caractéristique du diaconat, tout comme la palme tenue par l'autre main indiquait le martyr. D. Calmet (Hist. de la Lorraine, t. II, pag. CXX, pl. 8 et seq.), au besoin, aurait fourni ce renseignement à l'auteur. Il l'aurait aidé pareillement à compléter la légende d'une

Digitized by Google

petite pièce d'argent, de forme carrée à angles arrondis, faussement attribuée par lui à l'un des évêques de Metz. Je la donne ici, telle que j'ai pu la déchiffrer moi-même sur un échantillon d'une meilleure conservation.

Au droit, THEODERICvs EPiscopvS ; au revers, disposés en croix, les mots MARIA VIRGO. Cette monnaie, qui est assez répandue dans la Lorraine, ne peut convenir qu'à l'évêque de Verdun, Thierry, qui vivait de 1047 à 1090 : l'église cathédrale de Verdun était la seule de la Lorraine qui fût placée sous l'invocation de la Vierge ; le faire et l'écriture de cette monnaie s'accordent parfaitement du reste avec l'époque précitée.

Je rapporterais volontiers au même évêque deux autres monnaies dont Calmet n'a pas fait mention, mais qui joignent au nom de *Thierry, évêque*, une semblable invocation à la Vierge : SancTA MARIA, VIRgo MARIA. La première légende accompagne la tête nimbée de la Vierge, la seconde est placée autour d'un portail d'église.

La musique, comme vous allez le voir, est aussi ancienne que le monde : c'est donc faire encore de l'histoire et de l'archéologie que de vous en parler.

La ville de Metz possède une école municipale de musique largement établie et qui a mérité plusieurs fois les encouragements du gouvernement. Le président de l'Académie a fait hommage en séance publique au goût si prononcé et si bien soutenu de la cité Messine pour cet art. Il a tracé l'histoire de la musique et l'a montrée depuis les premiers jours faisant le charme des populations et l'ornement

Digitized by Google

du culte, méritant la protection des princes et les éloges des législateurs et des moralistes. Vous saviez déjà que Néron cultivait la musique en véritable homme de l'art; mais vous aviez oublié qu'il avait à son service un corps de claqueurs, au moyen desquels il n'était guère possible de n'avoir pas un succès d'empereur ; surtout en s'arrêtant au milieu des rues pour chanter, toutes les fois que le bon peuple de Rome l'en priait. Vous aviez peut-être oublié de même la belle voix de Caligula et les couronnes d'or que Claude distribuait aux musiciens. C'est pourtant sous de tels maîtres que se forma la musique, avant d'être appelée à l'ornement des solennités chrétiennes. M. Alfr. Malherbe vous rappellerait encore, entre autres particularités intéressantes, les 24,000 lévites musiciens formés par Salomon et employés par lui, au nombre de 10,000 à la fois, dans les grandes fêtes. Convenez qu'il y a là de quoi enlever le sommeil pour le reste de leur vie aux Musard et aux Berlioz de nos jours. J'allais oublier qu'un poète, je ne sais lequel, assure que *l'aimable compagne du premier mortel fut l'inventeur des premiers sons mesurés*, et qu'après avoir rivalisé de roulades et de gazouillements avec les rossignols du paradis terrestre, elle employait son petit talent à charmer les ennuis d'un époux exilé. Étonnez-vous, après cela, de ce qu'au temps d'Orphée on fut assez fort déjà sur l'art en question, pour que ce poète tournât la tête à tout le monde, hommes et bêtes, en mettant en musique les divers articles du code de son pays.

J'aurais bien encore d'autres faits curieux à emprunter au discours de M. Alfr. Malherbe, si je n'avais hâte de mettre un terme à ce rapport.

Digitized by Google

Laissons donc la musique, pour passer à sa sœur la poésie.

Sous ce titre : « *Sur la fin de la vie* , » M. Macherez a donné un petit nombre d'alexandrins de bonne facture.

J'ai trouvé dans les cinq fables du même auteur, qui suivent, de l'entrain, de la facilité ; mais la narration pourrait être quelquefois plus vraisemblable, la moralité mieux amenée et l'expression plus choisie. Néanmoins, il faudrait être bien sévère pour ne pas citer avec éloge les fables qui ont pour titre : *Le Léopard et les animaux* et *le Renard serviteur du Lion*.

Je vous signalerai encore des vers faciles et souvent heureux de M. F. Munier dans une épître à M. le colonel Brosset, et j'arrive à la question grammaticale, déjà maintes fois débattue et posée de nouveau à M. Munier lui-même, à savoir si cette phrase : *Ah ! vous m'avez trompé*, renferme deux propositions : *Ah !* proposition principale absolue, équivalant à *je suis étonné...* ; et : *Vous m'avez trompé*, principale relative. C'est à M. Chapsal qu'on en veut ici, vous le reconnaissez.

« Supposé, dit entre autres choses M. Munier, que la phrase soit négative : *Ah ! vous ne m'avez pas trompé* ; *ah !* n'aura-t-il pas un autre sens ? *Ah !* si l'on en croit les grammairiens, signifie une foule de choses souvent opposées. C'est qu'en effet, et malgré qu'en aient ces messieurs, dans ce mot et dans tous ceux de même nature, c'est à dire dans ceux qu'on peut considérer comme essentiellement interjections, il n'y a ni pensée, ni proposition implicite ; ce sont des cris involontaires, des accents de voix irréflé-

Digitized by Google

chis ; celui qui les entend peut facilement les interpréter : mais, quant à prétendre que celui qui les a proférées y ait attaché une idée quelconque, quant à les traduire en sujets, verbes et attributs, autant vaudrait analyser de même les cris d'appel, de colère, etc., que poussent les animaux. »

La démonstration de M. Munier, quoique serrée et empreinte de la connaissance parfaite de ces sortes de matières, a de plus le piquant qu'un homme d'esprit sait donner à tout ce qu'il touche. La grammaire offre une foule de questions qui demanderaient à être traitées avec ce sens droit et ce talent; alors tomberait peut-être cet échafaudage de science grammaticale que les bons esprits condamnent, et qui a fait plus d'ignorants depuis un certain nombre d'années dans nos écoles, que n'en aurait laissé la simplicité des anciennes méthodes et la bonhomie de nos pères.

Digitized by Google

Lecture de M. Ch. Loriquet.

—

NOTE

AU SUJET D'UNE LAMPE ANTIQUE TROUVÉE A GRAND, (VOSGES).

—

Messieurs,

Je dois à l'obligeance de notre honorable secrétaire-archiviste, M. Ern. Arnould, la connaissance d'une note insérée dans les *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy*, (année 1847) (1), et en même temps d'un objet d'antiquité des plus curieux : c'est une lampe de bronze trouvée, il y a quelques années, dans les ruines de Grand, département des Vosges, et aujourd'hui déposée au musée départemental d'Epinal. Les renseignements que j'ai pu recueillir à ce sujet présentant quelque intérêt, je vous demande la permission de vous en entretenir un instant. Mais avant d'examiner à notre tour cette importante trouvaille, ne soyons pas ingrat, disons

(1) Page 175.

Digitized by Google

deux mots du sol béni des antiquaires qui nous l'a donnée.

Grand, Grans ou Gran, situé à 32 kilomètres ouest de Neufchâteau et presque à la source de l'Ornain, dans l'ancien Bassigni, fut jadis autre chose qu'un village de 1,200 habitants et qu'une fabrique de clouterie. Un embranchement qui partait de Noviomagus et venait aboutir à Nasium, le reliait aux grandes voies de Langres à Trèves et de Toul à notre Durocort; des ruines importantes couvrent au loin son territoire; on y remarque des remparts et des murailles de plusieurs pieds d'épaisseur, un temple qu'on croit avoir été dédié à Jupiter et plusieurs autres, un amphithéâtre dont les formes se dessinaient déjà parfaitement au temps de D. Calmet (1) et qu'on a déblayé depuis, en 1821; chaque jour on y découvre des débris sculptés, des aqueducs souterrains, des monnaies du haut empire. Il y a quatre ans à peine, le musée départemental des Vosges recevait de Grand un petit vase et les dix-sept médailles en or qu'il contenait : c'étaient des Tibère, des Nerva, des Trajan, des Vespasien, des Titus, des Domitien. On y déposait, en 1846, la lampe dont nous voulons parler; et, dernièrement, son savant conservateur, M. Jules Laurent, l'enrichissait encore d'un magnifique *aureus* de Marc-Aurèle, trouvé près du village.

Comment donc se fait-il que le nom de Grand ne se trouve nulle part dans les anciens géographes? L'Itinéraire d'Antonin et la Table Théodosienne n'en

(1) Cf. *Calmet, Notice de la Lorraine*, t. I, p. 530 et seq. — Caylus, *Recueil d'antiquités*, t. III, p. 431, planche CXVIII; t. VI, p. 349, planche CXI. — Jollois, *Mémoire sur quelques antiquités remarquables des Vosges*, p 4 et seq.

Digitized by Google

font aucune mention (1); Ammien-Marcellin, comme le remarque D. Calmet (2), n'en parle pas davantage, quoique rien ne paraisse lui échapper en racontant la vie de Julien, et que, suivant une tradition constante dans le pays et parmi les écrivains de la Lorraine, ce prince ait fait le siége de Grand, qu'il ait séjourné dans cette ville, qu'il y ait fait, en 361, plusieurs martyrs.

Un titre du temps de Charles-le-Chauve, en 886, porte ces mots : « Actum in *Granis villa*. » Mais rien n'indique que cette dénomination soit précisément applicable à l'ancienne ville de Grand (3). C'est tout au plus si l'abbé Rupert, auteur du douzième siècle, qui a écrit la vie du martyr saint Eliphe sur de plus anciens monuments, semble autorisé à lui donner le titre de *cité, civitas*. Tout paraît prouver seulement que le même écrivain n'exagère pas, quand il en fait une ville puissante et étendue : « Urbem tunc longitudine et latitudine maximam, et turribus et muris munitissimam, nomine Grandem (4). »

De 1220 à 1312, dit encore D. Calmet (5), Grand figure parmi les lieux importants de la Lorraine relevant des rois de France. Depuis, il n'en est plus question, si ce n'est que d'anciens missels et bréviaires de Toul, en 1515, 1520, 1595 et 1628,

(1) Sauf l'explication de M. Digot, dont nous parlerons plus bas.

(2) *Loc. cit.*

(3) *Loc. cit.*

(4) *Vita S. Eliphi*, ap. SURIUM, 16 oct. — RIQUET, Syst. chron. des Ev. de Toul, p. 23 et seq. — D. CALMET, *op. cit.* p. 532.

(5) *Loc. cit.*

Digitized by Google

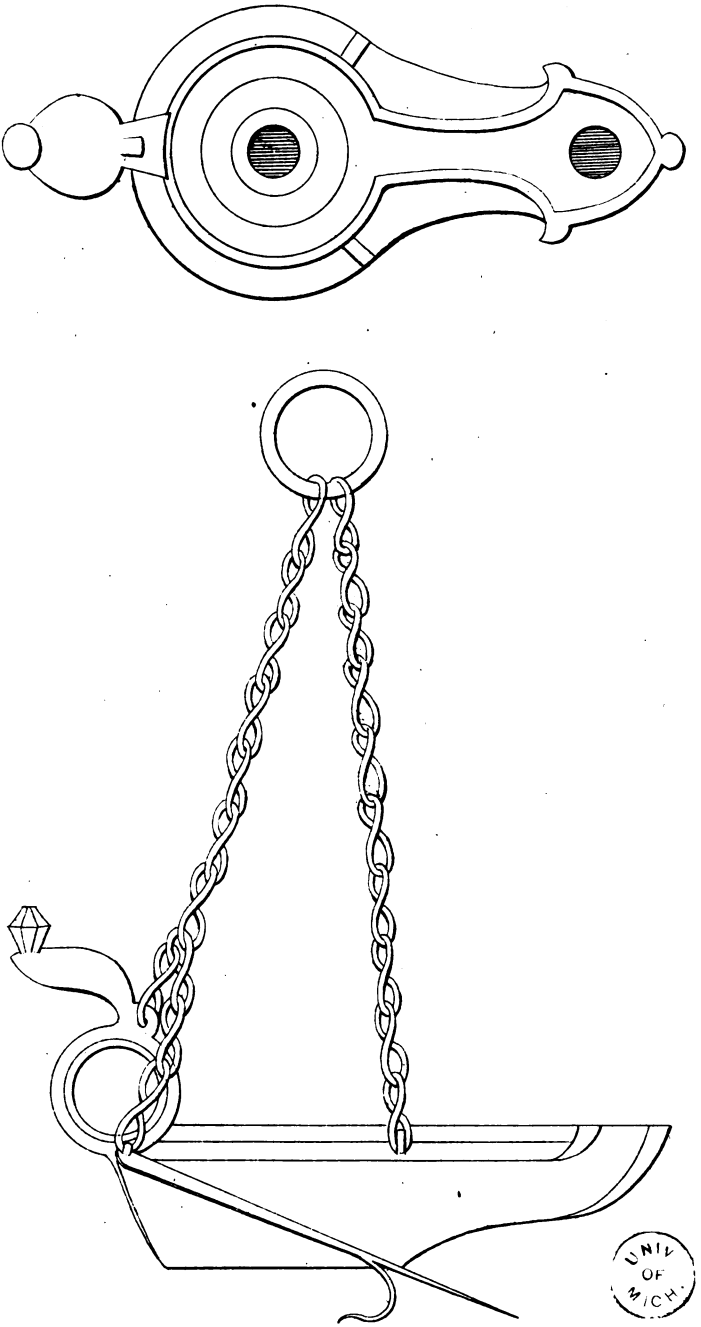

Lith. P. Regnier. Reims.

Lampe Antique trouvée à Grand (Vosges)

Demi-Grandeur d'Exécution.

Digitized by Google

UNIV OF MICH.

Digitized by Google

renferment un office destiné à célébrer la mémoire de

« L'ami de Dieu et vrai martyr Eucaire,
» Jadis de Gran évêque débonnaire, »

comme dit une ancienne inscription de la collégiale de Liverdun, alors dépositaire de ses reliques (1).

Grand fut-il longtemps le siége d'un évêque, le fut-il jamais? Rien ne le prouve, ou du moins les autorités sur lesquelles s'appuie la tradition qui lui donne une certaine importance ecclésiastique, pendant les premiers siècles, ne dépassent pas le moyen-âge et sont sujettes à contestation.

Grand était-il anciennement compris dans le pays des Leuquois (Toul), ou dans celui des Lingons (Langres)? Cette ville fut-elle longtemps florissante? A quelle époque perdit-elle de son importance au point de ne plus marquer sur la terre gallo-romaine? On ne sait. Des tentatives ont été faites, à diverses époques, pour lui appliquer un nom antique. Tout récemment encore, dans un savant mémoire qui a été lu au Congrès scientifique de Nancy, M. Digot, avocat de cette ville, a proposé celui de *Grandesina*, tronqué, suivant lui, dans le manuscrit de Vienne, et transformé en *Indesina* ou *Andesina*, par suite de la suppression de plusieurs lettres (2). La question se trouverait ainsi réduite à la vérification d'un fait

(1) « Urbs Grandis et confinium
« Habuit in Pontificem. » *Hymn.* 1595.

(2) Cf. *Congrès scient. de France*, XVII[e] session, 1850. — Recherches sur le véritable nom et l'emplacement de la ville que la table Théodosienne appelle Andesina ou Indesina. — Nancy, Vagner, 1851.

Digitized by Google

matériel ; malheureusement, les savants ne voient pas tous de la même manière.

Nous avons suffisamment parlé de Grand lui-même; revenons à notre lampe.

Elle a conservé dans leur état primitif, et l'on y voit encore attachés les chaînes de suspension et le crochet, *emunctorium*, destiné à étendre la mèche et à la débarrasser des charbons ; elle offre, en outre, le remarquable exemple d'un fait jusqu'alors unique dans l'histoire de l'éclairage des anciens.

Vous savez qu'il existe, dans l'immense collection des *Studi*, à Naples, une lampe dimyxe, tirée des fouilles de Stabia, en 1782, et dont l'un des becs a conservé sa mèche (1). Ce n'est pas le lieu d'expliquer comment cette mèche, ainsi qu'une foule d'objets très combustibles, a pu survivre à l'envahissement des laves et des cendres brûlantes d'un volcan; comment ensuite, repliée dans l'intérieur de la lampe, elle s'est conservée intacte pendant dix-sept siècles.

La lampe monolychne de Grand, longtemps enfouie sous terre, a rencontré des causes de destruction non moins puissantes : cependant elle possède encore sa mèche, comme celle de Stabia ; et de plus, on l'a trouvée remplie d'une matière dans laquelle, avant toute analyse, les antiquaires, avec leur sagacité ordinaire, reconnurent « une huile passée à l'état de graisse solide (2). » L'examen plus attentif de cette matière et de la mèche qui l'accompagne vous semblera, comme à moi, j'espère, de la plus grande

(1) *Le Antich. di Ercolano*, v. III p. 243. — *Hercul. et Pompéi*, sér. III, 29 et seq.

(2) *Annales de la Societé d'Emulat. des Vosges*, t. VI, part. 1re, 1846.

Digitized by Google

importance. C'est cet examen qu'a pour objet le mémoire dont je parlais en commençant, et dont l'auteur est M. Braconnot, chimiste qui s'est fait depuis longtemps, à Nancy, une réputation méritée.

Suivons-le d'abord dans l'analyse de la mèche.

« Traitée par l'éther chaud et desséchée ensuite, » dit le mémoire, elle est devenue d'un blanc tirant » légèrement au fauve et d'un aspect satiné.

» Elle était plate, très mince, tissée beaucoup plus » finement que ne le sont nos mèches actuelles, en » sorte qu'elle réunissait toutes les conditions dési- » rables pour n'avoir pas besoin d'être mouchée.

» Examinée au microscope, elle a présenté des » filaments cylindriques, quelquefois articulés, tels » qu'ils existent dans le lin, tandis que les filaments » de coton sont aplatis et tordus sur eux-mêmes. »

Nous avons tout lieu de regarder comme exactes l'analyse et la description de M. Braconnot. Ces caractères sont, d'ailleurs, ceux qu'on avait précédemment constatés dans la mèche de Stabia, si ce n'est qu'elle se présentait dans des conditions beaucoup moins compliquées : c'était un simple faisceau de lin peigné, non filé, et tordu en manière de corde (1). La perfection remarquable de la mèche de Grand est-elle le résultat d'un progrès dans l'industrie particulièrement chargée de la préparation de ces objets ? Nous ne savons ; les deux exemples dont nous parlons sont uniques, il est impossible de juger d'après un aussi petit nombre d'éléments. Néanmoins, il est bon de noter que la lampe de Grand est postérieure de deux ou trois siècles à celle de Stabia ; ainsi, du

(1) *Herc. et Pompéi*, loc. cit.

Digitized by Google

moins, l'ont jugée les archéologues qui l'ont eue les premiers sous les yeux (1).

J'arrive à la partie du mémoire qui concerne la matière contenue dans la lampe. Les appréciations de M. Braconnot n'ont pas opéré, dans mon esprit, la même conviction que les précédentes. Il me suffira, je crois, de mettre sous vos yeux le résultat de ses recherches, pour rendre mes doutes excusables, même avant que des expériences contraires et décisives aient été faites et les aient pleinement justifiés.

Après avoir énuméré les caractères physiques et chimiques de cette matière, M. Braconnot conclut ainsi : « Ce qui me paraît bien démontré, dit-il, » c'est que le corps gras de cette lampe était origi- » nairement de la cire jaune, puisqu'on y trouve » intactes la *cérine* et la *myricine*, ainsi qu'une » matière brune, qui, selon toute apparence, n'est » autre que le principe colorant de la cire d'abeilles » altérée par le temps. »

Ces conclusions du chimiste se trouvaient en opposition avec l'opinion exprimée peu de temps auparavant dans un article des *Annales de la Société d'émulation des Vosges* (2), article que m'a communiqué M. Braconnot et dont je vous ai cité quelques expressions.

Je ne m'expliquais pas moi-même qu'une lampe pût fonctionner avec de la cire. Pour brûler, en effet, avec un corps gras à l'état solide, la mèche doit y plonger presque en entier ; c'est seulement après que la chaleur a formé autour d'elle un godet

(1) *Mém. de la Soc. des sciences, lettres, etc. de Nancy,* loc. cit.
(2) *Loc. cit.*

Digitized by Google

de matière liquéfiée, que celle-ci peut imbiber l'extrémité de la mèche et fournir à la combustion. La cire ainsi employée suppose donc une sorte de *lampion*, c'est à dire une lampe dont la forme présente une patère sans couvercle.

Dans la *lampe* proprement dite, au contraire, l'extrémité de la mèche peut se trouver éloignée du niveau de l'huile ; elle ne brûle pas moins utilement et n'éclaire pas moins pour cela, parce que le liquide destiné à la nourrir monte de lui-même à travers les espaces capillaires que présente le faisceau de lin, de chanvre ou de coton. Si vous substituez à l'huile un corps gras également, mais solide, sans modifier les autres conditions de l'appareil, la mèche, d'abord dépourvue d'aliments, charbonnera presque sans donner de lumière ; elle s'usera sans profit, jusqu'à ce qu'elle arrive au niveau du corps gras, c'est à dire au dessous de la plaque qui ferme la partie supérieure de la lampe. Elle ne tardera pas conséquemment à s'éteindre ; ou, si elle brûle encore, ce sera sans éclairer, puisque sa flamme se trouvera renfermée dans le corps de la lampe. A quoi, je le demande, pourra servir une lampe de ce genre? Qu'on y brûle de la cire ou toute autre matière analogue, ne sera-ce pas en pure perte?

Telle est l'alternative dans laquelle l'analyse de M. Braconnot plaçait, à mes yeux, le jugement à porter sur la lampe de Grand, quand je n'avais pas sur cette lampe des renseignements plus précis que ceux qu'il avait bien voulu me fournir lui-même. Avec de la cire, ce devait être un lampion pur et simple ; sinon, c'était un meuble parfaitement inutile, quelque chose d'incroyable et d'absurde. Je ne

Digitized by Google

pouvais admettre, comme moyen terme, que les efforts du temps eussent altéré, ou plutôt métamorphosé une huile quelconque, au point de lui donner les caractères constitutifs de la cire. Les principes de la chimie s'opposent à ce qu'il en puisse être ainsi, l'huile et la cire étant des produits de natures différentes, l'une végétale et l'autre animale.

Du reste, quand les décisions de M. Braconnot furent connues, le fait parut si extraordinaire que, sous le prétexte qu'il n'avait eu à sa disposition qu'une bien petite quantité de la matière trouvée dans la lampe, M. Jules Laurent lui offrit de lui en envoyer de nouveau. Mais le *siége* de M. Braconnot était fait, il ne s'est pas soucié de le recommencer; et, plutôt que d'examiner une seconde fois si l'analyse ne pourrait pas se mettre d'accord avec la disposition de l'appareil, il a négligé les souvenirs qu'il avait de ce dernier et lestement qualifié de *lampion* la lampe de bronze du Musée d'Epinal.

En homme qui comprend le devoir de sa charge, le conservateur de ce Musée n'a pas voulu laisser déchoir le meuble intéressant dont le dépôt lui était confié. Sentant d'ailleurs l'utilité qu'il y avait à éclaircir un fait qui se produit aussi rarement, il a bien voulu me communiquer tous les renseignements dont il pouvait disposer, et m'envoyer à la fois un dessin capable de faire apprécier la lampe de Grand, et une portion de la matière et de la mèche qu'elle renfermait. Le dessin que je mets sous vos yeux est incontestablement celui d'une lampe de la forme la plus ordinaire et fonctionnant avec de l'huile : la qualification de *lampion* ne peut en aucune façon lui convenir. Elle porte, vous le voyez, l'*emunc-*

Digitized by Google

torium que je vous ai annoncé. Supposé que nous eussions de la cire, que ferait-on de ce crochet? Comment servirait-il à tirer une mèche qui se trouve engagée au milieu d'une masse solide? Nouvelle difficulté.

Prétendrai-je, après cela, que la matière dont je mets sous vos yeux un échantillon, est précisément de l'huile et pas autre chose? Non, Messieurs. Mais, une petite pierre s'est bien rencontrée parmi les fragments que je vous présente, il se peut qu'on y découvre également de la terre; j'y verrai donc le résidu de tout ce qu'on voudra : seulement, je crois avoir démontré l'impossibilité d'y trouver de la cire ou tout autre corps gras solide.

Digitized by Google

Digitized by Google

Lecture de M. Maumené.

—

MOUVEMENT DE ROTATION DE LA TERRE,

DÉMONTRÉ SOUS LES VOUTES DE LA CATHÉDRALE (1).

—

Messieurs,

La belle expérience dont nous allons être les témoins est destinée à montrer le mouvement de rotation de la terre, non pas ce mouvement de translation autour du soleil, dont la découverte immortalise le nom de Galilée, mais seulement la rotation autour de la ligne des pôles, cause des alternatives du jour

(1) L'expérience de M. Foucault a été répétée dans la cathédrale de Reims, en présence de toutes les notabilités de la ville, le Jeudi 8 Mai, par M. Maumené, avec l'aide de MM. P. Massé et Lechat.

L'appareil se composait : d'un fil d'acier très fin (corde de piano n° 10), de 40 mètres de longueur, et d'une sphère de plomb, sans enveloppe, d'environ 16 centimètres de diamètre, et du poids de 19 kil. 82. Ce pendule, soutenu par une anse de fil d'Ecosse ordinaire, était mis en oscillation au dessus d'un cercle blanc tracé sur le sol et d'un diamètre de 6 mètres. Le mouvement du pendule pouvait être apprécié d'une manière exacte sur une table présentant une trentaine de degrés du même cercle, à la hauteur de 25 centimètres au dessus des dalles. Sur le bord intérieur de cette table, on plaçait un petit épaulement de sable à arêtes vives. — Pendant la journée de la veille, on avait fait osciller sans cesse le pendule dans les directions croisées à 60 degrés, pour vaincre, autant que possible, toutes les résistances provenant des inégalités de la cohésion.

Digitized by Google

et de la nuit. Vous ne vous arrêterez pas à une première impression d'étonnement : Si nous nous réunissons pour exécuter aujourd'hui cette démonstration d'une vérité bien établie depuis longues années, vous remonterez sans peine aux fondements sur lesquels on l'appuie ; vous vous demanderez si les prédictions astronomiques, dont la certitude est des plus éclatantes, ne pourraient point être accordées avec d'autres systèmes encore inconnus ou tombés dans l'oubli. Vous chercherez un fait simple, un fait matériel et à la portée de tous, où nous puissions voir une preuve du mouvement de la terre : vous chercherez en vain. L'expérience de M. Foucault est la première de ce genre, et si, par bonheur, elle ne se prêtait à aucune explication étrangère, vous y verriez un des plus beaux exemples de la puissance des investigations scientifiques. Il faut le dire, à ceux dont le savoir pourrait contester encore les vues de Galilée, à ceux dont l'astronomie moderne n'entraîne pas toutes les convictions, (on doit toujours prévoir l'impossible) l'expérience des mouvements du pendule ne semblera d'aucune valeur : ces esprits forts y trouveront un argument en faveur des déplacements du soleil et tiendront, comme avant, à l'immobilité de la terre.

Vous le voyez, nous n'allons pas recevoir un enseignement direct et incontestable : non, nous devons nous borner à regarder la déviation du pendule comme une simple conséquence d'une théorie déjà démontrée, comme un fait dont une théorie contraire nous fournirait au besoin l'explication. — M. Foucault peut borner là ses prétentions ; même dans de telles limites, vous regarderez encore son expérience comme bien digne de l'intérêt général.

Digitized by Google

Veuillez, maintenant, vous transporter en idée jusqu'au pôle et suspendez notre pendule à un point même de l'axe de la terre, puis demandez-vous ce qui arrivera pendant le temps de ses oscillations à un objet immobile sur le sol? Tout le monde sent l'impossibilité pour la masse de plomb de changer d'elle-même la direction de son mouvement primitif. Une fois lancée dans un plan *fixe au milieu des espaces*, elle obéit bien à l'action de la terre qui produit ses oscillations, mais qui ne peut non plus la faire sortir de ce plan fixe où elle demeurerait éternellement agitée sans les résistances que l'air et le fil de suspension lui opposent.

Par conséquent, l'objet *immobile sur la terre tournante* se déplacera continuellement par rapport au plan d'oscillation, et, en nous tenant auprès du pendule, en dehors du cercle dont il parcourt les diamètres, nous suivrons facilement des yeux ce déplacement relatif. Il faudra seulement nous défendre d'une illusion dont nous sommes souvent et malgré nous les dupes. Dans une voiture ou dans un bateau, vous le savez, nous croyons d'ordinaire tenir à une demeure immobile et les objets extérieurs nous paraissent seuls animés d'un mouvement plus ou moins rapide : si la voiture ou le bateau marchent vers le nord, les maisons, les arbres du dehors nous semblent courir vers le midi. — Près du pendule, nous aurons à nous défier des mêmes erreurs. Pendant ses oscillations, dont le plan ne changera point, la terre nous entraînera d'occident en orient, et si nous oublions ce mouvement de notre voiture, le pendule nous paraîtra seul emporté de l'orient vers l'occident, de notre droite à notre gauche...

Et si nous allons ensuite à cette ligne comprise

Digitized by Google

entre l'hémisphère nord et l'hémisphère sud de la terre, si nous allons à l'équateur comparer les mouvements de notre pendule avec ceux du pôle, oh ! les choses seront bien changées. Où pourrions-nous maintenant trouver un point d'attache insensible à la rotation de la terre ? Evidemment nulle part. Il faudra bien ici nous laisser emporter tous ensemble, observateurs et pendule, et marcher avec la même vitesse : alors plus de mouvements relatifs, plus de déplacement sensible.

Voulons-nous maintenant revenir à notre situation actuelle, à Reims, un des points intermédiaires entre l'équateur et le pôle, et essaierons-nous de définir le véritable effet produit sur notre appareil ? Mon Dieu, Messieurs, nous le pouvons sans trop de peine. Ne craignez rien, je ne vous demanderai pas d'adopter la voie du calcul, trop longue, trop pénible peut-être ; un raisonnement bien simple va nous suffire. En effet, ne sentez-vous pas la nécessité d'un mouvement relatif *moyen entre celui du pôle*, qui est égal au déplacement même de la terre, et *celui de l'équateur*, qui est nul ? Bien évidemment ce mouvement doit exister, et il existe : il se prononce de plus en plus en remontant vers le pôle ; il diminue de plus en plus, au contraire, en descendant vers l'équateur. Dans tous les points intermédiaires comme Reims, il y a entraînement de l'observateur et entraînement du pendule ; mais le pendule résiste : le plan de ses oscillations voudrait toujours rester parallèle à lui-même et changer de position le moins possible : il se déplace moins autour de sa verticale que nous-mêmes autour de l'axe du monde. Dans l'impuissance où nous sommes de suivre des yeux la translation de la terre, nous verrons donc

Digitized by Google

uniquement l'écart du pendule qui est, à Reims, extrêmement considérable.

Citons ici le résultat du calcul : pendant les vingt-quatre heures employées par la terre à accomplir un tour entier sur elle-même, le pendule accomplit seulement une partie de cette rotation mesurée par le *sinus* de la latitude. En d'autres termes, à Reims, dans la cathédrale même, où la latitude est 49°, 15' 15", le pendule, au lieu de parcourir en 24 heures les 360 degrés du cercle, atteint seulement 272°, 44', 25".

Il ne mettrait pas moins de 31 heures, 40', 41", pour faire un tour complet. — Sa vitesse n'est pas aussi grande à Paris où la latitude est moindre ; il y exige 31 heures 52', 28", environ 12' en plus.

Messieurs, dans les réflexions que vous ne manquerez pas de faire sur ce sujet, vous rencontrerez certaines difficultés dont M. Foucault a donné la solution. Vous vous demanderez en premier lieu comment la suspension du pendule peut être disposée pour n'influer en rien sur la tendance de notre sphère de plomb à se mouvoir dans des plans parallèles. Nous devons le dire, il faut pour cela ne pas employer les pièces en usage dans l'horlogerie ; notre pendule n'est pas soutenu par un couteau sur des plans métalliques. Son fil est pincé entre deux pièces de cuivre parfaitement dressées. Il sort d'un plan très-uni, bien horizontal et n'est point obligé, comme dans nos horloges, de suivre toujours *le même plan d'oscillation relatif à la boîte ou à l'armoire qui le contient.* — Une expérience bien simple nous montre aisément l'indépendance du plan d'oscillation d'un appareil ainsi disposé. Voyez, Messieurs, ce petit

Digitized by Google

pendule attaché à ce support tournant par des pièces semblables à celle du pendule principal. Lançons-le dans un sens précis, dans la longueur de la cathédrale, par exemple, et pendant qu'il oscille, faisons tourner le support; aucun changement ne se produit dans la direction des mouvements de cette petite boule de plomb, et pourtant nous déplaçons bien plus rapidement notre support que la terre n'entraîne le point d'attache situé là-haut.

Néanmoins, penserez-vous ensuite, l'extrémité supérieure de notre fil est exposé par le mouvement de la terre à une torsion dont il nous reste à tenir compte. Au premier abord, cette torsion exercée sur un des bouts du fil d'acier paraît devoir agir dans toute la longueur et par conséquent sur le plomb lui-même en lui donnant une impulsion rotatoire plus ou moins forte. Peut-être craindrez-vous la nécessité d'attribuer à cette influence, malgré sa faiblesse, les effets dont nous serons bientôt spectateurs. — Heureusement, nous pouvons nous rassurer de la manière la plus complète par une expérience très simple, très concluante, et dont nous parlerons avec empressement, car elle a été l'origine de l'ingénieuse découverte de M. Foucault. Placez une verge d'acier cylindrique dans l'axe d'un tour ordinaire : fixez l'un de ses bouts et laissez l'autre entièrement libre : mettez cette extrémité libre en vibration, par exemple horizontalement; puis tirez doucement à la main la corde motrice pour entraîner l'extrémité fixe et la verge entière, vous verrez, non sans surprise, que les vibrations de l'extrémité libre ne suivront pas le mouvement et resteront horizontales. Ainsi, même dans une verge bien moins longue, bien plus rigide que notre fil de suspension, la torsion produite à

Digitized by Google

une extrémité dans un temps assez court, n'amène aucune déviation du plan où l'autre extrémité fait ses oscillations. Par conséquent, nous n'avons rien à craindre, et la torsion de notre fil au point d'attache sera bien absolument sans effet, surtout pendant la durée de nos expériences.

Nous pouvons mettre notre pendule en mouvement avec confiance ; sa déviation résultera bien assurément de la rotation de la terre, et n'aura point d'autre cause. Elle n'en aura point si nous avons su prendre toutes les précautions convenables dans sa construction. A cet égard, Messieurs, nous devons les plus vifs remerciements à M. P. Massé. Nous ne pouvions trouver un collaborateur plus dévoué, plus habile. L'appareil, sorti tout entier de ses mains, ne laisse rien à désirer sous aucun rapport (vous en jugerez vous-mêmes), et sans l'extrême obligeance dont il a bien voulu nous faire profiter, nous n'aurions pu réaliser aisément les dispositions nécessaires pour fixer en vos esprits la conviction d'une vérité si importante.

La mise en mouvement du pendule exige une précaution tout-à-fait indispensable. Il faut le placer bien exactement sous l'influence de la pesanteur seule, et ne laisser intervenir aucune force accidentelle. Nous ne pouvons songer à tenir la boule de plomb dans nos mains et à la lancer en les ouvrant : malgré tout, nous n'aurions pas la régularité convenable. M. Foucault n'a pas négligé de pourvoir à ce besoin essentiel. Il n'a pas seulement le génie des conceptions expérimentales ; il sait encore vaincre toutes les difficultés d'exécution. Il nous a appris (car rien ne nous appartient dans cette expérience), il nous a appris à lancer notre pendule en le soute-

Digitized by Google

nant d'abord par un fil très fin, comme vous le voyez en ce moment, et en brûlant le fil après avoir obtenu le plus complet repos. De cette manière, la pesanteur est son seul guide, et vous allez observer ses effets dégagés de toute influence étrangère. — Faut-il enfin vous signaler ces monticules de sable? ils sont destinés à être coupés par l'aiguille dont notre masse de plomb est inférieurement garnie : grâce à cette autre disposition ingénieuse de l'inventeur, vous serez mieux frappés de la déviation par les progrès d'une tranchée que cette aiguille agrandira sans cesse.

Telles sont, Messieurs, les observations dont nous devions vous entretenir, et nous pourrions immédiatement procéder à l'expérience. Permettez-moi cette réflexion dernière. Beaucoup de personnes s'étonneront peut-être d'assister à une expérience de physique dans ce lieu si digne de tous nos respects. Que ces personnes veuillent bien y songer. Parmi les faits naturels, où trouverons-nous de plus éclatantes preuves de la puissance divine que dans ces mouvements des astres, dans cette rotation de la terre dont nous serons certains tout à l'heure? Et si nous venons établir ce grand fait en présence de Dieu lui-même, devons-nous craindre de l'offenser? Non sans doute. Nous avons d'abord mis quelque hésitation à solliciter la faveur de transporter ici notre appareil; mais tout le monde comprendra, j'en suis sûr, la bienveillance dont Messieurs les membres du clergé nous ont honorés dans cette occasion, bienveillance dont nous sommes très heureux de les remercier publiquement.

REIMS. — IMP. DE P. REGNIER.

Digitized by Google

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS.

ANNÉE 1851-1852.

—

N° 2. — Trimestre de Juillet 1851.

Discours de M. Max. Sutaine.

—

Séance publique du 3 Juillet 1851.

—

Messieurs,

En célébrant au milieu d'une aussi brillante assemblée le neuvième anniversaire de ses solennités publiques, l'Académie de Reims éprouve un légitime orgueil, en même temps qu'un profond sentiment de reconnaissance pour son illustre fondateur. Soutenue par le haut patronage qui veille sur ses destinées, entourée d'une flatteuse bienveillance dont elle sent tout le prix, elle s'est efforcée par ses travaux annuels de conquérir pour toujours son droit de cité ; aussi, peut-elle s'ho-

Digitized by Google

norer de compter désormais au nombre des institutions rémoises.

On a dit quelque part, il est vrai, *que les palmes académiques fleurissaient difficilement à côté de l'olivier de l'industrie.* Mais cette pensée d'un de ces rêveurs sceptiques qui prétendent tout soumettre au niveau de leur doute railleur, cette pensée, qui a dû, comme tous les paradoxes, obtenir un certain crédit chez quelques esprits superficiels, hâtons-nous de le dire, n'est plus de notre siècle. Si, à d'autres époques, elle a pu présenter une apparence quelconque de vérité, ce que, pour notre part, nous sommes loin de reconnaître, nous la repoussons aujourd'hui comme un mensonge, comme une calomnie.

A qui fera-t-on croire en effet, qu'au temps où nous vivons, alors que tout aspire au progrès, au progrès qui, bien souvent, hélas! n'est qu'une illusion; alors, qu'entraîné par cette agitation fiévreuse qui le dévore, l'homme se précipite avec ardeur vers l'inconnu, l'industrie seule, infidèle à sa mission qui lui ordonne de marcher sans cesse, rétrograderait vers ces époques de barbarie où *la routine* (qu'on me permette d'employer une expression consacrée), où *la routine* était son unique règle, où la science elle-même était quelquefois obligée de voiler ses clartés?

Il y a longtemps qu'il n'en est plus ainsi; il y a longtemps que l'arbre de l'industrie et l'arbre de la science, au lieu de se nuire, se prêtent au contraire un mutuel appui, enlacent étroitement leurs rameaux et fécondent ensemble le sol qu'ils abritent sous leur ombrage tutélaire.

Digitized by Google

C'est qu'il y a longtemps aussi que les hommes intelligents qui se livrent aux grandes spéculations ont compris que, sans le secours de la science, sans l'aide des arts, il n'y avait pas de salut pour eux. Privée de ces deux auxiliaires, qui vivent à leur tour par elle, l'industrie, comme ces plantes que ne viennent pas colorer les rayons du soleil, ou comme ces races maladives qui décroissent rapidement quand une salutaire alliance ne vient pas rajeunir leur sang dégénéré, l'industrie s'étiole, languit et meurt épuisée par le marasme de l'habitude.

Où en seraient, par exemple, les moyens de communication, les voies de transport, tous les grands agents du commerce, si la science n'avait pas fait faire à la mécanique des progrès fabuleux? Il y a quarante ans à peine le plus grand génie des temps modernes niait la vapeur, et, depuis un quart de siècle, la vapeur a produit des miracles.

Si, dans cette lutte pacifique où le monde entier vient étaler aujourd'hui ses merveilles, il est donné à la France de briller au premier rang; si elle a pu forcer sa puissante rivale à admirer la délicatesse de ses ciselures, l'élégante disposition de ses riches étoffes, à s'incliner devant la supériorité de ses chefs-d'œuvre en tout genre, c'est aux beaux arts dont elle est devenue depuis longtemps la patrie, qu'elle le doit; aux beaux arts, qui ont trouvé parmi nos ouvriers si intelligents leurs plus habiles interprètes. Plus que toute autre, peut-être, notre laborieuse cité aurait le droit de repousser comme un non-sens cette proposition paradoxiale qui, si elle était vraie, frapperait de mort sa brillante industrie.

Digitized by Google

Reims qui, à toutes les époques, a généreusement payé son tribut d'intelligence à la commune patrie, a compris depuis longtemps que sur la triple alliance du commerce, de la science et des arts, reposaient sa prospérité et son salut. La large part qu'elle a su se faire dans le monde industriel, le succès qui couronne les efforts de ses habiles manufacturiers, elle sait qu'elle les doit à cette inséparable trinité qui a ses autels dans les ateliers aussi bien que dans le cabinet de l'artiste, que dans le laboratoire du savant.

Parmi les honorables directeurs de ces nombreux établissements dont les produits vont porter au loin le nom de notre intéressante Cité, il n'en est pas un seul qui ignore dans quelle condition d'infériorité le délaissement de ces indispensables auxiliaires du commerce le placerait vis-à-vis de ses concurrents. Malheur à celui qui, ne puisant ses inspirations qu'aux sources abandonnées de la routine, repousserait avec dédain les conseils des hommes d'étude ! Surpassé, distancé par tous, bientôt le spectacle de la prospérité de ses rivaux rendrait plus poignants encore pour lui le silence de ses usines, la solitude de ses ateliers.

Dieu merci ! une semblable crainte ne peut nous préoccuper dans notre ville, dont l'industrie peut s'enorgueillir de tant de noms illustres ; dans notre ville, qui a donné le jour à Colbert. Colbert ! Ce nom ne résume-t-il pas toutes les gloires industrielles de la France ? Quelle nation a vu naître un homme qui mieux que lui ait compris les forces vives de son pays, alors que le pays lui-même semblait douter de ses propres ressources, à la

Digitized by Google

suite de longs siècles pendant lesquels le bruit des armes avait tout dominé, alors que les hommes de guerre pouvaient dire tout haut : *Le pays c'est nous?* L'industrie, frappée pour ainsi dire d'ostracisme, avait presque honte d'elle-même, et créait en silence les chefs-d'œuvre qu'elle nous a légués ; elle attendait son Messie. Colbert parut, et bientôt l'ordre remplaça le chaos, les caisses épuisées de l'État se remplirent, la marine marchande fut créée, et le commerce, s'il ne fut pas ennobli encore, fut accepté du moins et reconnu comme une des plus riches sources de prospérité de la France ! A partir de cette époque, on dut compter sérieusement avec lui.

Notre compatriote, il est vrai, eut la bonne fortune de vivre sous un prince qui savait apprécier tous les genres de mérite. Il appartenait au monarque, qui, plus tard, devait défendre et protéger Molière contre ses propres courtisans, de comprendre Colbert et le placer au nombre des brillants fleurons qui donnèrent tant d'éclat à sa couronne. Mais alors même que la faveur éclairée de Louis XIV ne se serait pas étendue sur lui, le grand ministre, comme tous les hommes que le génie a marqués de sa divine empreinte, aurait su, n'en doutons pas, rendre illustres encore son nom et celui de sa ville natale.

Si nous voulions faire remonter plus haut encore à nos souvenirs le cours des siècles, les noms d'hommes qui soutinrent dignement l'honneur de l'industrie rémoise ne nous manqueraient pas. Pour n'en citer qu'un seul, nous rappellerons celui du teinturier célèbre auquel la France doit ces merveilleuses tapisseries qui le disputent en perfection aux

Digitized by Google

tableaux des plus grands maîtres, et font le désespoir des autres nations.

En fondant, sous François Ier, le magnifique établissement qui porte son nom, devenu depuis longtemps universel, Gobelin constatait dès le XVIe siècle la supériorité de notre industrie dont l'activité ne s'est pas ralentie, et dont l'éclat ne s'est pas terni depuis cette époque.

Toutes les grandes villes de commerce pourraient sans doute, à leur tour, invoquer à l'appui de notre raisonnement la liste des grands citoyens nés dans leur sein, et il ne serait peut-être pas difficile d'arriver à cette démonstration que c'est des grands centres industriels que s'élèvent les esprits les plus éclairés, les plus sérieux. Là, en effet, le travail devient un besoin, une habitude ; il est nécessaire à la vie, comme l'air qu'on y respire ; et là aussi, pour rappeler un mot célèbre, l'oisiveté est plus qu'un vice : c'est une faute. Puis, élargissant le cercle de nos conséquences, nous parviendrions sans peine à celle-ci, que « C'est précisément aussi dans les grandes cités de commerce que les Sociétés académiques déploient le zèle le plus soutenu. » Les preuves ne nous manqueraient pas à l'appui. Entraînées, en effet, par l'exemple de cette incessante activité qui s'agite autour d'elles, elles tiennent à honneur de ne pas se laisser dépasser, et marchent en avant d'un pas plus ferme. De telle sorte que, entre la science et l'industrie, entre le précepte et son application, entre la théorie et la pratique, entre les hommes qui rendent de grands services au pays et ceux qui font leur histoire, règne cette noble

Digitized by Google

émulation d'où jaillit la lumière, d'où naît le véritable progrès.

Loin de nous donc ceux qui prétendraient que, dans les villes de commerce, les Sociétés scientifiques et littéraires ne sauraient prospérer ; loin de nous ceux qui répéteraient que *les palmes académiques ne peuvent fleurir à côté de l'olivier de l'industrie.* L'évidence des faits ferait rendre justice de cette calomnie.

Nos laborieuses et intelligentes cités n'avaient certes nul besoin de nos faibles accents pour se relever de la déchéance dont prétendrait les frapper un injurieux paradoxe. Il y a dans l'existence des villes et des institutions utiles quelque chose de plus fort que la voix des hommes pour les défendre. Elles ont les glorieux souvenirs du passé pour les encourager et les soutenir ; elles ont devant elles le vaste champ de l'avenir ouvert à toutes les améliorations. C'est sur ce terrain sans horizon et sans limites que, se tenant par la main comme deux sœurs inséparables, la science et l'industrie devront toujours se retrouver ensemble. C'est sur cette voie sans fin, tracée par la Providence et qui mène au perfectionnement, qu'elles devront marcher sans cesse en se prêtant un mutuel appui. Leur union fera leur force et assurera leur succès.

Digitized by Google

Lecture de M. Bandeville,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL.

—

COMPTE-RENDU

DES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE REIMS

PENDANT L'ANNÉE 1850-1851.

—

Messieurs,

En adoptant cette devise, qui indique le but de ses travaux, *servare et augere*, conservation et progrès, l'Académie de Reims ne se dissimulait pas qu'elle s'imposait une grande tâche. Mais aussi, ne craignons pas de le dire, depuis son origine jusqu'à ce jour, l'Académie n'a rien négligé pour se maintenir à la hauteur de la mission qu'elle s'est donnée. Garder religieusement tous les souvenirs du passé, dont notre pays est si riche; publier, pour les sauver de l'oubli, tous les documents qui se rattachent à notre histoire; rassembler, pour les arracher à la destruction, les vieux et précieux débris qui constatent l'état des arts chez nos devanciers; respecter les saines traditions de la littérature, et les mettre à l'abri de l'empiètement de

Digitized by Google

l'afféterie et du mauvais goût : c'est ainsi qu'elle interprète ce mot *servare*. Réveiller partout le goût de l'étude et l'amour du travail ; encourager tous les efforts louables ; provoquer des recherches sur tout ce qui peut amener des améliorations dans l'agriculture ou l'industrie, dans la condition des ouvriers et des pauvres ; se mettre en relation avec les savants de tous les pays, pour profiter de leurs lumières ; accueillir toutes les découvertes, pour les étudier ; faire connaître toutes les inventions utiles, pour les propager : c'est ainsi qu'elle entend le progrès, *augere*. Voilà ce que fait l'Académie, depuis près de dix ans, ses différentes publications l'attestent ; voilà ce qu'elle a fait encore cette année, j'espère vous le faire voir.

Les questions agricoles, peu nombreuses cette année, ont eu plus particulièrement pour objet la culture des bois. M. Ozerai nous a entretenus des forêts des Ardennes, et le capitaine Bouvart, appuyé sur l'expérience, nous a indiqué la meilleure méthode à suivre pour rajeunir les vieilles forêts dont l'assouchement a besoin d'être renouvelé. — M. Bonnomet, curé de Pontfaverger, qui s'occupe de l'éducation des abeilles, nous avait adressé, il y a quelque temps, un petit ouvrage dans lequel il faisait connaître et la méthode qu'il avait suivie jusque là, et les résultats qu'il avait obtenus ; M. Lechat, qui a examiné ce mémoire, le regarde comme un véritable traité sur la matière, et le croit très utile pour guider les personnes qui veulent se livrer à ce genre d'occupation.

Maintenant je voudrais pouvoir vous transporter dans la voûte céleste, et vous y faire admirer toutes les

Digitized by Google

choses curieuses que nous y a montrées M. Sornin; mais je craindrais de m'aventurer en m'élevant aussi haut; j'aime mieux le laisser parler lui-même; nous ne craindrons pas de nous égarer en le prenant pour guide. — Je voudrais encore vous faire connaître le moins imparfaitement possible l'intéressante dissertation de M. Jamin sur les sources de la lumière et de la chaleur; mais il n'en reste de traces que dans la mémoire de ceux qui ont eu l'avantage de l'entendre; et la mienne est trop infidèle pour que je me hasarde à dénaturer les paroles du savant professeur en cherchant à les analyser. — Restons donc tout simplement sur la terre, et jetons un coup d'œil sur la belle carte géologique du département de la Marne, dressée par deux de nos correspondants, MM. Sauvage et Buvignier. Nous trouvons dans ce travail, non seulement la perfection, l'exactitude, les détails qui rendent si précieuses les cartes du Dépôt de la guerre, mais encore les différentes natures de terres plus ou moins fertiles qui sont à la superficie de notre pays, et les nombreuses richesses minéralogiques qu'il renferme. — Je passe rapidement sur une assez curieuse communication faite par M. Maumené d'un ver planaire d'une grande longueur, trouvé à Reims par des pêcheurs dans les mailles de leurs filets, pour arriver plus tôt aux produits pharmaceutiques, alimentaires et industriels obtenus par M. Grandval, d'après une méthode de son invention. Il avait été jusqu'ici bien difficile, ou plutôt impossible, de conserver sans altération un grand nombre de substances qui doivent entrer dans les médicaments, ou servir à l'alimentation: de là une multitude de privations pénibles, de

Digitized by Google

là aussi l'inefficacité de bien des remèdes. En desséchant ces substances par un procédé nouveau, M. Grandval est parvenu à leur conserver, pour un temps indéfini, toutes leurs qualités, saveur, arôme, couleur, etc. Du lait et du bouillon, qu'il nous a présentés, après plusieurs mois de conservation, et qu'il a remis dans leur état naturel avec autant de promptitude que de facilité, ne nous ont pas permis de révoquer un instant en doute l'excellence de sa méthode. Ainsi, dans un voyage de long cours, les marins peuvent avoir dans toute leur pureté des aliments qu'ils ne connaissaient plus, et éviter bien des maladies dont cette privation était cause. Ainsi les médecins, plus sûrs des remèdes qu'ils ordonneront, seront aussi plus sûrs des effets qu'ils peuvent en attendre. L'Académie, appréciant toute l'importance de cette découverte, décerne à l'inventeur une médaille d'argent de première classe.

Un docteur en médecine, M. Seure, nous a envoyé ses observations sur le choléra qui a désolé le village de Suippes du 15 juin au 28 décembre 1849. Les maladies qui servirent comme de prélude à l'épidémie, l'apparition du fléau même, sa marche, d'abord lente et bientôt rapide, sa période de décroissance; les causes qui parurent le déterminer dans un grand nombre de cas; les victimes qu'il enleva, celles qu'il se contenta de frapper d'une manière plus ou moins grave; les remèdes qui ont été prescrits, les résultats qui ont été obtenus, le docteur n'omet rien de ce qui peut aider à l'étude d'une maladie qui, jusqu'ici, paraît avoir pris à tâche de déconcerter la science elle-même. M. Landouzy, après avoir complété ses observations de

Digitized by Google

l'année précédente sur la coexistence de l'amaurose et de la néphrite albumineuse, et sur l'exaltation de l'ouïe dans la paralysie du nerf facial, nous a rendu compte des découvertes récentes, faites par M. Bernard, lauréat de l'Institut, sur l'action du pancréas dans la digestion des graisses végétales ou animales, et sur l'existence dans le foie du sucre à l'état normal. Il nous a montré quel pas immense ont fait faire à la science ces deux découvertes opérées presque en même temps par le même auteur, et quelle influence elles doivent avoir sur certaines parties de l'hygiène et de la médecine. — Un savant docteur, M. Grange, avait été chargé par le Gouvernement de faire l'histoire géographique du goître, d'étudier les causes de cette triste affection, et les moyens d'en préserver les populations. Ce savant avait cru devoir attribuer la cause du goître à la présence de la magnésie dans les aliments ou dans les boissons ; et pour cela il s'appuyait, non seulement sur ses propres observations, mais encore sur celles de plusieurs géologues de France, de Suisse et de Piémont. M. Maumené ne partage pas cet avis : aux témoignages invoqués par M. Grange, il en oppose d'autres non moins formels, notamment celui d'un médecin de Grenoble ; aux observations du docteur, il oppose les siennes ; ni les eaux de Reims, qu'il a analysées, ni le sol, qu'il a bien étudié, ne contiennent aucune partie de magnésie ; et pourtant le goître a été très commun à Reims, si on en croit les anciens docteurs du pays, qui déclarent, en 1746, « qu'il n'y a pas de ville en France où l'on trouve plus de goîtres » avec tant d'autres maladies non moins affreuses, qui sont réformées

Digitized by Google

aujourd'hui comme autant d'abus de l'ancien régime. M. Landouzy, sans attaquer les expériences de M. Maumené, pense qu'elles peuvent en quelque sorte se concilier avec celles de M. Grange, puisque, si le premier déclare qu'il n'y a point de magnésie dans les eaux du pays, le second reconnaît qu'il n'y a point non plus de goîtres à l'état endémique. Quant à nous, content d'avoir indiqué le point en discussion, nous dirons avec le poëte latin :

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

Ne quittons pas les sciences médicales sans mentionner la communication faite à l'Académie par M. Baudesson, vétérinaire, d'un cas de fièvre intermittente observée chez le cheval.

C'est à M. Sornin que nous devons la première notion de la belle expérience, faite par M. Léon Foucault, pour démontrer, au moyen du pendule, le mouvement diurne de la terre : expérience que tous les savants de la capitale ont admirée au Panthéon, et qui vient d'être renouvelée dans la cathédrale de Reims par MM. Lechat et Maumené. — M. Landouzy nous a fait connaître les avantages d'un compensateur inventé par M. Pécheloche, d'Epernay, pour régler le mouvement des montres, compensateur admis aujourd'hui aux honneurs de l'exposition de Londres. — M. Lebrun, directeur de l'École des Arts, nous a fait apprécier ce qu'il y a de vraiment utile dans diverses inventions de M. Caillet, fondeur à Châlons, inventions qui consistent en un appareil portatif pour les bains de vapeur ; une pompe foulante et aspirante pour les arrosements et les épuisements; une pompe à incendie qui peut pénétrer

Digitized by Google

au besoin dans l'intérieur des bâtiments. En considération des services que peuvent rendre ces appareils, l'Académie décerne à M. Caillet une médaille d'argent. — M. Maillet nous a fait part de quelques découvertes dont la réalisation, s'il est possible, doit amener une révolution, heureuse cette fois, pour le commerce et l'industrie, sur tous les points du globe. C'est d'abord un moyen de multiplier les puits artésiens, de les utiliser comme mode d'irrigation dans les campagnes, et comme force motrice dans les usines et les manufactures, de manière à remplacer la vapeur et éviter les dépenses et les accidents qu'elle occasionne. C'est ensuite un procédé pour donner à ces mêmes puits une grande dimension qui leur permette d'alimenter, non seulement les petits cours d'eau, mais les canaux et les rivières navigables, de féconder les craies de la Champagne, et même les déserts de l'Afrique, en les arrosant par de larges fleuves. Nous attendons, pour nous réjouir de cette découverte, qu'elle ait reçu la sanction de l'expérience. — Je ne suivrai pas M. de Maizière dans ses réflexions sur une brillante expérience d'optique, moins encore dans la direction des vaisseaux aériens : je craindrais pour moi le sort du présomptueux Icare.

J'attends, pour vous parler de la législation que le même savant propose sur les brevets d'invention, le rapport que doivent faire ceux de nos confrères qui sont chargés de l'examen de ce travail. — J'arrive au Paracasse. Qui n'a pas entendu parler de cet appareil inventé par notre laborieux confrère pour préserver de la casse et du coulage le vin de Champagne à l'époque où il forme sa mousse,

Digitized by Google

appareil qui doit, suivant les calculs de l'auteur, sauver chaque année de la destruction la valeur moyenne de *six millions* de francs? Si ces calculs vous paraissent exagérés, vous ne refuserez pas du moins d'admettre ceux de M. Mauméné, qui, dans un rapport consciencieux, déclare que le bénéfice net produit par le paracasse, déduction faite de tous les frais, doit être, au minimum, de 10,000 fr. par tirage de 100,000 bouteilles. On s'étonne qu'en présence d'un tel résultat, le *paracasse* ne soit pas encore en usage dans toutes les maisons de commerce; nous ne dirons pas, avec un de nos malicieux confrères, que les négociants ont un grand intérêt dans la casse de leurs bouteilles, nous aimons mieux croire qu'ils s'effraient d'une dépense dont les avantages ne leur paraissent pas encore assez certains. Nous les prierons donc, avec l'Académie, de vouloir bien procéder à une nouvelle expérience sur cet appareil, de manière à établir la vérité complète sur les avantages de son invention. — Tandis que M. de Maizière travaille à nous conserver le produit de nos vignes, M. Velly cherche, au moyen de la distillation, à nous faire connaître ce qui en détermine le bouquet, ce bouquet si varié, qui permet aux amateurs de connaître, en savourant nos vins, non seulement le lieu d'où ils proviennent, mais aussi l'année où ils ont été récoltés. — Disons encore que nous devons à M. Maumené une note sur l'emploi des sulfates d'alumine dans la teinture; et passons à l'économie politique.

Ici encore, aussi bien que sur le terrain de la science et de l'industrie, nous rencontrons M. de Maizière, toujours fécond, toujours infatigable.

Digitized by Google

tantôt ce sont des questions brûlantes qu'il traite avec calme et le sang-froid du philosophe ; tantôt c'est la question Malthusienne, dont il pense entrevoir la solution scientifique, solution qui doit assurer, selon ses calculs, une longue série de siècles à *l'existence heureuse de l'humanité sur la terre* ; tantôt il examine quelles modifications, dans les mœurs publiques et privées, paraissent devoir être le plus favorables au progrès de l'agriculture, et à la moralité comme au bien être des populations agricoles. Le soulagement, le bien-être même, des classes pauvres, c'est ce que poursuit notre vénérable confrère avec une ardeur vraiment digne de succès. A-t-il trouvé la solution de cet interessant problème? Nous croyons pouvoir en douter; mais nous devons lui savoir gré de l'avoir cherché.

En matière de jurisprudence, M. Massé nous a fait apprécier le mérite des œuvres de M. Troplong, et s'est arrêté plus spécialement sur son commentaire du titre du contrat de mariage.

Dans une analyse littéraire et philosophique des ouvrages couronnés par l'Académie française, comme les plus utiles aux mœurs, M. E. Arnould a parcouru devant nous, donnant à chacun la juste part de critique ou d'éloge qu'il mérite la *Morale sociale* de M. Adolphe Garnier, puis quelques opuscules composés pour les enfants par Mesdames de Bawr, Desbordes-Valmore, Marie Carpentier, et de Montmerqué. — A la vue de cette guerre plus ou moins sourde livrée de toutes parts aux vérités religieuses et morales, un courageux écrivain s'est levé pour en prendre la défense. De sa plume, non moins hardie que facile, M. l'abbé Chassay a fait sortir une

Digitized by Google

série de traités polémiques, dont deux ont déjà été examinés par nos confrères. Le premier, *la Pureté du cœur*, que M. Tourneur nous a fait connaître, a pour but de combattre le sensualisme, malgré l'appui que lui prête une trop funeste littérature, et d'en faire voir les tristes conséquences. Le second, le *Mysticisme catholique*, analysé par M. Gainet, aborde les questions les plus délicates du christianisme, et fait justice des attaques soulevées sur tous ces points par la légèreté ou la malveillance. — Avec autant de courage que le professeur de Bayeux, M. Gainet s'est chargé de la rude tâche de soumettre à la critique les travaux historiques de M. Guizot, notamment ses deux *Histoires de la civilisation* en Europe et en France. Ni la réputation, ni le génie de l'auteur n'ont effrayé notre confrère : tout en rendant un juste hommage au talent, il sait relever l'erreur partout où il la rencontre; il ne craint pas de faire voir à l'illustre écrivain que les doctrines anarchiques et subversives qu'il combat aujourd'hui dans son livre *de la Démocratie*, sont la conséquence nécessaire de celles qu'il a émises précédemment dans ses autres ouvrages.

M. Sornin, descendant un jour des hauteurs de la science, n'a pas dédaigné de faire une excursion dans les terres de l'archéologie; il est allé visiter les champs où furent Orval; Orval, naguères le rendez-vous de tous les arts, aujourd'hui amas imposant de ruines ! M. Sornin nous a exquissé rapidement l'histoire de cette célèbre abbaye, depuis le jour où un événement touchant la fit naître, jusqu'au moment où elle disparut profanée par l'orgie, dévastée par le pillage, dévorée par les flammes.

Digitized by Google

— M. Duquénelle a mis sous nos yeux d'autres débris beaucoup moins attristants: ce sont différents objets d'antiquité découverts dans le pays de Reims pendant l'année 1850. Parmi ces monuments du temps passé, se trouvent quelques monnaies gauloises, les unes en plomb, les autres en or, dont M. Maumené a bien voulu analyser le métal pour en apprécier l'alliage. M. Duquénelle a fixé plus particulièrement notre attention sur une riche trouvaille de pièces d'or du XV^e^ siecle, faite sur la place publique de Villers-Allerand, trouvaille que déjà je vous ai annoncée l'année dernière. — Le même antiquaire nous a rendu compte d'un ouvrage de M. de Fontenay, ayant pour titre: *Nouvelle étude de jetons.* — Une chaussure antique, tissue d'or et ornée de dessins mauresques, avait été présentée à l'Académie par M. Mortier-des-Noyers, qui la destinait au Musée de la Ville. Cette chaussure, suivant le donateur, était entrée dans sa famille par suite du sac de Burgos, en 1809, et provenait de la tombe de Sanche I, roi d'Aragon, mort en 1094. Mais voici venir M. Loriquet, qui s'avise d'inspirer des doutes sur l'authenticité de cette relique. Pour cela, il nous transporte à Burgos, nous y promène d'église en église, de monastère en monastère, examine devant nous toutes les sépultures, lit toutes les épitaphes, et nous fait remarquer que pas une ne porte le nom de Sanche, que des rois ne furent inhumés à Burgos qu'à une époque beaucoup plus récente; d'où il conclut que l'étoffe susdite ne peut provenir d'une tombe royale sans perdre son antiquité. Mais en échange de cette noble origine, qu'il lui conteste, il consent à lui en donner une autre, plus illustre

Digitized by Google

peut-être : il en chausserait assez volontiers une des jambes du Cid ou de son fils. Il est vraiment fâcheux que, sur ce point, les renseignements du savant archéologue ne soient encore que des soupçons. — Notre confrère qui, comme vous le savez, a longuement étudié les divers appareils de l'éclairage antique ; nous a donné le dessin et les dimensions d'une sorte de lampe de bronze découverte au bourg de Grand, dans les Vosges. Mais une chose l'a vivement préoccupé, aussi bien que les savants de Nancy, qui avaient déjà examiné cette découverte : à quel usage pouvait servir cette lampe ? Etait-elle alimentée avec de l'huile ou bien avec du suif? Etait-ce une lampe ou tout simplement un lampion ? C'est un problème, dont M. Maumené doit un jour nous donner la solution.

La science historique ne possédait jusqu'ici que des lambeaux d'histoire de l'Asie. M. Oppert nous a donné les moyens d'agrandir, sinon de compléter sur ce point nos connaissances, et de prendre, pour ainsi dire, l'histoire même sur le fait, en étudiant les inscriptions primitives du pays, qu'il appelle inscriptions cunéiformes, et dont il nous a décrit, déchiffré et traduit plusieurs fragments importants. — Etudier l'époque la moins connue de notre histoire, le dixième siècle, depuis l'origine jusqu'à l'accomplissement de la révolution capétienne, tel est le but que se propose M. Mourin. En retraçant, dans son introduction, l'état politique et littéraire de la France durant cette période, il a esquissé à grands traits le fond du tableau sur lequel il doit grouper ses différents personnages; déjà même il a fait apparaître celui d'entre eux qui doit lui servir de guide :

Digitized by Google

je veux dire le moine Richer, notre compatriote, qui a commencé à Reims cette chronique précieuse longtemps perdue, longtemps ignorée, que l'Allemagne vient enfin de nous révéler. — Un de nos correspondants, M. Azaïs, appuyé sur cette pensée que l'histoire des langues est la base de celle des nations, s'est servi de la langue basque, comme d'un fil conducteur, pour remonter à l'origine des anciens Ligures, et suivre les traces de leur transmigration. Il a trouvé, dans les noms qu'ils ont semés sur leur route, le long des côtes de la Méditerranée, depuis les Pyrénées jusqu'aux Alpes, et plus loin encore, la preuve qu'ils sont partis de l'Espagne pour aller s'établir en Italie. — Ai-je besoin de vous rappeler ce *Manuel de l'histoire des Conciles*, dont je vous ai rendu compte il y a plusieurs mois, et qui a ouvert à son auteur, M. Guérin, les portes de l'Académie. — La plus douce, la plus belle portion de notre tâche, est, sans contredit, de conserver la mémoire des noms chers aux sciences et aux lettres; aussi nous remercions MM. Decès et Robillard, le premier, de nous avoir initiés aux détails les plus intimes de la vie de Duquénelle, jadis chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Reims; le second, d'avoir jeté devant nous les fleurs les plus gracieuses comme les plus suaves sur la tombe de M. Massolin, ancien professeur de rhétorique au lycée de Caen.

Pendant que chez nous la littérature, devenue vulgaire, court toutes les rues, M. Robillard, qui veut du rare, est allé en chercher jusqu'en Turquie. Mais qu'y a-t-il trouvé? De l'éloquence ? Non : le fanatisme y parle peu, ce qu'on appelle la justice y parle moins encore. De l'histoire? Non; mais des historiens qui

Digitized by Google

se ressemblent tous « par le vide de la pensée et la pompe emphatique du langage. » De la poésie? Oui, et beaucoup: c'est comme la langue naturelle du musulman; poésie toute parfumée d'essence de rose, qui peut inventer un charmant apologue, soupirer une tendre élégie, mais qui n'inspirera jamais une épopée Aux yeux de M. Robillard, l'Orient, qui n'est plus la patrie des arts, le pays des enchantements et des féeries, la scène des événements tragiques, l'Orient est passé à l'état de chrysalide, et prépare sa crise de transformation. — En attendant qu'elle soit opérée, revenons chez nous, pour étudier, avec M. Forneron, nos facultés littéraires. Suivant l'auteur, le génie littéraire paraît avoir trois manifestations principales, et s'offrir à l'appréciation sous trois phases diverses, la sensibilité, l'imagination et la raison. Si chacune de ces facultés veut agir séparément, elle produira difficilement une œuvre de quelque mérite, ce n'est que réunies qu'elles peuvent enfanter des chefs-d'œuvre dans tous les genres. — Je vous entretiendrais du compte que nous a rendu M. de Mellet du congrès tenu à Paris par les délégués des sociétés savantes des départements, si notre Compagnie, dont notre digne Président a fait valoir les travaux, n'y avait reçu des éloges que nous ne pouvons répéter, sans craindre d'être taxés d'orgueil. — Je vous parlerais du travail sur les *Proverbes contestés et constestables*, envoyé par M. Lorin, et examiné par M. Pierret, puis aussi de *l'Essai sur les noms de Jean, Jeannin, Génin*, et autres noms regardés comme injurieux par le même auteur, si je n'avais hâte d'arriver à la poésie.

La poésie! Qui donc y pense aujourd'hui? aujour-

Digitized by Google

d'hui que tous les esprits sont distraits par les discussions politiques, ou absorbés par le soin des intérêts matériels! Les muses cherchent avant tout l'ombre des bois, le silence des champs; elles aiment les fleurs, la verdure, le beau ciel; elles redoutent l'ennui des chiffres, la fumée de la vapeur, le bruit des machines; elles se cachent, elles s'enfuient à l'aspect des orages. Toutefois, au milieu des préoccupations générales il est encore des mortels, privilégiés, à qui Dieu donne des loisirs, et qui peuvent s'occuper de vers. Car M. Midoc nous a fait remarquer le nombre et le mérite des œuvres poétiques couronnées ou publiées l'an passé par l'Académie des Jeux floraux. — Un poëte anonyme, sous le titre de *Souvenir du 6 Novembre 1850*, a chanté ce beau jour de fête, où toute une population dans l'enthousiasme courait au devant d'un prélat bien aimé, que ses vertus, sa science venaient d'élever à la pourpre romaine. — Dans un élégant apologue, M. Robillard a peint, sous les traits d'un *cerf-volant*, l'orgueil du parvenu, qui, une fois élevé, oublie trop facilement la ficelle qui le soutient. — Un procés intenté au sujet de certains méfaits attribués à trois oiseaux parleurs, et qui se termine par la pendaison toute naturelle, sinon des coupables, du moins de tous ceux dont on se plaint, telle est la matière d'un joli conte que M. Violette a intitulé *La justice normande.*

Pour nous offrir une transition facile de la poésie aux beaux arts, nous trouvons fort à propos le rémois Baussonnet, à la fois poëte et dessinateur, dont M. Sutaine nous a rappelé le double mérite artistique et littéraire. Dans une autre notice, M. Sutaine nous

Digitized by Google

a parlé d'Edme Moreau, qui prêta à Baussonnet le secours de son burin, et qui travailla longtemps à Reims et pour Reims, aussi n'hésite-t-il à le placer parmi les artistes rémois, bien qu'il soit Châlonnais d'origine.

Dans l'exposé que je viens de faire de nos travaux, vous avez sans doute remarqué l'absence de plusieurs noms que je vous citais l'année dernière. C'est que depuis cette époque l'Académie a fait de grandes pertes. Des savants distingués, des magistrats érudits, avaient été envoyés à Reims pour y exercer différentes fonctions; nous avions été heureux de les accueillir pour nous appuyer de leurs talents. Mais la main qui nous les avait prêtés nous les a repris, notamment celui qui l'an passé présidait cette solennité littéraire. De là se sont faites dans nos rangs de nombreuses, de regrettables lacunes. Ces lacunes, il est vrai, ont été bientôt comblées par d'autres savants qui ont répondu à notre appel; mais nous eussions aimé à recevoir ceux-ci sans avoir à perdre ceux-là. Il ne pouvait en être ainsi. Qu'il nous soit du moins permis d'espérer que les premiers continueront encore à nous aider de leurs lumières, que les seconds s'empresseront de nous donner leur concours, et que, de loin comme de près, nous trouverons toujours chez tous, ce que nous leur promettons à notre tour, les sentiments d'une véritable fraternité.

Digitized by Google

Lecture de M. Henri Paris.

—

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE 1851.

—

Messieurs,

Plus heureuse que les trois années précédentes, l'Académie a reçu cette fois des mémoires sur presque toutes les questions mises au concours pour l'année 1851. — C'est le compte-rendu de l'examen de ces concours que votre bienveillance m'a chargé de vous présenter en cette solennité.

La premiere question que vous aviez proposée traitait de l'*Histoire de la commune de Reims*. Il s'agissait de déterminer quels étaient à l'origine les pouvoirs des échevins, et quelles en furent les variations successives.

« En mettant au concours l'histoire de l'Échevinage rémois, dit M. Girardin dans le rapport spécial qu'il vous a fait sur cette question, l'Académie ne demandait pas aux candidats de réunir quelques lieux communs sur les municipalités du moyen-âge, et sur leur lutte contre la féodalité, elle désirait que les documents sur l'histoire de Reims fussent compulsés avec soin, et que ces matériaux, heureusement

Digitized by Google

réunis par une main savante, pussent servir de base à un récit méthodique. Vous comprenez tous, Messieurs (je continue à citer notre confrère M. Girardin), que je fais allusion à la publication de l'histoire de Dom Marlot et des archives administratives et législatives de la ville de Reims, par le savant et regrettable M. Varin. Jamais les circonstances n'ont été plus favorables pour remuer l'histoire de cette ville. Grâce à ces précieuses publications, on peut déterminer maintenant avec assez de précision quelle était la juridiction épiscopale, la juridiction du chapitre, la juridiction municipale; comment elles luttèrent entre elles avant de subsister simultanément; comment enfin la royauté intervint d'abord par les appels du parlement, plus tard par les baillis, et enfin par la création d'officiers de police relevant directement du roi. »

Un seul mémoire vous a été adressé sur cette question si pleine d'intérêt pour l'histoire locale, et dont l'Académie elle-même avait facilité l'examen à l'avance par l'importante publication de Dom Marlot. Malheureusement l'auteur, au lieu de se reporter aux documents spéciaux aujourd'hui mis à la portée de tous, s'est jeté dans des généralités qui rappellent un peu les bancs de l'école, et a ainsi perdu de vue le véritable objet de la question même. On voit que les matériaux lui ont manqué, et que les faits lui ont été incomplètement connus.

Sur les conclusions de votre Commission (1), vous avez décidé que le prix ne pouvait pas être décerné.

La seconde question, relative à l'*Assistance publi-*

(1) MM. et Girardin, rapporteur.

Digitized by Google

que, demandait un projet d'organisation du service sanitaire pour les indigents des campagnes.

L'auteur du mémoire portant pour épigraphe *Communi utilitati consulere debemus*, a paru à votre Commission (1) avoir rempli à peu près les conditions du programme. Toutefois, le côté pratique, c'est à dire le côté le plus embarrassant peut-être de la question, n'a pas été suffisamment abordé. Comment arriver à l'organisation de ce service sanitaire d'une façon régulière, permanente, sinon avec des ressources fixes et dont le renouvellement annuel soit assuré à l'avance. L'auteur est resté à cet égard un peu trop dans les probabilités et les espérances. Les moyens qu'il propose ne sont assis que sur des données incertaines, des bases trop variables, pour que l'on puisse compter sur une application immédiate et soutenue. Le côté faible indiqué, il faut reconnaitre de suite que l'auteur s'est placé dès le début et est resté jusqu'à la fin à la hauteur du sujet, et que son mémoire, écrit avec soin, empreint de pensées justes et morales, est digne d'éloges et d'encouragement On y reconnaît une étude sérieuse de la question, une recherche approfondie des divers essais tentés à ce jour. Il contient d'utiles renseignements sur quelques communes du département, et notamment sur Plivot et Damery, où auraient été faits quelques pas dans cette voie ouverte par les vœux de tous.

Aussi avez-vous jugé, avec votre Commission, qu'il y avait lieu de décerner à l'auteur, M. Lefort, médecin à Damery, une médaille d'argent de

(1) MM Landouzy. l'abbé Gainet et Decès, rapporteur.

Digitized by Google

première classe. Vous avez jugé aussi que cette question, si éminemment philanthropique, serait maintenue au concours de 1852, en émettant le vœu que l'auteur du mémoire, encouragé cette année, poursuive ses études, et, qu'à l'aide de nouvelles recherches, il arrive à trouver les moyens durables d'assurer aux indigents des campagnes la distribution de secours aussi prompts qu'efficaces et économiques. L'Académie serait heureuse de pouvoir recommander à la sollicitude de l'administration un système d'organisation qui atteindrait un pareil but.

Trois questions d'économie agricole avaient été proposées; la seconde seule a été traitée.

Il fallait indiquer les moyens pratiques d'amener rapidement à l'état de culture ordinaire du pays les terres incultes ou en friche, connues en Champagne sous les noms vulgaires de *terres usagères*, *trios* et *savarts*.

L'auteur du mémoire que votre Commission a dû examiner n'a pas cru que la question pût être résolue. Amener en peu de temps ces terrains à l'état ordinaire de culture, lui paraît une œuvre *difficile*, et il ajoute, *pour ne pas dire impossible*.

Dans un travail, où se révèlent d'ailleurs une grande expérience et des études intelligentes et suivies, il n'hésite pas à présenter la plantation en bois des terrains incultes comme le moyen le plus pratique de leur mise en culture. Ce moyen depuis longtemps connu, et employé avec succès, mais n'amenant de résultats que dans un temps fort éloigné, était placé en dehors de ceux dont l'Académie appellait la découverte. Aussi se borner à exposer ce

Digitized by Google

moyen, dont les effets tardifs avaient précisémen inspiré la question elle-même, n'était-ce pas la résoudre. L'auteur l'a si bien compris lui-même qu'il déclare en commençant son travail ne pas répondre directement à la question posée. Votre commission a donc dû se borner avec regret par l'organe de M. Goda, son rapporteur (1), à signaler à votre attention les renseignements utiles donnés par l'auteur, pour l'étendue et la nature des terres incultes de la Champagne, sur les dépenses, les règles, les résultats de leur plantation en bois et à mentionner honorablement son travail dans le Compte-rendu. Mais elle n'a pas pensé que la question fût aussi insoluble que le suppose l'auteur, et à raison de son importance elle vous a demandé de la maintenir au programme des concours pour la première annéc.

Vous avez, Messieurs, adopté ces conclusions.

Sur la question de littérature, l'Académie a reçu un mémoire fort volumineux portant pour épigraphe cette phrase de M. Ampère:

« Si l'on faisait l'histoire de notre ancienne littérature par provinces, celles qui tiendraient le premier rang seraient la Normandie et la Champagne. »

On demandait aux concurrents de suivre les progrès et les développements de la langue Française en Champagne, d'après les auteurs de cette province, depuis le XII[e] siècle jusqu'à nos jours.

Là aussi comme pour la question d'histoire les

(1) MM. Saubinet, Dérodé et Goda.

Digitized by Google

sources abondaient. Depuis Chrétien-le-Champenois jusqu'à Lafontaine et même au delà du XVIII^e^ siècle il était facile de saisir et constater dans les nombreux écrivains qui ont illustré notre province, la naisance, les développements et les révolutions successives de notre idiôme national. Après avoir cherché comme point de départ dans le mélange des races, l'origine et la formation de la langue, les concurrents pouvaient en relever avec succès la première expression connue dans le Perceval, le Lancelot et les autres chançons de Chrestien de Troyes. Poursuivant au XIII^e^ siècle leurs recherches, ils la trouvaient s'épurant, se perfectionnant et arrivant à une supériorité qui le disputait à la langue même du Dante, dans la prose si naïve, si expressive, si hardie de Villehardoin, et de Joinville, dans les poésies si fraîches, si délicates et si gracieuses du Comte de Champagne, d'Auboin de Sézanne, de Marie de France et de tant d'autres. Avec le XIV^e^ siècle commença une révolution dans la langue, qui en altéra la naïveté et l'élégance primitive, et la jeta dans une confusion telle qu'il semble qu'on ait voulu la refouler jusqu'à son berceau. C'est alors que naquit ce genre allégorique et pédantesque du roman de *la Rose*, et, comme dit Sainte-Beuve, de sa menue monnaie retournée et distribuée en cent façons ; époque de décadence, où l'on retrouve encore avec bonheur les formes originales dans les ballades de Guillaume de Machault, les poésies d'Eustache Deschamps, les dogmatiques et les œuvres morales de Gerson, les petits poèmes de Guillaume Coquillart et les écrits de Juvénal des Ursins. Nous touchons à la renaissance. Amadis Jamyn, l'élève de Ronsard,

Digitized by Google

le satyrique Jean Passerat, successeur de Ramus, Pierre Pithou, l'un des principaux auteurs de la *Satyre Ménippée*, Pierre Larivey, précurseur de Molière, représentent la Champagne dans ce siècle de lutte et d'agitation où la bonne élocution française finit par l'emporter, malgré Ronsard et sa cabale. Ronsard,

> Dont la muse en françois parlant grec et latin,
> Vit dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
> Tomber de ses grands mots le faste pédantesque.
> ....

Enfin, Malherbe vint.

C'est alors que s'ouvre la grande époque de la langue et de la littérature. En même temps que le précepte trouve dans la fille immortelle de Richelieu, son législateur et son soutien, l'exemple suit et parfois devance le précepte lui-même. Dans cette merveilleuse expansion du génie de la langue qui se continue jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, la Champagne revendique avec gloire au dessus de toutes ses illustrations secondaires le cardinal de Retz, Lafontaine et Racine, dont un seul suffirait pour placer au premier rang la province qui les a produits. A cette ère de la bonne élocution succèdent les temps modernes, ce qu'on a déjà appelé la période des néo-français. Jamais à aucune époque on n'aura plus parlé, on n'aura plus écrit. Peut-être n'est-ce pas une raison pour mieux écrire, pour mieux parler ?

Mais arrêtons-nous, car la question posée par l'Académie s'arrête là. Quel sujet vaste, grand, plein d'attachement et d'intérêt ! Et encore n'avons-nous indiqué qu'une partie de ses ressources et de

Digitized by Google

ses richesses ? L'auteur du mémoire, dont l'épigraphe répondait si bien au sujet, l'a-t-il ainsi compris, l'a-t-il ainsi traité ? Un instant, Messieurs, votre Commission en a conçu l'orgueilleux espoir. Bien que l'auteur se soit peut-être un peu plus occupé de la littérature que de la langue, du fond que de la forme, bien que diverses de ses appréciations aient pu soulever quelques objections et quelques critiques, cependant dans l'ensemble, dans les détails, par les recherches, l'érudition dont son travail faisait preuve, le style varié, souvent élevé, qui en distinguait plusieurs parties, il nous paraissait à première vue digne du prix que vous aviez à décerner. Mais cette variété même et cette distinction du style qui faisait l'un des principaux ornements du mémoire, vous causaient peu à peu une certaine surprise ; et un second examen mettait bientôt à nu de fréquents emprunts faits à divers auteurs, qu'on avait sans doute omis de noter. L'œuvre devenait alors comme une mosaïque patiente et recherchée de citations. Il aurait fallu du moins en signaler les sources, à peine de rappeler l'une des fables d'un des plus grands interprètes de notre langue, et de ne pouvoir décemment être couronné.

Aussi, Messieurs, votre commission vous a-t-elle proposé de passer outre.

J'arrive à la dernière question, celle d'économie industrielle. Elle était présentée en ces termes :

Inventer un appareil propre à éviter les graves inconvénients que présente au point de vue hygiénique le fourneau habituellement employé par les peigneurs de laine.

(1) MM. Pierret, Delan et H. Paris.

Digitized by Google

Cet appareil devra être, disait le programme, d'un prix peu élevé, d'un emploi économique et également applicable aux usages domestiques et industriels.

Vous vous rappelez, Messieurs, que l'année dernière cette question figurait déjà au programme des concours et que M. Chevalier, pour ces essais, recevait à pareille époque une médaille d'encouragement. Dans le cours de la nouvelle année M. Chevalier a perfectionné son appareil, on peut même dire qu'après bien des essais, il l'a complettement modifié, et que celui qu'il présente aujourd'hui est tout à fait nouveau. Il se compose d'un poële de fonte de forme carrée et oblongue, disposé à l'intérieur, de façon à chauffer trois paires et demie de peignes à la fois, et à une chaleur convenable pour ne pas jaunir la laine.

Les peignes se trouvent placés par des ouvertures pratiquées sur le devant et les côtés, au dessus d'un foyer mobile qui permet de règler le feu à volonté. Ils peuvent être garantis du contact direct du foyer par un registre qui se meut dans une ouverture supérieure, fermée par un couvercle de tôle, sur la partie postérieure du couvercle se trouve un autre couvercle, propre à recevoir un vase de cuisine. Deux clefs adoptées, l'une au tuyau, l'autre dans les compartiments intérieurs, servent à règler la combustion et la distribution de la chaleur.

Telle est, Messieurs, la description que vous a donné de cet appareil notre confrère M. Henriot-Delamotte, que vous aviez spécialement chargé de son examen. Il lui a paru remplir toutes les conditions du programme.

Digitized by Google

Au point de vue hygiénique, les graves inconvénients que présente le fourneau actuel pour le dégagement des gaz carboniques, ont totalement disparu.

Au point de vue économique, le combustible employé étant la houille, la dépense d'une journée n'excéderait pas 9 centimes, en calculant la houille gailleterie au prix de 30 fr. les mille kilogrammes, prix de la vente au détail, tandis que la consommation du charbon de bois est de 30 centimes par jour.

Le prix de l'appareil de M. Chevalier serait de 20 francs, environ; ce prix n'est pas trop élevé, comparé à l'économie journalière qu'en procurerait l'emploi.

Enfin, à raison de sa forme et de ses tuyaux, il peut utilement remplacer le poële en fonte dont les ouvriers ont besoin l'hiver pour tous les usages domestiques du ménage, l'apprêt de la nourriture et le chauffage.

Cette invention de M. Chevalier a perdu aujourd'hui une partie de son importance, par suite de la découverte récente des machines à peigner. Mais c'est là un fait étranger à M. Chevalier qui ne diminue en rien le mérite de son travail, de ses nombreux essais et du résultat qu'il a obtenu, résultat de tous points conformes à celui que vous attendiez. Aussi avez-vous décidé que la médaille d'or serait décernée à M. Chevalier.

Tel est, Messieurs, le compte-rendu général de l'examen 1851. Si vos diverses commissions n'arrivent pas toutes avec des conclusions qui vous per-

Digitized by Google

mettent de décerner le prix dans chaque concours, du moins se plaisent-elles à témoigner de leur vive satisfaction d'avoir vu répondre dans une certaine mesure aux efforts et aux sacrifices de l'Académie de Reims, pour stimuler et féconder l'étude des lettres, des arts et des sciences dans ce pays.

Digitized by Google

Lecture de M. Sornin.

—

DE L'ASTRONOMIE.

—

Messieurs,

Au milieu du progrès universel des sciences et des arts, lorsque l'esprit humain s'élance avec une nouvelle ardeur sur les routes les plus difficiles, on peut, en résumant ses travaux, se demander quelle est celle de ses connaissances qui fait le plus d'honneur à l'homme, quelle est l'œuvre où son génie s'élève à la plus grande hauteur. Au premier abord, il ne paraît pas qu'on puisse répondre à cette question d'une manière absolue. Le philosophe, en effet, aura raison de regarder comme la science la plus sublime la connaissance de l'homme et de son auteur; l'ingénieur voudra mettre avant tout, et il ne manquera pas d'approbateurs, les découvertes de la mécanique et ses applications si belles et si utiles aux besoins de la vie; à son tour le poëte soutiendra que le culte du vrai, le culte du beau nous est aussi indispensable que le pain de chaque jour.

Ainsi la réponse diffère suivant le point de vue sous lequel on considère notre nature, en même

Digitized by Google

temps corporelle et immatérielle, selon qu'on envisage l'être sensible ou l'être intelligent et moral. Mais n'est-il pas une branche de nos connaissances qui donne des aliments à toutes les facultés de l'homme, qui sait parler à la fois à ses sens et à son intelligence, à son imagination et à son cœur, et cette science, n'est-ce pas l'astronomie?

L'astronomie n'est pas encore arrivée à sa perfection ; peut-être ne pourra-t-elle jamais avec les faibles ressources dont peut disposer l'homme, atteindre le but admirable qu'elle s'est proposé, à savoir : connaître l'univers, la constitution physique des mondes qui le peuplent, et les lois qui régissent leurs mouvements.

Mais la difficulté même de cette œuvre montre bien tout ce qu'il a fallu de savoir, de persévérance, de génie à l'astronome, pour oser entreprendre une tâche qui semblait à un tel point au dessus de ses forces. Les résultats merveilleux auxquels il est parvenu feront encore mieux voir la grandeur de la pensée qui a présidé aux travaux immenses dont nous recueillons les fruits.

Ne semblait-il pas téméraire de vouloir sonder avec notre faible vue les profondeurs des cieux, au milieu desquels la terre est moins que le grain de sable perdu dans l'océan? Mais si le globe qui nous porte n'est rien, quand on le compare à ceux qui roulent autour de nous, l'homme est, par la grandeur de son âme, capable de comprendre l'infini qui l'entoure.

De ces points étincelants qui brillent sur nos têtes, l'astronome a su d'abord faire deux classes : les uns sont de la même nature que notre terre et gra-

Digitized by Google

vitent avec elle autour du soleil. Ces planètes il les connaît aussi bien que nous pouvons connaître la terre elle-même; il sait avec une précision, qui est faite pour trouver des incrédules parmi ceux qui ne sont pas initiés aux méthodes de la mécanique céleste, quelle est leur forme, leur distance, leur volume, leur double mouvement, les forces auxquelles elles obéissent, à tel point qu'il prévoit les positions futures de ces masses errantes, et peut, à un instant déterminé, indiquer, avec la plus étonnante exactitude, leur place dans l'espace. Ainsi la minute à laquelle doit commencer une éclipse, les moindres détails du phénomène, lui sont connus longtemps avant leur apparition. Bien plus, ses calculs établissent la route des astres qu'il ne peut plus apercevoir; les comètes qui ont fui nos régions ne peuvent échapper à la puissance de ses recherches, et leur retour est prédit un demi-siècle à l'avance.

Ces heureuses découvertes ont enhardi l'astronome; il a osé aborder l'étude d'une autre classe de corps, dont il ne connaissait, jusque dans ces derniers temps, que l'immense distance qui les sépare de nous. Tout le monde sait quel est l'éloignement presque fabuleux des étoiles. Il est prouvé, en effet, avec une complète certitude, que la lumière qui franchit par heure 275 millions de lieues, mettrait au moins 3 ans pour nous venir de l'étoile la plus rapprochée.

Tels sont les astres dont on a voulu connaître les mouvements et la nature intime, tout comme s'ils étaient à nos côtés. C'est ce qu'on peut nommer la grande découverte de notre siècle. L'observation attentive des constellations, l'emploi de

Digitized by Google

télescopes d'une grandeur inconnue jusqu'alors, ont fait découvrir dans les étoiles un mouvement propre ; seulement ce mouvement provenait-il des étoiles mêmes, ou bien était-ce une apparence due à la translation de notre système solaire. Les astronomes sont parvenus à séparer ces deux éléments, et il résulte de leurs derniers travaux que les étoiles et le système solaire sont à la fois en mouvement dans l'espace. Tout porte à croire que notre soleil et son cortége de planètes, entraînés par une énorme vitesse d'environ 1,500 mille lieues par jour, gravitent aussi bien que chaque étoile autour d'un centre qui nous est encore inconnu.

Ainsi, quelle magnifique concordance entre les lois générales du mouvement ! Les lunes ou planètes secondaires tournent sur elles-mêmes et autour de la planète principale. Les planètes tournent aussi sur leur axe et autour du soleil; et enfin le soleil, premier moteur de tout le système, est emporté avec lui dans les cieux, dans un double mouvement semblable à celui des planètes.

Qu'on se représente maintenant ces milliers d'étoiles que l'on découvre dans le champ du télescope, accompagnées chacune de leurs planètes, et entraînées avec elles dans un double mouvement comme notre système solaire, le tout obéissant à une seule et même loi de l'attraction universelle, et on demeurera frappé de la simplicité et de l'ordre qui président à ces mouvements grandioses.

Il y a plus, c'est l'étude de ces mondes, de leurs groupes et de la matière qui les forme, qui a donné naissance à l'idée la plus vaste que l'homme puisse se faire de la création. L'apparition subite de

Digitized by Google

nouvelles étoiles, l'affaiblissement, l'extinction même d'étoiles anciennes, les formes diverses et variables avec le temps qu'affecte la matière lumineuse dans l'espace, ont conduit à cette croyance, que les mondes naissent, vivent et meurent, comme les êtres terrestres. La matière aériforme et lumineuse se condense perpétuellement autour de certains centres, suivant les lois de la gravitation, et en s'agglomérant, elle prend des formes de plus en plus déterminées. Telle est l'origine des globes lumineux qui nous éclairent: mais après avoir vécu comme soleil ou comme étoile, la matière perd peu à peu son éclat, pour devenir liquide puis solide, comme la terre, qui brûle encore sous nos pieds.

Si les travaux des hommes les plus considérables ne venaient confirmer de toute leur autorité l'idée que nous venons d'émettre, ne serait-on pas tenté de croire à un rêve magnifique, représentation exacte des phénomènes qui marquent la jeunesse, la virilité et la vieillesse de tous les êtres qui vivent ici-bas.

Cet aperçu doit suffire, Messieurs, pour montrer que l'astronomie donne à nos facultés intellectuelles la plus grande tension dont elles soient susceptibles; elle développe aussi au plus haut point nos facultés morales, car qui peut réveiller vivement en nous le souvenir du Créateur, qui récompense le bien et punit le mal, si ce n'est la contemplation de ses œuvres infinies. Sous ce double point de vue l'astronomie serait donc la première de nos connaissances

Cette opinion rencontrera, il est vrai, pour contradicteurs tous ceux qui pensent que le spectacle des

Digitized by Google

choses terrestres est plus nécessaire à l'homme que le spectacle des cieux, ou pour qui les merveilles de l'industrie sont au dessus des merveilles de la nature.

Il serait facile de montrer que l'étude de ce qui se passe loin de nous, n'a pas toujours été inutile aux progrès des arts et de l'industrie, mais j'aime mieux dire de suite pourquoi les sciences spéculatives me semblent, dans l'état actuel de la société, préférables aux sciences d'applications. Les unes tendent à établir le bien-être matériel, les autres donnent le bien-être intellectuel et moral. Notre siècle est trop disposé à sacrifier les joies de l'esprit à la satisfaction des sens. Cependant les quelques années passées sur cette terre valent-elles cette sollicitude de tous les instants, qui nous fait négliger le culte de la seule partie de nous-mêmes qui nous survivra. Et encore pour le matérialiste qui ne se préoccupe que de la courte existence qui s'accomplit sur cette terre, est-ce un moyen de la rendre heureuse que de préférer le culte du corps au perfectionnement de l'esprit ?

On a dit avec raison que l'homme était le plus grand obstacle à son bonheur ; tâchons donc de le rendre meilleur, pour que ses joies plus pures soient plus durables. Or, le propre des idées qui détachent l'homme de cette terre, comme les franchises qui ont enlevé autrefois les serfs à la glèbe, c'est de développer l'âme, resserrée dans les liens étroits de nos intérêts matériels ; c'est de permettre à l'intelligence de déployer ses aîles et de s'élever au dessus des passions qui la voilent à chaque instant. Alors l'homme devient accessible à la voix de la raison et de la conscience, il discerne le vrai du faux,

Digitized by Google

l'ordre du désordre, dans le monde moral comme dans le monde physique.

Ce but si désirable, il y a deux moyens de l'atteindre. Ou bien l'âme se replie sur elle-même et s'interroge sur ses destinées, c'est l'objet de la philosophie; ou bien elle apprend à connaître son origine, ses devoirs, son immortalité par la connaissance des créatures qui l'entourent, c'est le résultat de l'étude des sciences naturelles et de l'Astronomie. Pour assurer davantage notre marche, unissons ces deux méthodes, et bientôt de l'esprit de chaque homme jaillira la lumière qui doit éclairer sa route et le guider d'un pas sûr vers la perfection morale.

Digitized by Google

BEAUX-ARTS.

Lecture de M. De Maiche.

DU BUT PRINCIPAL QUE L'ON DOIT SE PROPOSER DANS LA CULTURE DES BEAUX-ARTS.

Je désire aujourd'hui, Messieurs, soumettre à votre judicieuse appréciation quelques considérations philosophiques sur les beaux-arts. Philosophie et beaux-arts, deux termes qui paraissent incompatibles, et qui pourtant sont unis par les rapports les plus étroits, comme le fond l'est avec la forme, la théorie avec la pratique.

La philosophie, vous le savez, Messieurs, a la prétention de pénétrer partout, de tout dominer par ses vues générales ; il n'est rien qu'elle ne cite à son tribunal, qu'elle ne sonde, qu'elle ne juge ; elle veut, dans chaque chose, rechercher les principes, les moyens et la fin. Les beaux-arts en particulier sont devenus l'objet de ses hautes investigations, et, loin d'avoir à s'en plaindre, ils y ont gagné de sublimes élévations sur le beau, pour eux toujours si fécondes en applications merveilleuses. Aussi, les

Digitized by Google

deux plus fameux législateurs du Parnasse, Horace et Boileau, ont-ils signalé les écrits des philosophes comme la source de l'inspiration, et la raison comme la faculté d'où ses œuvres tirent leur lustre et leur paix.

Mais la philosophie n'a-t-elle pas encore à remplir envers les beaux-arts un devoir plus important? A leur dévoiler un autre idéal que celui du beau? Ne lui appartient-il pas surtout de leur présenter l'idéal du bien et de leur exposer quelles relations les y rattachent? En d'autres termes, l'art a-t-il des buts différents, et, parmi ces buts, y a-t-il un but principal que la philosophie assigne comme le plus obligatoire et le plus relevé?

Il n'est pas dans l'âme humaine de faculté plus admirable que celle qui préside à la production du beau. Par elle, l'homme participe en quelque sorte à la vertu créatrice; il fait sortir des combinaisons de son génie des êtres nouveaux qu'il appelle à une véritable vie, et qu'il revêt comme d'un rayon divin dont le charme exerce sur la sensibilité un prestige enchanteur, une irrésistible séduction. Dieu n'a pas pu faire à l'homme un pareil don, lui accorder une telle prérogative sans se proposer de grands desseins. S'il est vrai que toute faculté étant un moyen, doit avoir une fin, il est vrai aussi que plus cette faculté est élevée, plus sa fin doit l'être. Les beaux-arts ont donc une mission, mission proportionnée à la puissance dont ils disposent et qu'ils sont tenus de connaître, sous peine de transformer cette puissance en un fléau d'autant plus funeste, qu'elle est plus énergique et plus étendue.

Digitized by Google

Dans les beaux-arts, on distingue facilement, et du premier coup-d'œil, trois buts parfaitement distincts : le plaisir, le beau et le bien ; ils peuvent causer aux sens de délicieuses émotions, produire le beau pour le beau, ou mettre le beau au service de la vérité et de la vertu. Il suffit d'indiquer ces trois buts pour que la raison en saisisse aussitôt l'importance relative, et désigne sans hésiter celui qu'avant tout l'on doit poursuivre ; mais ce que la raison pressent par une immédiate intuition se comprend mieux lorsque la réflexion l'a distingué par une méditation sérieuse, et l'a développé par le raisonnement.

Assurément il ne viendra à l'esprit de personne de contester à l'art le droit de flatter la sensibilité humaine et de lui procurer ses jouissances les plus distinguées ; c'est là sa nature, sa propriété première, sans laquelle il ne serait plus ce qu'il est, il cesserait de posséder le doux et mystérieux attrait qui le caractérise. Mais s'il borne à ce point ses visées, s'il comprime ses aspirations, il se coupe à lui-même les ailes, s'interdit de planer dans les sphères de pure lumière, et trahit l'humanité qui pouvait fonder sur lui de plus solides espérances. En effet, il oublie sa céleste origine et ses nobles destinées pour se perdre dans la matière et demeurer avec elle le serviteur des plus humbles besoins, et quelquefois le fauteur des plus redoutables passions. Retenu dans ces basses et étroites limites, il ne contribuera pas à élever l'homme, il deviendra plûtot la cause de son abaissement en l'asservissant aux choses qui subjuguent sa volonté et l'amollissent par la langueur du plaisir. Ce n'est point là le vrai but de l'art, ce n'en est que le

Digitized by Google

moyen, ou, si l'on veut, c'est un but accessoire, inférieur, qui se rapporte à un but principal et supérieur, sans quoi il faudrait dire que l'art est infiniment plus dangereux qu'utile, et souhaiter, comme les sages romains faisaient des doctrines d'Epicure, qu'on offrît aux ennemis un pareil présent, afin qu'ils devinssent plus faciles à vaincre lorsqu'on aurait à les combattre. Du reste, en se livrant à la merci des caprices humains, l'art courrait le risque de tomber dans une prompte décadence. Les caprices humains sont dans un état de perpétuelle variation; ce qui leur plaît aujourd'hui leur déplaît demain; ils s'éprennent des formes exagérées comme des formes naturelles; ils aiment le laid parfois avec la même passion que le beau, et pour les satisfaire, pour contenter toutes leurs fantaisies, il faut lancer l'imagination, je ne sais dans quel monde fantastique, à la recherche du bizarre et du monstrueux.

Cultiver la beauté pour elle-même, faire, comme on dit, de l'art pour l'art, tel est, nous l'avons vu, le second but que rencontrent les facultés esthétiques. Sans doute, la beauté a quelque chose de si divin, elle cause à l'âme de si suaves ravissements, qu'il est bien permis de l'aimer avec passion, de la rechercher pour ses charmes intrinsèques, de la désirer pour son propre prix. Néanmoins il importe de ne pas se faire illusion, de ne pas se laisser absorber par une préoccupation exclusive. Nulle puissance, Dieu excepté, n'est à elle-même sa propre fin; il existe une harmonie générale dans les causes qui les subordonne hiérarchiquement les unes aux autres et soumet les inférieures à la loi des supérieures. Les facultés esthétiques ne sont pas

Digitized by Google

indépendantes, parce qu'il y a dans l'homme des facultés qui les surpassent ; si elles possèdent le magnifique privilége de produire la beauté, il en est d'autres qui ont reçu un privilége plus magnifique encore, celui de réaliser le bien. C'est pourquoi la pensée que le beau ne relève que de lui-même, qu'il est à lui-même son propre terme, est une pensée fausse et orgueilleuse à laquelle il faut prendre garde de s'abandonner.

En recherchant le beau pour le beau, on poursuit une abstraction, une ombre, idole de l'intelligence, mais chimère, néant pour le cœur. Allons plus loin. Il est impossible que l'idéal de la beauté reste dans le domaine métaphysique de l'abstraction, il faut qu'il s'incarne dans une forme saisissable aux sens, dans une forme matérielle et visible. Aussi, en définitive, cultiver l'art pour l'art, c'est cultiver une forme froide, c'est encenser un dieu de pierre ou de bois, qui a des yeux et qui ne voit point, des oreilles et qui n'entend pas.

Comme l'égoïste, l'art en se prenant pour son propre but se rapetisse et se dégrade ; il se présente sous une apparence vaine, raide et glacée, dont l'âme se dégoûte bientôt et qu'elle rejette avec ce dédain si bien marqué par le fabuliste :

Belle tête, mais de cervelle point !

Pourquoi tant de chefs-d'œuvre, objets autrefois d'une admiration si vive, admirés non moins vivement encore par les hommes versés dans la connaissance de l'antiquité, ne sont-ils plus accueillis, mal gré leur incontestable perfection, qu'avec une profonde indifférence par le commun des intelligences ? C'est qu'on ne peut éprouver aucune satisfaction réelle

Digitized by Google

à contempler des formes belles à la vérité, mais semblables à ces sépulcres blanchis, dont parle l'Évangile, et qui ne recouvrent que le silence et la mort.

Un ouvrage d'art où les formes laissent transparaître à travers la beauté une idée ingénieuse et vraie ou un sentiment moral, est généralement préféré à une simple étude dont le mérite ne dépasse pas le fini des lignes et la combinaison des couleurs ou des sons. On a remarqué en effet qu'en France, dans la visite des expositions publiques, la foule s'arrêtait plus volontiers devant les tableaux, quoique médiocres, dont les sujets impressionnaient son âme, que devant des tableaux du plus grand mérite artistique mais muets, inintelligibles pour elle ; et l'on est parti de là pour lui adresser les plus vifs reproches d'ignorance, de faux-goût, presque de barbarie. Ces reproches sont injustes, et nous ferons ici réparation d'honneur au bon sens français ; nous affirmerons hautement qu'il se montre digne de son vieux renom, en estimant non pas la forme pour la forme, mais la forme pour le fond qu'elle exprime.

Le raisonnement, fidèle à l'intuition rationnelle, démontre donc avec évidence que le plaisir ni le beau ne peuvent être le dernier terme de l'art, son but souverain. Essayons de résoudre complétement la question qui nous occupe, en prouvant que le bien est ce but souverain, but non moins important pour l'art qu'utile à l'humanité.

Le génie des arts vit surtout d'enthousiasme et d'inspiration ; il n'enfante ces prodiges de beauté, si bien nommés chefs-d'œuvre, que lorsqu'il se sent

Digitized by Google

embrasé par une sorte de feu sacré. Mais si l'imagination ne voit en perspective que des rêves de plaisir ou des conceptions abstraites qui, en dernière analyse, se réduisent à des dispositions matérielles plus ou moins savantes, est-il présumable qu'elle ressentira cette ardeur pénétrante, seule capable de l'exalter jusqu'à l'extase, et de lui ouvrir ces immenses horizons où le beau rayonne dans sa splendeur? Nous ne le pensons pas. Nous dirons même à la gloire de l'homme que son cœur n'éprouve de véritables élans que lorsqu'il entrevoit les magnificences réelles de l'Être, les ineffables attributs dont il se pare. Aussi, jamais celui dont l'esprit ne conçoit rien au delà des tristes doctrines de la matière ne sera un grand artiste; jamais il n'atteindra le sublime, partage exclusif de ces âmes d'élite dont les idées absolues du vrai et du bien sont l'objet du plus vif amour, de la plus constante contemplation.

Naturellement, le fond provoque la forme, ou plutôt, dans l'ordre des choses, la forme est inséparable du fond. Tout ce qui tient au vrai, au juste, au bien, participe au caractère éternel de ces idées, et l'art, en s'efforçant de les refléter dans le monde sensible, n'a pas besoin de les revêtir d'une beauté d'emprunt, puisqu'elles portent avec elles une céleste beauté. Après avoir conçu son modèle, il peut se contenter d'en reproduire les traits, et s'il arrive à la perfection, son succès sera justement célébré au double point de vue de la conception et de l'exécution. Ces œuvres seules ont triomphé du temps, ont conservé, en face des siècles, la fraîcheur de la jeunesse et la chaleur de la vie qui consacrent des idées et des sentiments impérissables, immuablement unis à l'essence de la nature humaine.

Digitized by Google

Comme on le voit, l'art, en se proposant le bien pour terme, sert efficacement ses propres intérêts, et il est facile de se convaincre qu'il ne sert pas moins efficacement les intérêts de l'humanité. Ce dont l'humanité a réellement besoin, ce n'est pas de plaisir et de beauté; le plaisir trop souvent l'énerve et la corrompt ; la beauté vaine, après l'avoir un instant flattée, l'ennuie et la fatigue ; ce qu'il faut surtout à l'humanité, ce qui lui est indispensable, c'est la vérité et la vertu. Otez à l'homme la vérité et la vertu, ne lui laissez que les jouissances sensibles les plus délicates même et les plus légitimes, et vous l'aurez mutilé dans son propre caractère, vous l'aurez réduit à la condition des êtres sans raison ; rendez-lui la vérité et la vertu, dégagez-le des séductions qui environnent la sensibilité, et vous en aurez fait un être presque divin.

Mais la vérité et la vertu, trésors les plus précieux pour l'homme, ressemblent à un riche diamant dont une terre grossière ensevelit l'éclat. Tant que la main d'un habile lapidaire ne l'a point taillé et poli, il ne paraît guère différer d'une pierre ordinaire, et laisse dormir en paix les convoitises ; mais aussitôt qu'il a été dégagé de sa rude apparence, il brille comme la lumière et éveille les désirs par ses éblouissants éclairs. Ainsi en est-il de la vérité et de la vertu ; et c'est l'art qui remplit à leur égard l'office du lapidaire. Sa mission est sainte et salutaire alors, il nous apparaît comme un messager des cieux, chargé d'en interpréter les ravissants secrets. Toutes les intelligences s'éclairent, tous les cœurs s'ennoblissent, la terre s'émeut et se renouvelle. Pour exprimer les prodiges de l'art antique, la

Digitized by Google

fable nous raconte qu'au son mélodieux de la lyre les pierres s'agitaient en cadence et venaient d'elles-mêmes bâtir des villes ; que les animaux farouches, saisis d'attendrissement, accouraient du fond de leurs forêts et de leurs déserts.

Il importe donc à ceux qu'on appelle les favoris des Muses de connaître l'influence qu'ils exercent et de savoir en faire un bon usage. En dévouant leur talent et leur génie à la propagation du vrai et du bien par le charme de la beauté, ils se constituent les apôtres de la civilisation, ils se placent à la tête de l'humanité et l'entraînent comme d'enthousiasme dans la voie de ses destinées immortelles.

Voilà pourquoi nous avons cru qu'il était opportun de rappeler les devoirs qui s'attachent à l'exercice des facultés esthétiques, devoirs on ne peut plus évidents, mais malheureusement trop souvent oubliés ou méconnus. On a montré pour l'art une faiblesse excessive ; comme autrefois à la noblesse, on s'est contenté de lui demander ses titres, et quand il a pu les fournir, on ne lui a pas demandé autre chose; on ne lui a demandé que de réjouir les yeux et les oreilles, que de stimuler les tendances passionnées. Cette indulgence condamnable devait avoir et elle a eu réellement les plus funestes résultats; elle a fait dévier l'art de sa vraie ligne, et, du même coup, elle a porté une grave atteinte à la civilisation. L'art qui, au témoignage d'Horace, s'était consacré, dans le principe, à retirer les hommes de l'abrutissement et du crime, qui s'était appliqué à les instruire du droit et du devoir, a-t-il été fidèle à son bienfaisant apostolat ? Des voix sévères se sont élevées pour l'accuser et l'histoire ne paraît pas démentir leurs accusations.

Digitized by Google

Le divin Platon, le philosophe du beau, voulait qu'on bannît les poètes de sa république, et J.-J. Rousseau, le philosophe artiste, a pris à tâche de démontrer, dans son célèbre discours couronné à l'académie de Dijon, que les arts avaient corrompu et non pas perfectionné les mœurs. Je sais qu'on taxe cette opinion d'exagération paradoxiale, mais il n'est pas possible de nier que les siècles de plus grande corruption suivent immédiatement les siècles de plus grande gloire artistique, que la décadence romaine vienne après le siècle d'Auguste, et que les scandales du siècle de la Régence et de Louis XV touchent au siècle de Louis XIV.

Contrairement à l'avis de Rousseau, nous n'imputerons pas à l'art lui-même ces tristes résultats, mais il nous sera permis de les imputer à la liberté humaine, coupable d'avoir abusé de sa plus merveilleuse faculté.

Boileau l'a dit :

« Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
» Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux. »

C'est là certainement une gloire, et c'est aussi, on n'en disconviendra pas, un immense péril. Tout ce que l'art touche de sa magique baguette subit une soudaine et étonnante transformation ; la laideur même peut prendre l'aspect de la beauté, et cette transformation n'est pas indifférente, car la beauté ne l'est point ; si elle émeut le cœur en faveur du vice, elle l'y attirera presque infailliblement. Les passions ont déjà par elles-mêmes un tel empire, que les plus résolus les dominent avec peine ; que sera-ce lorsqu'à leur séduction native s'ajoutera la séduc-

Digitized by Google

tion du beau ? N'est-il pas à craindre que la volonté, fascinée par le chant de ces perfides sirènes, ne coure se précipiter dans l'abîme qu'elle n'apercevra plus.

En se plaçant à ce point de vue, il n'est pas difficile d'apprécier les conséquences possibles de l'art, de juger ce qu'il a dû produire dans le passé, de prévoir ce qu'il est raisonnable d'en attendre pour l'avenir. On ne l'a guère considéré jusqu'ici que sous son côté inférieur, dans sa partie plastique; on ne l'a pas assez envisagé au fond, par son côté moral. De là vient qu'on en a méconnu l'action soit en bien, soit en mal.

Beaucoup de gens s'imaginent de bonne foi qu'un objet vraiment beau n'est jamais dangereux, et, dans leur incroyable illusion, ils exposeront sans scrupule à tous les regards un de ces chefs-d'œuvre où respire la grâce, mais où expire la pudeur.

On n'a pas mieux compris, ce me semble, l'influence civilisatrice des beaux-arts. On s'est montré généralement persuadé qu'ils étaient par eux-mêmes, par leurs effets purement sensibles, des instruments de civilisation, tandis qu'ils ne le deviennent en réalité que lorsqu'ils se font les organes du vrai et du bien.

Il est déplorable qu'au milieu des angoisses de notre société malade, de notre société qui se sent défaillir faute d'une moralité suffisante, on n'ait pas mieux connu et plus largement utilisé l'influence des beaux-arts. Peut-être m'abusé-je, mais je crois que, par ce moyen, on arriverait promptement à une régénération sociale. Si la poésie et l'éloquence, la musique, la peinture et la sculpture formaient une sainte

Digitized by Google

ligue du bien public et travaillaient de concert, dans la presse, au théâtre, dans les expositions publiques, à dissiper l'erreur, à flétrir le vice, à mettre en lumière la vérité, à exalter la vertu, rien ne résisterait à leur action combinée.

Ce rêve est trop beau, sans doute, et je ne m'y arrête point; n'est-il pas bon cependant de le poser comme un idéal qu'il faut réaliser, comme un but auquel il faut tendre et dont on devra de plus en plus s'efforcer d'approcher, si l'on ne veut toucher à la civilisation que pour retomber dans la barbarie et tourner ainsi dans un cercle qui ne laisse jamais au genre humain l'espoir d'entrer enfin dans la carrière de l'indéfinie perfection? Ne serait-il pas utile au moins de tracer aux artistes un code de morale sérieux, et de les avertir, s'ils le dédaignent, de la terrible responsabilité qu'ils assument sur leur tête?

Espérons, en attendant, que les talents généreux sauront résister au torrent, lutter contre les préjugés et se livrer au culte des beaux-arts avec désintéressement et dans la pensée d'en faire autre chose qu'un amusement frivole ou un dangereux enchantement. Honneur à ceux-là! Mais aussi, honte et déshonneur sur ceux qui, détournant de leur fin les dons qu'ils ont reçus, les changent en fléaux publics. Ils combinent de sang-froid les moyens de rendre le mal plus attrayant et réussissent, en l'immobilisant dans une forme matérielle, à créer un permanent scandale. Phares trompeurs allumés sur l'écueil, ils perdent leurs semblables qu'ils avaient mission de sauver; ils devaient montrer le port, ils mènent à l'abîme.

Digitized by Google

La conclusion à tirer des considérations précédentes en sort trop clairement pour que nous ayons besoin de la formuler autrement que par un vœu. Puisse l'utilité, l'importance des beaux-arts être enfin bien comprise ; puissent ceux qui les cultivent se proposer surtout pour but de rendre populaires les éternels principes de morale qui seuls empêchent les nations de tomber dans la décadence et la ruine. Par leurs soins, par leurs services, l'art se releverait des graves reproches qui lui ont été adressés au nom de la civilisation ; il se revêtirait d'un lustre nouveau, d'une dignité nouvelle, ou plutôt il reviendrait à sa destination première, à ce qu'il fut dans ces temps anciens où les Orphée et les Amphion en firent un ministère sacré :

« *Silvestres homines sacer interpresque deorum*
» *Cœdibus et victu fœdo deterruit Orpheus.* »

(HORACE, Art poétique.)

Digitized by Google

Académie de Reims.

SÉANCE PUBLIQUE DU 3 JUILLET 1851.

PROGRAMME
Des concours ouverts pour l'année 1852.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIOGRAPHIE DE FRANÇOIS MAUCROIX,
Chanoine et Sénéchal de l'Église de Reims.

Appréciation de ses travaux littéraires publiés ou inédits.

LITTÉRATURE. — POÉSIE.

Éloge en vers de Jean-Baptiste Delasalle,

Fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

Donner un projet d'organisation du service sanitaire pour les indigents des campagnes.

Digitized by Google

Ce projet devra être présenté sous la forme d'un règlement administratif, auquel serait joint, au besoin, une instruction explicative des points qui pourraient nécessiter des commentaires.

L'auteur, entrant dans les moindres détails pratiques de cette organisation, devra examiner si ce service sanitaire pourrait comprendre, en même temps que les soins à donner aux indigents, la constatation des décès, les vaccinations gratuites, des consultations régulières, etc ; indiquer comment pourrait être établie, au presbytère, ou à la mairie, ou à la maison d'école, une pharmacie composée des médicaments et appareils d'urgence ; fixer le mode de nomination des médecins, leurs obligations, leur indemnité, etc. ; indiquer quelle somme serait nécessaire aux frais de premier établissement et d'entretien annuel de la petite pharmacie communale, à l'indemnité du médecin, au salaire des gardes-malades, etc. ; fixer d'une manière précise comment il serait pourvu à ces dépenses, et comment serait exercée la surveillance de ce service, etc. etc.

Afin de montrer comment ce projet pourrait recevoir son exécution immédiate, l'auteur l'appliquera, dans tous ses détails, à une ou plusieurs communes du département de la Marne ayant des ressources suffisantes, et à une ou plusieurs communes dépourvues de tout revenu.

—

ÉCONOMIE AGRICOLE.

PREMIÈRE QUESTION. — Indiquer les moyens *pratiques* d'amener rapidement à l'état de culture ordinaire du pays, les terres incultes ou en friche, connues en Champagne sous les noms vulgaires de *terres usagères*, *trios*, *savarts*, etc.

—

DEUXIÈME QUESTION. — Quels sont les procédés les plus certains et les plus économiques d'opérer le desséchement et l'assainissement des marais qui bordent les rives de la Vesle ?

Digitized by Google

Peut-on, en conciliant les intérêts de l'agriculture avec ceux de l'industrie, associer ces procédés aux travaux hydrauliques nécessaires pour dériver les eaux de cette rivière, par des canaux d'irrigation?

Les concurrents feront ressortir la nécessité du desséchement des marais au double point de vue des avantages que peuvent y trouver la salubrité publique et l'agriculture.

Dans le cas où ils constateraient la possibilité d'établir des canaux d'irrigation, sans nuire au desséchement des marais, ils indiqueraient avec soin les conditions d'établissement que doivent offrir, et les canaux d'introduction, et les canaux de fuite, pour recueillir les eaux d'écoulement.

Ils appuieront en outre la question du desséchement sur quelques nivellements en long et en travers.

—

TROISIÈME QUESTION. — Faire connaître, par une comptabilité tenue avec exactitude pendant le cours de trois années, le produit obtenu par l'emploi de diverses espèces d'engrais naturels ou composés.

Indiquer avec précision le nom et la quantité de chaque nature d'engrais employé, et le résultat qu'il a produit.

—

ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.

CHIMIE APPLIQUÉE.

Indiquer un moyen usuel de déterminer la quantité de sucre ou d'albumine contenue dans les liquides végétaux ou animaux.

—

Digitized by Google

Les prix consistent en une médaille d'or de la valeur de 200 francs, pour chacune des questions.

Ces médailles seront décernées dans la prochaine séance publique de l'Académie, dans le courant de Juillet 1852.

Les auteurs, ne devant pas se faire connaître, inscriront leurs noms et leur adresse dans un billet cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les mémoires devront être adressés (franco) à M. le secrétaire général de l'Académie avant le 15 Juin 1852.

L'Académie distribuera, en outre, des médailles d'encouragement aux auteurs des travaux qu'elle jugera dignes de récompense; les personnes qui croiraient avoir droit à cette distinction, devront envoyer leurs titres au secrétariat avant le 15 Juin 1852.

—

ARCHÉOLOGIE.

Prix fondé par un anonyme.

PRIX A DÉCERNER EN 1854.

Une médaille du prix de 1,200 francs sera décernée à l'artiste qui aura donné les dessins les plus exacts de toutes les parties de la cathédrale de Reims.

L'auteur devra dessiner l'édifice, tel qu'il est aujourd'hui, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, indiquer les achèvements qui peuvent être faits.

Digitized by Google

Il devra donner : 1° sur une échelle d'un centimètre pour mètre, le plan par terre et le plan au niveau du triforium ; 2° sur une échelle de 5 millimètres par mètre, quatre coupes de la basilique, une, longitudinale depuis le portail jusqu'à l'abside, une, transversale à la croisée, une, vers l'abside, une, vers le portail ; quatre élévations, une, du portail, une, de l'abside, une, du côté septentrional, une, du côté méridional, avec des attaches où seraient figurées les flèches des tours et celles de la croisée.

Il donnera, en outre, la description des matériaux qui composent l'édifice, la charpente, les agrafes, les plombs, les fers ; il indiquera la nature des bois, des pierres, etc.

Le prix sera décerné en 1854 ; la question sera rappelée, tous les ans, jusqu'à cette époque, dans la séance annuelle.

—

PRIX A DÉCERNER EN 1855.

Histoire de la construction et des principales réparations de la cathédrale de Reims. — Description de l'ensemble de l'édifice.

L'auteur du mémoire devra dire quand, par qui, de quelle manière la cathédrale a été construite et réparée à diverses époques.

Faire connaître l'état actuel de ses parties les plus importantes, et les modifications qu'elles auraient successivement reçues. — Ainsi l'abside, le transept, les nefs, les portails, les combles, les tours et clochers, etc.

Indiquer le système général d'ornementation architecturale. — Les ogives, moulures, la flore et le faune.

—

PRIX A DÉCERNER EN 1856.

Iconographie de la cathédrale. — Intérieur.

Décrire et expliquer les vitraux et les statues de l'intérieur.

Dire l'époque et le lieu où ont été exécutées les diverses verrières de la

Digitized by Google

cathédrale de Reims ; quels en sont les auteurs ; décrire et expliquer les sujets. — Faire connaître les différentes réparations que les vitraux auraient subies.

Donner les mêmes indications sur les statues.

—

PRIX A DÉCERNER EN 1857.

Iconographie de l'extérieur.

Décrire et expliquer les statues qui décorent la cathédrale à l'extérieur.

Par qui ces statues ont été faites, — à quelle époque, — quels en sont les auteurs, — la place qu'elles occupent, — les réparations qu'elles auraient reçues, les sujets soit historiques, soit allégoriques, qu'elles représentent.

—

L'Académie de Reims a voulu poser toutes ces questions à la fois pour faciliter les recherches des concurrents, et leur donner plus de temps pour traiter les questions les plus difficiles.

LE PRÉSIDENT DE L'ACADÉMIE,
† Cardinal THOMAS,
Archevêque de Reims.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL,
Henri PARIS.

Digitized by Google

PROCLAMATION

des prix et des médailles d'encouragement.

Question d'économie industrielle.

Invention d'un appareil propre à éviter les graves inconvénients que présente, au point de vue hygiénique, le fourneau habituellement employé par les peigneurs de laine.

L'Académie, adoptant les conclusions de sa commission, décerne la médaille d'or à M. Prosper Chevalier de Reims.

Question d'assistance publique.

Donner un projet d'organisation du service sanitaire pour les indigents des campagnes.

L'Académie, tout en laissant la question au concours, décerne une médaille d'argent à M. Lefort, chirurgien à Damery (Marne).

MÉDAILLES D'ARGENT.

L'Académie décerne des médailles d'argent :

1° A M. Grandval, pharmacien des hôpitaux de Reims, pour ses produits pharmaceutiques.

2° A M. Caillet, de Châlons-sur-Marne, pour ses pompes aspirantes et foulantes.

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES COMPOSANT L'ACADÉMIE DE REIMS

AU

—

Bureau pour l'année 1850-1851.

Président,	MM.	SUTAINE.
Vice-Président,		ROBILLARD.
Secrétaire général,		BANDEVILLE.
Secrétaire archiviste,		E. ARNOULD.
Trésorier,		SAUBINET.
Membres du conseil d'administration,		TOURNEUR.
		DUBOIS.
		LUCAS.

—

Bureau pour l'année 1851-1852.

Président,	S. E.	le Cardinal GOUSSET (O. ✻).
Vice-Président,	MM.	LANDOUZY (✻).
Secrétaire général,		Henri PARIS.
Secrétaire archiviste,		TOURNEUR.
Trésorier,		SAUBINET.
Membres du conseil d'administration,		SUTAINE.
		HENRIOT-DELAMOTTE.
		BANDEVILLE.

Digitized by Google

Membres d'honneur.

MM. VILLEMAIN (G. O. ✻), membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres.

CUNIN-GRIDAINE (G. O. ✻), ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

SALVANDY (comte DE) (G. C. ✻), membre de l'Académie française, ancien ministre de l'instruction publique.

Membres titulaires.

Mgr GOUSSET (O. ✻), cardinal, archevêque de Reims.

MM. SAUBINET, naturaliste, membre de la Société d'agriculture de la Marne.

ROBILLARD, juge d'instruction.

BANDEVILLE, chanoine honoraire, aumônier du lycée.

FANART (L.), directeur du Conservatoire de musique, membre de la Commission des arts et édifices religieux au ministère de l'instruction publique.

LANDOUZY (H.), correspondant de l'Académie de médecine.

DÉRODÉ (É.), avocat, ancien représentant à l'assemblée constituante.

GOBET, avocat, membre du conseil municipal.

SUTAINE (M.), administrateur de la Société des amis des arts.

MAQUART (J. J.), secrétaire du Comité d'archéologie et de la Société des amis des arts.

Digitized by Google

MM. DUQUENELLE, pharmacien, membre du Comité d'archéologie.

LOUIS-LUCAS, notaire, membre du Comité d'archéologie.

CLICQUOT (F.-L.), homme de lettres.

PINON (F.), homme de lettres, membre du Comité d'archéologie.

TOURNEUR, professeur de rhétorique au petit séminaire, membre du Comité d'archéologie.

ARNOULD (Ernest), avocat.

GOSSET, architecte.

HENRIOT-DELAMOTTE (F.), membre de la Chambre de commerce.

PARIS (H.), avocat.

MIDOC (L.-H.), greffier du tribunal de commerce.

DECÈS, chirurgien de l'hôtel-Dieu.

LECHAT, professeur de physique au lycée.

SORNIN, professeur de mathématiques au lycée.

GAINET, curé de Cormontreuil.

VELLY, fabricant de produits chimiques.

GÉRARDIN, professeur d'histoire au lycée.

PIERRET, docteur en théologie, vicaire de Notre-Dame.

FORNERON (✻), recteur de l'Académie de la Marne.

MAUMENÉ, professeur de chimie.

LORIQUET, homme de lettres.

MASSÉ, juge au tribunal civil.

FÉART (✻), sous-préfet de l'arrondissement de Reims.

Digitized by Google

MM. CHEVILLIET, professeur de mathématiques au lycée.

LAIGLE, proviseur du lycée.

GODA, notaire.

MOURIN, professeur au lycée.

DELAN, professeur au petit séminaire.

DE MAICHE, professeur de philosophie au lycée.

DUPARC (✻), ingénieur des ponts et chaussées.

GALDEMAR, conservateur des hypothèques.

ROHAULT-DE-FLEURY, procureur de la République.

SEVESTRE, curé de Saint-Thomas.

MASSÉ (P.), négociant.

BAUDESSON, médecin vétérinaire.

Membres honoraires.

TARBÉ (P.), correspondant du ministère de l'instruction publique, à Paris.

VINCENS DE GOURGAS, recteur de l'Académie de l'Isère.

FLEURY (H.), ancien sécrétaire général du ministre du commerce, à Paris.

BELIN-DELAUNAY, professeur d'histoire.

MAILLE-LEBLANC, ancien président du tribunal de commerce de Reims.

GILBERT DE SAVIGNY (✻), directeur de l'école de médecine, à Reims.

HERBÉ, peintre, professeur à l'école supérieure, à Reims.

HUBERT (E.), avocat à la cour d'appel, à Paris.

Digitized by Google

MM. BELLY (DE), propriétaire à Beaurieux (Aisne).

BARA, curé de Notre-Dame, à Reims.

PARIS (L.) (✻), correspondant du ministère de l'instruction publique, faubourg St-Honoré, 166, à Paris.

BONNEVILLE (✻), procureur de la République, à Versailles.

GEOFFROY DE VILLENEUVE, propriétaire, à Chartreuve (Aisne).

GONEL (E.), avocat, à Château-Thierry.

GARCET (H.), professeur de mathématiques au lycée Napoléon, à Paris.

WAGNER, homme de lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 9, à Paris.

GUILLEMIN, docteur ès-lettres, recteur de l'Académie de la Corrèze.

TARBÉ DE ST-HARDOUIN, ingénieur des ponts et chaussées, à Joigny (Yonne).

SOILLY, officier de l'Université, recteur de l'Académie de l'Eure.

ALEXANDRE, procureur de la République, à Laon.

NANQUETTE, curé de St-Charles, à Sedan.

EDOM, recteur de l'Académie de la Sarthe.

AUBRIOT, ancien receveur de l'administration des hospices, à Tournes, près de Charleville.

QUERRY, vicaire général du diocèse.

DUBOIS, président du tribunal civil d'Auxerre.

DE LEUTRE, président du tribunal civil de

BRIÈRE-VALIGNY, substitut du procureur de la République, à Paris.

Digitized by Google

Membres correspondants.

MM. ALLUARD, professeur de physique au Lycée de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ANOT DE MAIZIÈRES, professeur de rhétorique au lycée de Versailles, officier de l'Université.

ARNOULD (Ed.) membre du Comice agricole, à Toussicourt, près Reims.

ARRIVABENE (comte) (✻), économiste, à Bruxelles.

ARVEUF, architecte, à Reims.

AUBERT, curé de Saint-Remi, à Reims.

AUGER (Alexandre), à Reims.

AVRARD, docteur-médecin, à la Rochelle.

AZAÏS (✻), membre de la Société archéologique, à Béziers (Hérault).

AZAOLA (don Inigo Gonzalès de) (✻), ancien gouverneur de Tondo, botaniste à Manille (Philippines).

BALESTIER (J.), consul des Etats-Unis, à Singapore (Malaisie).

BALLIN, directeur du mont-de-piété, à Rouen.

BAILLY (✻), ancien président de l'Académie de médecine, à Villeneuve-le-Roi (Yonne).

BARBEY, notaire (membre du conseil d'arrondissement de Reims), à Fismes (Marne).

BARTHÉLEMY (A.) (conseiller de préfecture), à Saint-Brieuc (Côtes du Nord).

BARTHÉLEMY, chanoine honoraire de Reims, vicaire à Saint-Denis du St-Sacrement, rue St-Louis-au-Marais, à Paris.

BARTHÉLEMY (Ed. DE), à Châlons.

BARSE, professeur de sciences, à Paris.

BAUDIN (Richard), professeur au collége de Dôle.

Digitized by Google

MM. Bazin (✻), directeur de la colonie agricole, au Mesnil-Saint-Firmin (Oise).

Bazin, professeur au lycée de Reims.

Belhomme (✻), docteur en médecine, rue Charonne, 163, à Paris.

Berger de Xivrey (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Germain-des-Prés, 15, à Paris.

Bertrand, juge d'instruction à Paris, rue de Seine-St-Germain, 13.

Blanc, vicaire-général de Reims, rue Neuve-Sainte-Geneviève, 21, à Paris.

Bogaerts, professeur d'histoire, à Anvers.

Bonjour (Casimir) (✻), conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Bonnay (l'abbé de), directeur de la maîtrise, à Reims.

Bonneville (F.) (✻), ancien essayeur de la banque de France, rue des Moulins, 14, à Paris.

Borgnet, professeur de mathématiques au lycée de Tours.

Bouillevaux, curé de Cerizières (Haute-Marne).

Boulard (✻), secrétaire du bureau central du Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.

Boulloche (✻), conseiller à la cour d'appel, rue de Lille, 3, à Paris.

Bourassé (l'abbé), archéologue, à Tours.

Bourdonné, directeur de l'école primaire supérieure, à Reims.

Bourgeois-Thierry, membre du conseil général de la Marne, à Suippes (Marne).

Digitized by Google

MM. Bourgain, juge de paix, à Sedan (Ardennes).

Bouvart, membre de la Société d'agriculture, à Charleville.

Brissaud, professeur d'histoire au lycée d'Orléans.

Bussières (Broquard de) (✻), ancien officier du génie, rue Greffulhe, 7, à Paris.

Buvignier, géologue, membre de la Société philomatique, à Verdun (Meuse).

Carette (O. ✻), ancien officier supérieur du génie, rue de Bagneux, 7, à Paris.

Carette (✻), capitaine du génie, membre de la Commission scientifique de l'Algérie.

Carette, avocat au conseil d'état et à la cour de cassation, rue des Grands-Augustins, 5, à Paris.

Carteret, conseiller-d'état, rue de l'Arbre-Sec, 22, à Paris.

Caton, curé-doyen de Craonne (Aisne).

Caumont (de) (O. ✻), correspondant de l'Institut, à Caen.

Cayx (O. ✻), inspecteur-général de l'Université, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris.

Chaix-d'Est-Ange (O. ✻), ancien député de la Marne, avocat à la cour d'appel, boulevard Poissonnière, 23, à Paris.

Chambert, docteur en médecine, à Laon.

Charlier, membre correspondant de la Société centrale de médecine vétérinaire, à Reims.

Charpentier, instituteur, à Reims.

Chassay (l'abbé), professeur au grand séminaire de Bayeux.

Chaubry de Troncenord (baron) (✻), conseiller

Digitized by Google

à la cour d'appel de Paris, membre du conseil général de la Marne, rue Jacob, 48.

MM. CHEVALLET (Emile), au Pré-St-Gervais, banlieu de Paris, rue des Bais, 6.

CHEVALLIER (✻), membre de l'Académie de médecine, professeur à l'école de pharmacie, quai Saint-Michel, à Paris.

CHEVILLION, docteur en médecine, à Vitry le-François (Marne).

CLÉMENT (P.), homme de lettres, rue de Miroménil, 30, à Paris.

CLERC, professeur de rhétorique au séminaire de Luxeuil (Haute-Saône).

COCHARD, fabricant de produits chimiques, à Reims.

COETLOGON (comte Em. DE), propriétaire à Paris.

COETLOSQUET (comte DU) (✻), membre de l'Académie de Metz, à Metz.

COLLARD, docteur-médecin, à Beine.

COLLESSON, docteur-médecin, à Noyon.

COMTE (Ach.) (✻), professeur d'histoire naturelle au collége Charlemagne, à Paris.

COULVIER-GRAVIER, astronome, à Paris.

CROSNIER, curé de Donzy (Nièvre).

CUSSY (vicomte DE) (✻), membre de l'Académie de Caen, à Saint-Mandé (Seine).

CUYPER (J.-B. DE), professeur de sculpture, à Anvers.

DACONET (✻), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

DANTON (✻), inspecteur de l'Académie de Paris.

Digitized by Google

MM. DAUDVILLE (Ch.), membre de la Société académique de Saint-Quentin (Aisne).

DEFOURNY, curé de Brognon (Ardennes).

DELAFOSSE (❋), professeur à la Faculté des sciences de Paris, rue d'Enfer, 47.

DELAPORTE, (marquis), à Vendôme.

DEMILLY, vétérinaire de l'arrondissement de Reims.

DENIS, (❋), membre de la Société des Antiquaires de France, à Commercy (Meuse).

DÉRODÉ (A.), ancien officier de marine, à Reims.

DESROUSSEAUX DE MEDRANO, manufacturier, membre du conseil général des Ardennes, à Charleville.

DESSAIN-PERIN, homme de lettres, à Cumières (Marne).

DIDRON (❋), secrétaire du Comité historique des arts et monuments, rue d'Ulm, 1, à Paris.

DROUET, ancien professeur de l'Université, à Reims.

DUBROCA, vétérinaire, à Sedan.

DUCHESNE (A.), numismate, à Reims.

DUFOUR, conservateur du musée, à Amiens.

DUHÊME, docteur en médecine, à Douai.

DUPUIT (❋), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Angers.

DURAND (H.), architecte, rue Coquenart, 31, à Paris.

DUTEMPLE, membre de la Société géologique de France, à Pierry (Marne).

DUVAL, docteur en médecine, à Epernay.

DUVAL (Ferdinand), avocat, à Paris.

ERNOULT (Ch.), sous-préfet, à Vouziers.

Digitized by Google

MM. ESTRAYER-CABASSOLE, chanoine, à Châlons (Marne).

FAILLY, inspecteur des douanes, à Lyon.

FAROCHON, sculpteur, rue d'Enfer, 76, à Paris.

FAUCHER (Léon), représentant du peuple, rue Blanche, 10, à Paris.

FEUILLET, juge de paix, rue des Trois-Maries, 12, à Lyon.

FONTENAY (J. DE), secrétaire de la Société Eduenne, à Autun.

FOSSÉ D'ARCOSSE, membre du Comité archéologique, à Soissons (Aisne).

FOUCHER (J.-N.), propriétaire, à Mareuil-sur-Ay (Marne).

FOURNIER, curé, à Rethel (Ardennes).

FRIGNEZ, docteur ès-sciences, boulevard Bonne-Nouvelle, impasse Cendrier, à Paris.

GALERON, professeur de rhétorique au lycée de Reims.

GALLOIS (Etienne), ancien bibliothécaire de la chambre des pairs, à Paris.

GARINET, conseiller de préfecture, à Châlons-sur-Marne.

GASC, homme de lettres, à Bruxelles.

GASTEBOIS (O. ✻), lieutenant-colonel en retraite, à Lachy, près Sézanne (Marne).

GAUTHIER (✻), architecte, membre de l'Académie des beaux-arts, rue des Bons-Enfants, 28, à Paris.

GAYOT (E.), avocat, secrétaire de la Société académique de l'Aube, à Troyes.

Digitized by Google

MM. Gélis, chirurgien à l'hôpital militaire de Sedan.

Georges (Etienne), curé de Trannes.

Géruzez (Eug.) (❋), professeur à la Faculté des lettres, rue de Vaugirard, 72, à Paris.

Girardin, professeur de chimie, à Rouen.

Godinot, juge de paix, à Châtillon-sur-Marne (Marne).

Goguel, membre de plusieurs Sociétés savantes, principal du collége de Brischveiler (Bas-Rhin).

Gomard, vice-président du Congrès agricole du nord, à Saint-Quentin.

Goulet-Collet, ingénieur-hydraulicien, à Reims.

Gouniot-Damedor, professeur de rhétorique au lycée de Blois (Loir et Cher).

Grandval, pharmacien à l'hôtel-Dieu, à Reims.

Mgr Gros, évêque de Versailles.

MM. Grosjean, pharmacien, à Fismes (Marne).

Grosselin, rue du Paon-Saint-André, 1, à Paris.

Guérin, rédacteur du Mémorial catholique, à Paris.

Guichemère, recteur de l'Académie du Gers.

Guillory, président de la Société industrielle, à Angers.

Guislain, censeur des études au lycée d'Orléans.

Hardy (❋), professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue Cadet, 19, à Paris.

Hébert, sous-directeur à l'école normale, à Paris.

Hedde (Isid.) (❋), délégué de l'industrie sérigène, attaché à l'ambassade de France en Chine, à Saint-Etienne.

Digitized by Google

MM. HÉMART (baron), ancien officier, membre du conseil d'arrondissement de Reims, à Ay (Marne).

HENRIOT (Etienne), propriétaire à Trigny.

HOMBRES-FIRMAS (baron d') (✻), docteur ès-sciences, correspondant de l'Institut, à Alais (Gard).

HUBERT (J.), professeur de philosophie au collége de Charleville (Ardennes).

HUOT (P.), substitut du procureur de la République, à Orléans.

HUSSON (✻), membre de l'Académie de médecine, au lycée Descartes, à Paris.

JAMIN, professeur au lycée Louis-le-Grand, à Paris.

JARRY DE MANCY (✻), professeur à l'école des beaux-arts, rue Cassette, 5, à Paris.

JOBARD (✻), directeur du musée de l'industrie, à Bruxelles.

JOLIBOIS (E.), professeur d'histoire au lycée de Colmar (Haut-Rhin).

JOLY, professeur de rhétorique, au lycée de Marseille.

JOPPÉ, conservateur de la bibliothèque, à Châlons-sur-Marne.

JOURDAIN-SAINTE-FOI, homme de lettres, à Doué (Maine-et-Loire).

JUBINAL (A.) (✻), homme de lettres, rue Taranne, 16, à Paris.

JULIEN (Stan.) (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur de

Digitized by Google

langue et de littérature chinoises au collége de France, place de l'Estrapade, 34, à Paris.

MM. KERCKOVE (vicomte de), président de l'Académie d'archéologie de Belgique, à Anvers.

KERCKOVE (vicomte Eugène de) (✻), chargé d'affaires du roi des Belges, à Constantinople.

KOZIEROWSKI, architecte, membre du Comité d'archéologie, à Paris.

LADEVÈZE (comte de), maire d'Orbais (Marne).

LAIR (✻), secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture et de commerce, à Caen.

LAMBERTYE (comte de), propriétaire, à Chaltrait (Marne).

LEBERTHAIS, peintre graveur, à Lisbonne.

LE BIDARD DE THUMAISE (le chevalier de), secrétaire-général de la Société libre d'émulation de Liège.

LEBRUN, directeur de l'école des arts et métiers, à Chalons (Marne).

LECLERC, économiste, à Paris.

LECOINTE (L.), professeur à l'athénée royal.

LEJEUNE, professeur au lycée de Reims, officier de l'Université.

LELEU-D'AUBILLY, membre du conseil général de la Marne, à Aubilly (Marne).

LÉPAULE, peintre, à Paris.

LÉPINE, jurisconsulte, à Renwez (Ardennes).

LEROUX, docteur en médecine, à Corbeny (Aisne).

LESURE, docteur en médecine, à Attigny (Ardennes).

LEUCHSENRING, docteur en médecine, à Reims.

LEVESQUE DE POUILLY (✻), ancien député, à Arcy-Ponsart (Marne).

Digitized by Google

MM. Licourt, docteur en médecine, à Châtillon-sur-Marne.

Liénard, peintre, membre du Comité d'archéologie, à Châlons-sur-Marne.

Lies, docteur ès sciences, chef d'institution, à Charleville.

Loison, homme de lettres, quai Bourbon, 35, à Paris.

Lorin (Th.) membre de la Société des antiquaires de France, à Vauxbain, près Soissons (Aisne.)

Louis (✻), médecin en chef des épidémies de la Seine, rue de Ménars, 8, à Paris.

Lundi (Jules), paléographe, à Paris.

Maillet, membre du Comice agricole, à Reims.

Maizières (de), ancien professeur de l'Université, à Reims.

Mangeart, avocat, à Valenciennes.

Mareuse (V.), avocat à la cour d'appel d'Amiens, rue Bleue, 4, à Paris.

Marolles (Quatresols de), président du tribunal civil, à Arcis-sur-Aube.

Marinet (✻), ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Château-Thierry (Aisne).

Mathieu, avocat à la cour d'appel, rue Richelieu, 29, à Paris.

Maupassant, professeur de philosophie au collége de Châlons-sur-Marne, officier de l'Université.

Maupied, professeur à la Faculté de théologie de Paris, rue S^{t}-Dominique-d'Enfer, 20, à Paris.

Mauvais (✻) membre de l'Académie des sciences

Digitized by Google

et du Bureau des longitudes, à l'Observatoire, à Paris.

MM. MELLET (comte de), propriétaire, à Chaltrait (Marne)

MENNESSON (M.), docteur en droit, à Laon.

MÉRODE (comte de) (O. ❋), ministre d'État, à Bruxelles.

MEUGY, docteur en médecine, à Rethel (Ardennes)

MICHELIN (H.) (❋), conseiller à la Cour des comptes, membre de la Société géologique de France, rue Saint-Guillaume, 20, à Paris.

MIGEOT, curé-doyen de Signy-le-Petit (Ardennes).

MILLET, juge de paix de Sissonne, à Liesse (Aisne.

MILLET, inspecteur des forêts, sous-chef à l'administration des forêts, à Paris.

MONMERQUÉ (O. ❋), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, rue Saint-Louis, 39, au Marais, à Paris.

MOREL, professeur de rhétorique au collége de Niort.

MOZER, médecin, à Verzy (Marne).

MÜLBACH, professeur de littérature allemande, à Eger (Bohême).

NICOT (O. ❋), ancien recteur de l'Académie de Nîmes.

NIZARD (Désiré) (❋), professeur au collége de France, à Paris.

NITOT, maire d'Ay, (membre du conseil général de la Marne).

NOEL-AGNÈS, ancien sous-préfet de Cherbourg.

OPPERT, professeur de langues, à Paris.

OZANNEAUX (O. ❋), inspecteur général de l'Université, quai Bourbon, 53, à Paris.

Digitized by Google

MM. OZERAY, archiviste paléographe, à Bouillon (Belgique).

PAPE (Ludwig), docteur en médecine, au cap de Bonne-Espérance.

PARIS, notaire, à Épernay.

PARIS (Paulin) (✻), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, conservateur-adjoint de la bibliothèque nationale, à Paris.

PAUFFIN (Chéri), ancien juge, rue Racine, 13, à Paris.

PERGANT, membre du Comice agricole, à Vitry-le-François (Marne).

PÉRIN(A), peintre, rue Saint-Lazare, 11, à Paris.

PERNOT (✻), peintre, membre du Comité des arts et monuments, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 7, à Paris.

PERREAU (Jules), homme de lettres, à Reims.

PÉRIER (E.), membre de la Société académique de Châlons-sur-Marne.

PERRON, professeur à la Faculté des lettres de Besançon.

PERROTTET (✻), directeur du jardin du roi, à Pondichéry (Inde française).

PETIT, docteur en médecine, à Hermonville.

PIERQUIN, curé de Sarcy.

PINGRET, graveur, rue Guénégaud, 3, à Paris.

PINTEVILLE-CERNON (DE), président du Comice agricole de la Marne, à Cernon (Marne).

POLONCEAU (✻), ancien recteur de l'Université, rue Neuve-des-Petits-Champs, 77, à Paris.

PONSINET, substitut à Alençon (Orne.)

Digitized by Google

MM. PONTAUMONT (DE), membre de la Société académique, à Cherbourg.

POQUET, directeur de l'Institut des sourds et muets, à Soissons.

PRÉGNON, curé à Torcy (Ardennes).

PRIN (✻), docteur en médecine, à Châlons-sur-Marne.

PROMPSAULT, aumônier de la maison des Quinze-Vingts, à Paris.

PROVOSTAYE (DE LA), inspecteur de l'Académie de Paris.

RAFN (Christ.) (✻), secrétaire de la Société des antiquaires du Nord, à Copenhague.

RATTIER (✻), recteur de l'Académie de la Creuse.

REGAZZONI (l'abbé), docteur, chapelain près l'église S.-Fidèle, à Milan.

RICHARD, docteur en médecine, à Hermonville.

RICHELET, conservateur de la bibliothèque, au Mans.

ROBELIN, architecte, à Paris.

ROBERT (Ch.) (✻), ancien élève de l'école polytechnique, sous-intendant militaire, à Metz.

ROISIN (baron de) (✻), propriétaire à Bonn, (Prusse rhénane), — ou rue Française, 38, à Lille.

RONDOT (Natalis) (✻), délégué en Chine pour les industries des laines et dessoies, membre de la Société asiatique, rue Montholon, 24, à Paris.

ROUCHER-D'AUBANEL, docteur en médecine, à Fère-en-Tardenois (Aisne).

ROUIT, directeur de l'école normale primaire, à Laon.

Digitized by Google

MM. ROUSSEAU, docteur en médecine, à Épernay.

ROYER (E. DE), procureur-général près la cour d'appel, rue Saint-Benoît, 17, à Paris.

ROYER-COLLARD (P.) (✻), doyen de la Faculté de droit, à Paris.

RUINART DE BRIMONT (Ed.), membre de la Société géologique de France, rue Cassette, à Paris.

SAINT-VINCENT, président du tribunal, à Charleville

SALLE, docteur en médecine, à Châlons-s-Marne.

SAUNIER, professeur d'histoire au lycée de Nancy.

SAUVAGE (✻), ingénieur des mines, à Metz.

SAUVILLE (Guillaume DE), conseiller de préfecture, à Mézières.

SAY (H.) (✻), membre du conseil-général de la Seine et de la chambre de commerce de Paris, rue Bleue, 13, à Paris.

SAY (LÉON), économiste, à Paris.

SELLIER, secrétaire de la Société d'agriculture, à Châlons-sur-Marne.

SEURE, docteur en médecine, à Suippes (Marne).

SEURE (Onésime), homme de lettres, rue Neuve-des-Mathurins, 70, à Paris.

SUCKAU, professeur d'allemand au lycée Monge, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Michel, à Paris.

SURY, curé à Loivre (Marne).

SYLVESTRE (✻), homme de lettres, place Belle-Chasse, à Paris.

TAILLEFERT, censeur des études au lycée d'Angers.

TAMPUCCI (H.), homme de lettres, à Reims.

TEMPIER, jurisconsulte, à Marseille.

TESTE D'OUET, homme de lettres, correspondant

Digitized by Google

du ministère de l'Instruction publique, rue Bourg-l'Abbé, 7, à Paris.

MM. THIERION DE MONCLIN (J.), à Nanteuil (Ardennes).

THIFRRY (E. DE), ancien officier de cavalerie, rue du Faubourg-du-Roule, 68, à Paris, — et à Fismes (Marne).

THOMAS (Honoré), homme de lettres, à Reims.

TIRMAN, docteur en médecine, à Mézières.

VARENNES, avocat, à Vitry-le-François.

VIANCIN, membre de l'Académie de Besançon.

VILLEMINOT, ingénieur mécanicien, membre de la chambre de commerce de Reims.

VINCENT, inspecteur des écoles primaires de Metz.

VIOLETTE, homme de lettres, à Mary-sur-Marne (Seine-et-Marne).

VIONNOIS, juge au tribunal civil, à Montpellier.

VISMES (DE) (❋), ancien préfet, à Sézanne (Marne).

VOILEMIER, docteur en médecine, à Senlis (Oise).

VROÏL (Jules HÉRIOT DE), membre de la Société des économistes, à Reims.

WEISS (❋), correspondant de l'Institut, conservateur de la bibliothèque, à Besançon.

WINT (Paul DE), homme de lettres, rue des Marais-St-Martin, 29, à Paris.

YVAN (❋), docteur en médecine, médecin de l'ambassade de France en Chine, professeur d'histoire naturelle médicale, place Bréda, 10, à Paris.

Digitized by Google

LISTE

DES OUVRAGES ADRESSÉS A L'ACADÉMIE DE REIMS

pendant l'année 1850-1851.

—

Un Souvenir ou l'*Ermitage de St-Valbert*, près de l'ancienne abbaye de Luxeuil, par M. l'abbé J.-B. Clerc.

De l'éducation, discours prononcé à la distribution des prix du collége de Châlons-sur-Marne, par M. Maupassant.

Notice sur M. Gay-Lussac, par M. A. Gardeur-Lebrun.

Histoire de la Rédemption, par M. l'abbé Chassay, professeur de philosophie au grand séminaire de Bayeux.

Notice biographique sur M. J.-F.-J. *Ruinart*, vicomte de *Brimont*, par M. Lacatte-Joltrois.

Manuel de l'histoire des Conciles, par M. H.-P. Guérin, rédacteur en chef du Mémorial catholique.

Sur une récente et brillante expérience d'optique, d'où l'on a conclu à tort le renversement de la théorie Newtonienne de la lumière, par M. de Maizières.

Des effets physiologiques et thérapeutiques des éthers, par M. le docteur Chambert.

Souvenir poétique du 6 Novembre 1850, harmonie dédiée à Monseigneur le Cardinal Archevêque de Reims; manuscrit offert par M. Flin.

Manuel d'une Femme chrétienne, par M. l'abbé Chassay.

Digitized by Google

Le Mysticisme catholique, par le même.

Vie abrégée de saint Remi, apôtre des Français, archevêque de Reims, patron du pays de Reims, par M. l'abbé V. Tourneur.

Rapport sur un appareil destiné à concentrer dans le vide les extraits pharmaceutiques, inventé par M. Grandval, pharmacien des hôpitaux de Reims, par M. Faur.

Mémoire sur la double réfraction elliptique du quartz, par M. J. Jamin.

Sur le vaisseau aérien, par M. de Maizières.

Fables, par M. Th. Lorin, membre de la Société polytechnique et de la Société des antiquaires de France.

Essais sur quelques proverbes contestés et contestables, par le même.

Nouvelle étude des jetons, par M. J. de Fontenay, secrétaire de la Société Eduenne.

Histoire populaire de Napoléon, par M. Chauvet.

Mémoire sur la question : *Montrer quelles modifications dans les mœurs publiques et privées paraissent devoir être les plus favorables au progrès de l'agriculture et à la moralité, comme au bien-être des populations agricoles*, par M. de Maizières.

Le Divorce, poésie, par M. O. Seure.

Pétition à l'Assemblée nationale sur plusieurs questions brûlantes, par M. de Maizières.

Mémoire pour le traitement des plaies succédant à l'extirpation du sein et de l'aisselle, au moyen de la suture entortillée, par le docteur Colleson de Noyon.

Alliance de la foi et de la raison, par M. O. Seure.

Les solennités Paschales ou l'Alleluia de 1850, par le même.

Etudes critiques sur les travaux historiques de M. Guizot, par M. Gainet, curé de Cormontreuil.

Digitized by Google

Considérations sur les priviléges du génie, par M. de Coëtlosquet.

Considérations sur les moyens de détruire ou au moins d'affaiblir en France le préjugé du duel, par le même.

Histoire du Synode de Reims de l'an 1850, par M. Delan.

De la législation sur les brevets d'invention, par M. de Maizières.

Réponse à la *Presse* sur la maladie des pommes de terre, par M. Leroy-Mobillon.

L'éclusier de Nanteuil, épisode de la guerre d'Afrique, par M. Chéry Pauffin.

Lettre sur le proverbe de madame Emile de Girardin: *C'est la faute du mari*, par M. O. Seure.

Notice sur M. Bogaertz, professeur d'histoire à l'Athenée d'Anvers, par M. de Pontaumont.

Application de l'électro-magnétisme dans la locomotion sur les chemins de fer, etc., par MM. Amberger, Riekbi et Casser.

De l'amaurose albuminique, par M. Avrard.

Notes historiques sur la maîtrise de Saint-Quentin et sur les célébrités musicales de cette ville.

De la nature de l'homme et des moyens d'améliorer sa condition, par M. A. Fignoret.

Quiquengrogne, par M. Em. Chevallet.

Description d'une nouvelle espèce de cariophille, par M. Michelin.

De la question malthusienne, par M. de Maizières.

Lettre et discours de Gerbert, par M. L. Barse.

Précis historique de l'hôpital de la marine à Cherbourg, par M. de Poutaumont.

Digitized by Google

La Compagnie de l'arquebuse à Châlons, par M. de Barthelemy.

L'échevinage et le présidial à Châlons, par le même.

Notice sur le chapitre de St-Étienne à Châlons, par le même.

Notice sur les établissements des hospitaliers militaires en Champagne, par le même.

Mémoire sur l'élection à l'empire d'Allemagne de François Étienne, duc de Lorraine, par le même.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE REIMS.

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Société académique, à St-Quentin (Aisne).
—— archéologique, à Soissons.
—— d'émulation, des sciences, arts et belles-lettres, à Moulins (Allier).
—— d'agriculture, à Mézières (Ardennes).
—— d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Troyes (Aube).
—— des lettres, sciences et arts, à Rodez (Aveyron).
Académie des sciences, lettres et arts, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
—— des sciences, arts et belles-lettres, à Caen (Calvados).
Société des antiquaires de Normandie, à Caen.
—— d'agriculture et de commerce, à Caen.
—— académique, agricole, industrielle et d'instruction, à Falaise (Calvados).
—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Rochefort (Charente-Inférieure).
—— d'agriculure, à Bourges (Cher).
Académie des sciences, arts et belles-lettres, à Dijon (Côte-d'or).
—— des sciences, lettres et arts, à Besançon (Doubs).
Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, à Evreux (Eure).

Digitized by Google

Académie du Gard, à Nimes (Gard).
—— des sciences, inscriptions et belles-lettres, à Toulouse (Haute-Garonne).
—— des jeux floraux, à Toulouse.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Bordeaux (Gironde).
Société archéologique, à Beziers (Hérault).
—— d'agriculture et d'industrie, à Rennes (Ille-et-Vilaine).
—— d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres, à Tours (Indre-et-Loire).
—— d'émulation, à Lons-le-Saulnier (Jura).
—— économique, d'agriculture, sciences, arts et manuf., à Mont-de-Marsan (Landes).
—— académique, à Nantes (Loire-Inférieure).
—— d'agriculture, sciences, arts et commerce, au Puy (Haute-Loire).
—— des sciences, belles-lettres et arts, à Orléans (Loiret).
—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Mende (Lozère).
—— d'agriculture, sciences et arts, à Angers (Maine-et-Loire).
—— académique, à Cherbourg (Manche).
Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Châlons-sur-Marne (Marne).
Comice agricole de la Marne, à Châlons-sur-Marne.
Société des sciences, lettres et arts, à Nancy (Meurthe).
—— philomatique, à Verdun (Meuse).
Académie à Metz (Moselle).

Digitized by Google

Société centrale d'agriculture, sciences et arts, à Douai (Nord).

—— d'agriculture, sciences et arts, à Valenciennes.

—— des sciences, de l'agriculture et des arts, à Lille.

Athénée de Beauvaisis, à Beauvais (Oise).

Société pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts, à Arras (Pas-de-Calais).

—— des antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.

—— d'agriculture, du commerce, des sciences et arts, à Boulogne-sur-Mer.

Académie des sciences, belles-lettres et arts, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

Société agricole, scientifique et littéraire, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).

—— des sciences, agriculture et arts, à Strasbourg (Bas-Rhin).

—— d'agriculture, commerce, sciences et arts, à Vesoul (Haute-Saône).

—— d'histoire et d'archéologie, à Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).

—— d'agriculture, sciences et belles-lettres, à Mâcon.

—— Eduenne, à Autun.

—— d'agriculture, sciences et arts, au Mans (Sarthe).

—— d'agriculture, sciences et arts, à Meaux (Seine-et-Marne).

Académie des sciences, lettres et arts, à Rouen (Seine-Inférieure).

Société centrale d'agriculture, à Rouen.

Digitized by Google

Société libre d'émulation, à Rouen.
—— hâvraise d'études diverses, au Hâvre.
—— des sciences morales, des lettres et des arts, à Versailles (Seine-et-Oise).
—— de statistique, à Niort (Deux-Sèvres).
—— des antiquaires de Picardie, à Amiens (Somme).
—— d'émulation, à Abbeville.
Société des sciences, belles-lettres et arts, à Toulon (Var).
—— des antiquaires de l'Ouest, à Poitiers (Vienne.
—— d'émulation, à Epinal (Vosges).
—— archéologique, à Sens (Yonne).
Académie des sciences, à Paris (Seine)
—— des inscriptions et belles-lettres, à Paris.
—— des sciences morales et politiques, »
Société centrale d'agriculture, »
—— des antiquaires de France, »
—— d'encouragement pour l'industrie nationale, »
—— géologique de France, »
—— de géographie, »
—— d'horticulture, »
—— d'œnologie française et étrangère, »

Digitized by Google

TABLE

DES AUTEURS

POUR LES DEUX VOLUMES

de l'année 1850-1851.

—

E. ARNOULD.

Analyse littéraire et philosophique des ouvrages les plus utiles aux mœurs, page 125.

AZAÏS.

Recherches sur les Ligures, p. 235.

BANDEVILLE.

Rapport sur le Manuel de l'Histoire des Conciles, par M. F. Guérin, p. 220.

Compte-rendu des Travaux de l'Académie pendant l'année 1850-1851, 2e partie, p. 98.

BAUDESSON.

Observation d'un cas de fièvre intermittente chez le cheval, p. 167.

BOUVARD.

Vieilles forêts dont l'assouchement a besoin d'être renouvelé, p. 98.

Digitized by Google

DUQUENELLE.

Rapport sur la nouvelle étude de jetons de M. de Fontenay, p. 228.

Examen de pièces de monnaies du XV^e siècle, p. 285.

GAINET.

Rapport sur le livre de M. Chassay, intitulé : *Mysticisme catholique*, p. 119.

GRANDVAL.

De quelques produits pharmaceutiques alimentaires et industriels obtenus dans le vide au moyen d'un nouvel appareil, p. 92.

FORNERON.

De nos facultés littéraires, p. 190.

LANDOUZY.

Observations sur l'histoire géographique du goître, p. 90.

De l'amaurose dans la néphrite albumineuse, 2^e mémoire, p. 29.

De l'exaltation de l'ouïe dans la paralysie du nerf facial, p. 52.

LORIQUET.

Quelques mots sur les sépultures des rois de Castille, p. 259.

Note au sujet d'une lampe antique, 2^e partie, p. 70.

Rapport sur les mémoires de l'Académie de Metz, XXXI^e année, 2^e partie, p. 49.

LEBRUN.

Rapports sur diverses pompes présentées par M. Caillet, 2^e partie, p. 13.

Digitized by Google

MAUMENÉ.

Rapport sur le paracasse de M. de Maizières, p. 74.

Note sur l'emploi des sulfates d'alumine, p. 175.

Analyse de pièces gauloises en plomb et en or, p. 288.

Lettre à M. le ministre de l'agriculture et du commerce sur l'histoire géographique du goître, p. 86.

Mouvement de rotation de la terre, démontré sous les voûtes de la cathédrale, 2e partie, p. 83.

G. MASSÉ.

Sur les œuvres de M. Troplong, et spécialement sur son commentaire des titres du contrat de mariage, p. 178.

DE MELLET.

Rapport sur le Congrès des délégués des Sociétés savantes de France, tenu au Luxembourg le 20 Février 1851 et jours suivants, p. 205.

MORTIER DES NOYERS.

Bas de Sanche Ier, p. 256.

MOURIN.

Études biographiques, IXe et Xe siècles, p. 24.

OPPERT.

Importance historique des inscriptions asiatiques nouvellement déchiffrées, 1er article, p. 248.

Même sujet, 2e article, 2e partie, p. 42.

HENRI PARIS.

Rapport sur les Concours de 1851, 2e partie, p. 114.

Digitized by Google

PIERRET.

Rapport sur un ouvrage de M. Lorin, intitulé : *Essai sur quelques proverbes contestés et contestables*, p. 198.

MAX. SUTAINE.

Allocution, p. 1.

Notice sur G. Baussonnet, p. 291.

Notice sur Edme Moreau, 2e partie, p. 17.

Discours d'ouverture à la séance publique, 2e partie, p. 91.

SEURE.

Relation du choléra-morbus à Suippes en 1849, p. 3.

SORNI

Ruines de l'abbaye d'Orval, p. 210.

Expérience récente de M. Foucault, 2e partie, p. 1.

TOURNEUR.

Rapport sur le livre : *La pureté du cœur*, par M. Chassay, p. 106.

VELLY.

Notice sur la distillation des vins, 2e partie, p. 6.

VIOLETTE.

La Justice normande, conte, p. 159.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES DEUX VOLUMES

de l'année 1850-1851.

—

Archéologie et Histoire.

Rapport sur le manuel de l'histoire des Conciles de M. F. Guérin, par M. Bandeville, p. 220.

Recherches sur les Ligures, par M. Azaïs, p. 235.

Importance historique des inscriptions asiatiques nouvellement déchiffrées (1er article), par M. Oppert, p. 248.

Bas de Sanche Ier, par M. Mortier des Noyers, p. 256.

Quelques mots sur les sépultures des rois de Castille, par M. Ch. Loriquet, p. 259.

Etudes biographiques (IXe et Xe siècles), par M. Mourin, p. 24.

Importance historique des inscriptions asiatiques nouvellement déchiffrées (2e article), par M. Oppert, 2e partie, p. 42.

Note au sujet d'une lampe antique trouvée à Grand (Vosges), par M. Ch. Loriquet, 2e partie, p. 70.

Beaux-Arts.

Notice sur G. Baussonnet de Reims, par M. Max. Sutaine, p. 291.

Digitized by Google

Notice sur Edme Moreau, graveur, par M. Max. SUTAINE, 2e partie, p. 17.

ECONOMIE AGRICOLE.

Vieilles forêts dont l'assouchement a besoin d'être renouvelé, par M. BOUVARD, des Ardennes, p. 98.

ECONOMIE INDUSTRIELLE.

Rapport sur le paracasse de M. de Maizière, par M. MAUMENÉ, p. 74.

Notice sur la distillation des vins, par M. VELLY. 2e partie, p. 6.

Rapport sur diverses pompes présentées par M. Caillet, de Châlons-sur-Marne, par M. LEBRUN, 2e partie, p. 13.

JURISPRUDENCE.

Sur les œuvres de M. Troplong, et spécialement sur son commentaire du titre du contrat de mariage, par M. G. MASSÉ, p. 178.

LITTÉRATURE.

Analyse littéraire et philosophique des ouvrages les plus utiles aux mœurs, par M. Ern. ARNOULD, p. 125.

Rapport sur un ouvrage de M. Th. Lorin, intitulé : *Essai sur quelques proverbes contestés et contestables*, par M. PIERRET, p. 198.

Ruines de l'abbaye d'Orval, par M. SORNIN, p. 210

MÉDECINE.

Relation du choléra-morbus qui a régné à Suippes en 1849, par le docteur SEURE, p. 3.

De l'amaurose dans la néphrite albumineuse (deuxième mémoire), par M. H. LANDOUZY, p. 29.

Digitized by Google

De l'exaltation de l'ouïe dans la paralysie du nerf facial, par M. H. Landouzy, p. 52.

Observation d'un cas de fièvre intermittente chez le cheval, par M. A. Baudesson, p. 167

Numismatique.

Rapport sur la nouvelle étude de jetons de M. de Fontenay, par M. Duquenelle, p. 228.

Examen de pièces de monnaie du xv^e siècle, par M. Duquenelle, p. 285.

Analyses de pièces gauloises en plomb et en or, par M. Maumené, p. 288.

Poésie.

La Justice normande, conte, par M. Violette, p. 159.

Philosophie.

Rapport sur le livre *la Pureté du cœur*, par M. l'abbé Chassay, par M. V. Tourneur, p. 106.

Rapport sur le livre de M. Chassay, intitulé : *Mysticisme catholique*, par M. Gainet, p. 119.

De nos facultés littéraires, par M. Forneron, p. 190.

Sciences.

Lettre adressée à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, par M. Maumené, sur l'histoire géographique du goître, p. 86.

Observations sur le même sujet, par M. H. Landouzy, p. 90.

De quelques produits pharmaceutiques, alimentaires et industriels obtenus dans le vide au moyen d'un nouvel appareil, par M. Grandval, p. 92.

Digitized by Google

Note sur l'emploi des sulfates d'alumine, par M. MAUMENÉ, p. 175.

Expérience récente de M. Foucault, par M. SORNIN, 2e partie, p. 1.

Mouvement de rotation de la terre, démontré sous les voûtes de la cathédrale, par M. MAUMENÉ, 2e partie, p. 83.

VARIÉTÉS.

Allocution de M. Max. SUTAINE, p. 1.

Rapport sur le Congrès des délégués des Sociétés savantes de France, tenu au Luxembourg le 20 février 1851 et jours suivants, par M. de MELLET, p. 205.

Rapport sur les mémoires de l'Académie de Metz (XXXIe année), par M. LORIQUET, 2e partie, p. 49.

Discours d'ouverture prononcé à la séance publique par M. Max. SUTAINE, 2e partie, p. 91.

Compte-rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1850-1851, par M. BANDEVILLE, 2e partie, p. 98.

Rapport sur les Concours de 1851, par M. Henri PARIS, 2e partie, p. 114.

De l'astronomie, par M. SORNIN, 2e partie, p. 125.

Du but principal que l'on doit se proposer dans la culture des beaux-arts, par M. De MAICHE, 2e partie, p. 132.

Programme des questions mises au concours pour l'année 1852, 2e partie, p. 145.

Prix et médailles décernées par l'Académie, 2e partie, p. 151.

Liste des membres titulaires et correspondants, 2e partie, p. 152.

Digitized by Google

Liste des ouvrages adressés à l'Académie pendant l'année 1850-1851, 2e partie, p. 172.
Liste des sociétés correspondantes, 2e partie, p. 174.
Table des auteurs, 2e partie, p. 180.
Table des matières, 2e partie, p. 184.

Reims, Imp. de P. Regnier.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06441 9693

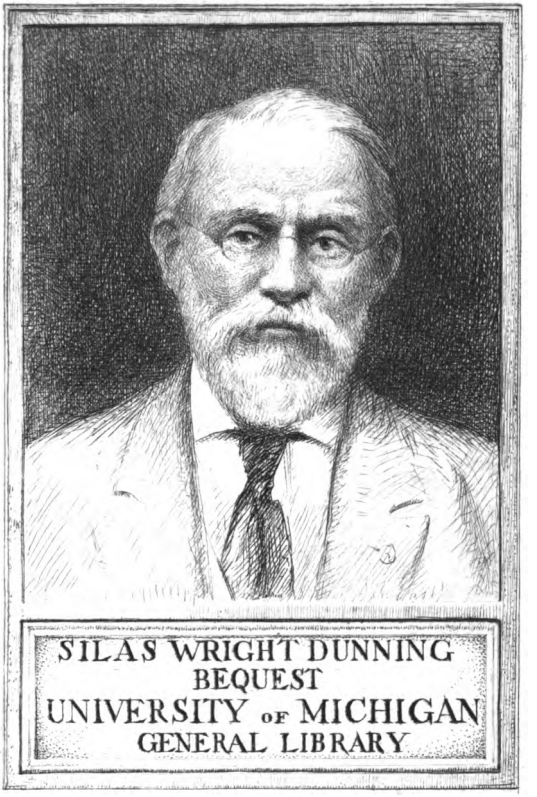

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google